

Pour normaliser les relations

Chou En-Lai propose un plan en huit points aux États-Unis

• Aucun commentaire à la Maison Blanche

PEKIN. — Le premier ministre chinois, M. Chou En-Lai, a proposé au gouvernement américain un plan en huit points en vue de la normalisation des relations entre la Chine et les États-Unis, apprenait-on hier soir de bonne source à Pékin.

Ce plan ne comporte pas de conditions.

Le plan porterait notamment sur le problème de l'évacuation de Taiwan par les forces militaires américaines, le re-

tarit américain de l'Indochine, la reconnaissance du droit de Pékin de siéger à l'ONU et le danger de la renaissance du militarisme japonais.

La Maison blanche et le Département d'Etat se sont refusés à commenter les informations en provenance de Pékin selon lesquelles M. Chou En-Lai aurait transmis au gouvernement un plan en huit points pour la normalisation des relations entre les États-Unis et la Chine populaire. Dans les

milieux officiels on doute cependant de l'existence d'un plan formel que M. Chou En-Lai aurait remis à M. Henry Kissinger au cours de leurs rencontres secrètes à Pékin.

Les observateurs se demandent s'il ne s'agit pas plutôt d'une simple énumération, d'ailleurs évidente, des questions qui restent à régler entre la Chine populaire et les États-Unis avant que la normalisation de leurs relations puisse s'accomplir.

On estime par ailleurs que la discussion de ces points pourra se poursuivre activement entre les deux gouvernements par de nombreux moyens avant le voyage que le président Nixon envisage de faire à Pékin, sans doute au printemps prochain. Un de ces canaux pourrait être le nouvel ambassadeur de Chine populaire au Canada, M. Jiang Hua, qui a participé aux entretiens de M. Kissinger avec M. Chou En-Lai et qui va arriver prochainement à Ottawa.

4 centres locaux de services communautaires dans la région

par Uriel Poitras

Un pipe-line sera construit dans le Nord-Ouest canadien

— page 8 —

Barnard tentera une 7^e greffe

— page 16 —

Les autorités russes rassurent la NASA

— page 16 —

André Lagarde nommé à la Commission de transport de Laval

— page 15 —

CKCH blâme Philippe de Gaspé-Beaubien

— page 15 —

Nomination de 7 nouveaux ambassadeurs canadiens

— page 8 —

L'Armée renverse le gouvernement au Soudan

— page 16 —

Les prix des laitiers et des épiciers s'approchent

— page 9 —

Occupation d'un club privé dans Portneuf

— page 9 —

Air Canada: les négociations reprennent

— page 2 —

QUEBEC — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay a décidé d'implanter de 1971 à 1973, dans 25 endroits prioritaires, des "centres locaux de services communautaires" (CLSC) qui deviendront les établissements de base d'une grande réforme des services de santé et des services sociaux.

Ces établissements proposés par le rapport Castonguay-Nepveu, se veulent avant tout polyvalents et souples, selon les besoins de chaque localité. Ils pourront fournir les services que l'on trouve habituellement dans les cliniques externes des hôpitaux, aussi bien que des services de garderie, des services d'assistance sociale et même intégrer les centres de main-d'œuvre.

Ces CLSC seront donc le premier point de contact des individus avec les services de santé et les services sociaux, les services spécialisés devant être assurés par d'autres institutions ou établissements.

La région de Québec bénéficiera de cette implantation prioritaire dans quatre endroits précis: Lac Etchemin, Lotbinière secteur ouest, Montmagny-L'Isle, secteur sud et Québec (secteur entre la falaise et la rivière St-Charles).

Le nombre, la nature et l'ampleur des services courants que seront appelés à distribuer les CLSC pourront varier selon les problèmes d'une région donnée, la nature des besoins à satisfaire, la qualité des ressources, etc...

Les offices régionaux des Affaires sociales, dont la création est prévue par le projet de loi 65 déposé récemment à l'Assemblée nationale, seront plus en mesure, en collaboration avec les centres locaux et les autres centres offrant des services de santé et des services sociaux spécialisés, de préciser et d'adapter les programmes de base aux besoins locaux.

Le ministère a déclaré que c'est "dans le but de remédier au morcellement, de favoriser la coordination d'un ensemble de services à l'individu, à la famille et aux groupes, de corriger les disparités régionales et locales que le ministère des Affaires sociales a décidé de développer un réseau intégré de distribution de services de santé et de services sociaux".

SERVICE DES CLSC

Les services qui, entre autres seront assurés par les CLSC sont: les services d'accueil, d'information et d'orientation, de consultation psycho-sociale, un service d'urgence avec un nombre limité de lits d'observation pour une durée maximale d'un jour, les soins dentaires, les services de base de diagnostic et de laboratoire, les services d'hygiène maternelle et infantile, les services d'éducation sanitaire et sociale, les services d'animation et les services sociaux et médicaux qui doivent être rendus à domicile, à l'école ou dans les différents milieux de travail.

De même un CLSC pourrait assurer un service de garderie, de consultation budgétaire et d'autres types de consultations et de services de base. Le ministère entendait de plus que le centre local puisse en venir à assurer un rôle de coordination, sinon intégrer complètement d'autres éléments de la politique sociale tels que les centres de main-d'œuvre, les bureaux d'aide sociale et toutes les autres ressources du genre au sein de la collectivité.

IMPLANTATION PRIORITAIRE

En plus des localités de la région de Québec déjà mentionnées, le ministère des Affaires sociales verra à l'implantation prioritaire de CLSC dans les endroits suivants: Asbestos, Cantons de l'Est, Forestville, Grande Vallée, Huntington, Hull, Iles-de-la-Madeleine - Cap-aux-Meules, Pashéville - New Carlisle, Senneterre, St-Marc des Carrières, St-Gabriel de Brandon, Trois-Rivières, Ville de Laval-St-Rose, Ville de Laval, A Montréal même: Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rive-Sud, Ste-Anne (Pointe St-Charles), St-Henri et St-Jacques.

CADRAN DE 24 HEURES EXEMPLES	
6 h - 6 a.m.	
18 h - 6 p.m.	
20 h - 8 p.m.	
22 h - 10 p.m.	

Courrier de deuxième classe enregistré
No — 0748

SOMMAIRE

Annonces classées	14
Décès et funérailles	15
Finances	6-7
Famille	5
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles internationales	16
Nouvelles provinciales	9
Nouvelles régionales	2-3
Offres et demandes	15
d'emplois	
Spectacles	13
Sport	10-11-12
Télévision	12
Editorial	4



Ciel variable se dégageant en fin de journée. Minimum 55 à 60. Maximum 70 à 75. Aperçu pour mercredi: beau et temps frais persistant.

— détails en page 15

Une perle peu reluisante

Des "trucks", des camions et encore des "trucks"...

Par Rémy D'ANJOU

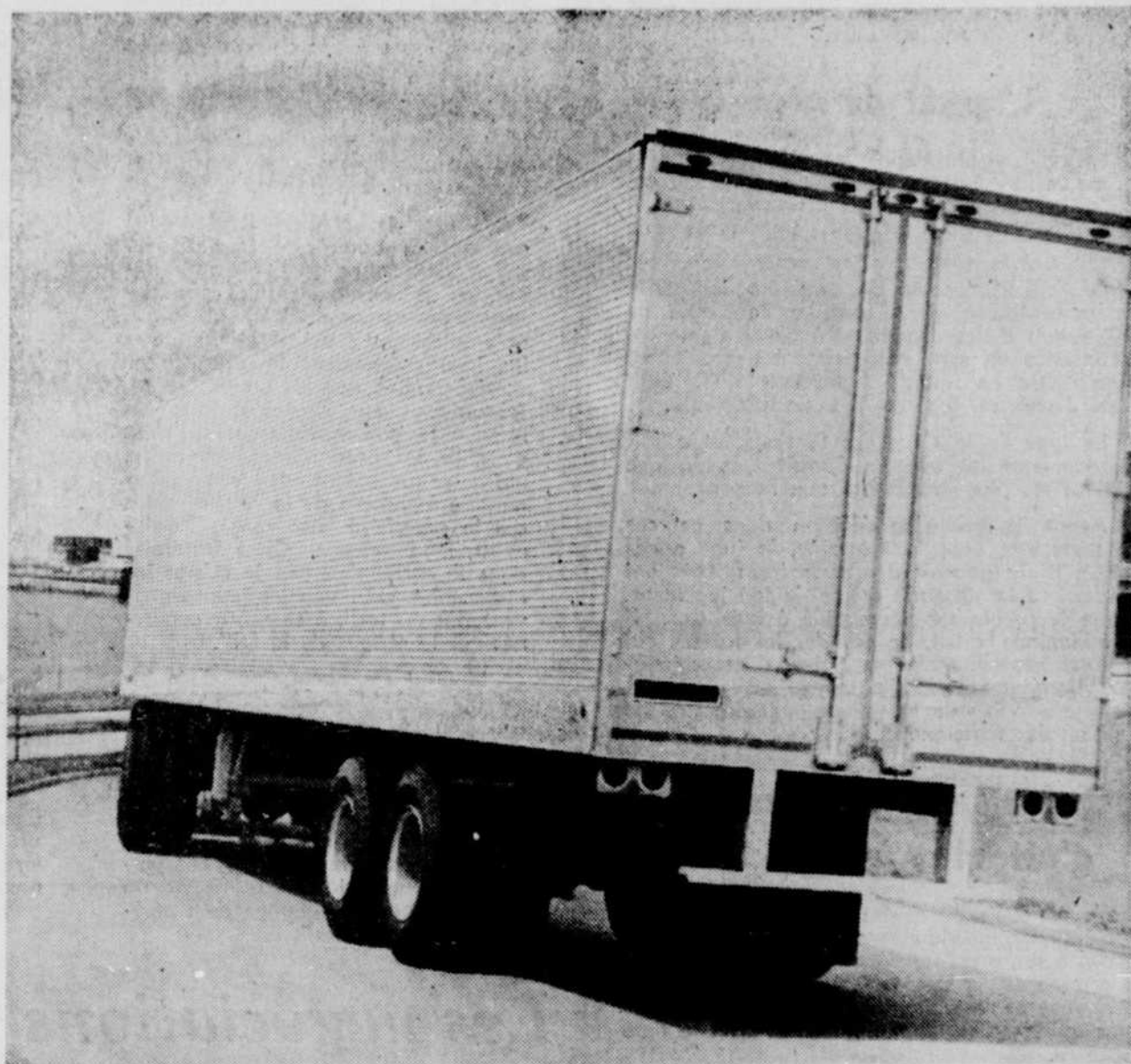
Les plus belles perles ne sont pas toujours celles que l'on trouve dans les huîtres dissimulées au fond des mers et la preuve la plus tangible de cet axiome réside dans une superbe perle de notre administration gouvernementale.

Alors que la Sûreté du Québec émet régulièrement des messages de prudence pour les automobilistes qui fréquentent les routes le dimanche et qu'elle se plaint à plusieurs reprises de l'encombrement des routes de la Belle Province en ce Jour du Seigneur, cette même police doit laisser circuler librement tous les camions de transport qui veulent bien se promener sur nos routes.

L'ordre de laisser circuler les camions de transport portant une licence de la Régie des transports, qu'ils aient à leur bord des marchandises périssables ou non, a été donné à tous les postes de la Sûreté du Québec par le directeur de la force, M. Maurice St-Pierre, le 8 février dernier. C'est le directeur du contentieux cri-

les camionneurs ontariens ou du Nouveau-Brunswick ou des États limitrophes américains s'en donnent à cœur joie en s'arrangeant pour arriver à la frontière québécoise avant minuit le samedi soir. Et vogues la galère, on a jusqu'à minuit le dimanche soir pour traverser de part en part le Québec à travers les milliers de véhicules de personnes dont le sport favori est la bédouille dominicale en automobile. Et il serait intéressant de savoir si ces camions s'approvisionnent en carburant au Québec. C'est douteux puisque l'essence ou le carburant diesel sont moins coûteux à l'extérieur du Québec...

Donc, la directive du ministère de la Justice précise que tout camion portant une licence de la Régie des transports du Québec, tout camion venant d'une province ou d'un État extérieur portant un permis équivalent à celui donné par le Québec et tout camion qu'il soit ou non détenteur d'un permis de la régie, pourvu qu'il transporte des denrées périssables peuvent se promener en toute quiétude sur les routes du Québec, alors que partout ailleurs, on ne laisse circuler



minel au ministère de la Justice, Me Hector Pelletier qui a émis la directive relative à l'application de la loi.

Le transport routier du dimanche est assujéti à une loi fédérale. Cette loi défend le transport de marchandises par camion à l'exception faite des denrées périssables sur les routes canadiennes. Cependant, et c'est là qu'est le hic, la loi doit être appliquée par les provinces.

Ainsi, en Ontario, la province voisine, un rigoureux contrôle est exercé sur les camions et tous ceux qui se risquent à circuler sur les routes sans transporter de marchandises périssables ont à payer de fortes amendes s'ils sont arrêtés.

Dans la Belle Province, où le taux des accidents mortels de fin de semaine est singulièrement élevé, c'est le grand désordre. La directive du ministère de la Justice permettant aux poids-lourds de circuler fait que

que les camions ayant à leur bord des denrées périssables.

Bien plus, la directive autorise les propriétaires de camion ne possédant pas de permis de la Régie des transports, c'est-à-dire les camions dont la plaque d'immatriculation commence par un "F" à se promener sur nos routes à condition que le chauffeur ne soit pas rémunéré. C'est donc dire qu'un propriétaire de camion ayant une plaque commençant par un "F" peut se servir de son poids-lourd pour aller se promener le dimanche.

Un seul petit voyage entre Québec et Rivière-du-Loup sur la route No 2 par un beau dimanche après-midi démontrera jusqu'à quel point cette directive du ministère de la Justice est contraire à tout bon sens et constitue une autre des nombreuses perles de l'administration gouvernementale...

4^e semaine de grève à la CTCUQ

L'espoir s'accroche à un lendemain...

par Guy GIROUX

En soirée, hier, encore aucun développement n'était survenu, face à une possibilité de solutionner le conflit relatif au service de transport en commun de la CTCUQ, depuis que cette dernière refusait, mardi dernier, l'offre du conciliateur gouvernementale, laquelle offre, si elle avait été acceptée, aurait fort probablement mis fin à cette grève qui traîne maintenant en longueur.

Rejoint en fin de journée, hier, le conseiller de la partie syndicale, M. Joseph Bédron, nous avait laconiquement à l'effet que "du nouveau" était prévu, ce matin. Pour sa part, le directeur des relations publiques de la CTCUQ, M. Jean-Paul Belleville, rejoint lui aussi en fin de journée, hier, semblait absolument ignorant des développements possibles relativement au conflit, alors que M. Armand Trotter, président de l'exécutif de la CTCUQ, avec qui nous avions communiqué vers la même heure, nous informait qu'une rencontre avait eu lieu en fin de semaine, entre des représentants de la Commission de transport et de la Communauté urbaine.

M. Trotter, qui a rencontré le président de la CTCUQ, M.

Yves Poisson, dimanche dernier, en compagnie d'officiers de la Commission, et également en présence du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a affirmé qu'il attendait une déclaration incessante de M. Poisson, possiblement sous forme d'une proposition qui serait faite à M. Roland Marcoux, le conciliateur gouvernemental dans l'actuel conflit. La rencontre de fin de semaine, selon M. Trotter, avait été déterminée afin de faire une étude, soit une mise au point relativement à la situation actuelle.

Quelle est l'intention de M. Poisson, à ce stade-ci du conflit? Rien ne laissait présager hier de ses vues, mais, il est compréhensible qu'il soit préoccupé par la tournure des événements, car s'il acceptait la recommandation formulée, la semaine dernière, par le conciliateur, cela représenterait — selon les termes mêmes de M. Poisson: "Un montant d'un quart de million de dollars additionnel, que devrait assumer le public".

Toutefois, la partie syndicale considère qu'il est légitime de réclamer des augmentations de salaires qui établiraient la parité avec les rémunérations ac-



Qu'on parle de vous c'est affreux, mais il y a pire. C'est qu'on en parle pas. Oscar Wilde



UN MILLE DES 2 PONTS
ROUTE 20 • SORTIE 192
TEL: 832-2931



Par LIONEL GALLICHAN

Chômeur-célibataire accusé de fumer de la "mari"

Chemise multicolore, pantalon effiloché, besace sur l'épaule et canne à pommeau rustique à la main, tel est le portrait vivant qui nous est apparu hier dans le cadre sévère de la salle d'audience des Sessions de la Paix de Québec, d'une espèce de bohème qui venait répondre à une accusation de possession de stupéfiants, en l'occurrence, de la marijuana.

L'homme, prénommé Jacques, et domicilié provisoirement à Lévis, a répondu "non coupable" à l'accusation portée contre lui, et lorsque le juge Louis Fortin lui eut demandé ce qu'il faisait dans la vie, il a tout simplement répondu: "Rien".

Après avoir prononcé ces trois mots, le tribunal lui a annoncé que son procès était fixé au 4 novembre et qu'il devait souscrire un cautionnement personnel de \$200 pour conserver sa liberté d'ici là. L'inculpé a signé la formule requise sans ajouter un son. Puis il est disparu silencieusement, comme il était venu, dans le courant d'air provoqué par l'ouverture de la porte. — Il doit avoir un passé comme tout le monde, mais il n'a pas de dossier judiciaire.

L'appât du gain

Le juge qui présidait la première division des Sessions de la Paix hier, n'y allait pas avec le dos de la cuiller lorsqu'il a déclaré à un avocat que la liberté d'un individu est plus importante que l'argent.

Le "client", accusé de grossière indécence avec un adolescent de 15 ans, à l'automne de 1970, venait d'être condamné à \$200 d'amende, en l'absence de son procureur. L'avocat s'était excusé d'être en retard, prétextant qu'il était occupé devant un juge de la Cour supérieure.

Le juge de la Cour des Sessions lui a fait remarquer que les avocats devraient savoir que la liberté est plus importante que l'argent.

Avant de rendre sa décision dans ce cas d'un triste sire dans la trentaine, le juge a déclaré qu'il ne pouvait divulguer les raisons qui constituaient la structure même de son jugement, puisque le procès s'était déroulé à huis clos. Il serait illogique, dit-il, de dévoiler les raisons qui ont justifié le tribunal d'en arriver à ces conclusions, étant donné que la preuve que le public avait été expulsé de la salle d'audience lors de l'audition des témoignages.

Ordonnance dans un cas d'attentat à la pudeur

Après avoir enregistré un plaidoyer de non culpabilité, un individu dans la quarantaine, a été renvoyé à son procès au prochain terme des Assises criminelles, et il est désormais soumis à une ordonnance de la Cour, lui enjoignant de ne pas tenter de rejoindre la petite victime d'ici la date du procès.

Les substituts du procureur-général ne sont pas là que pour condamner

Le juge Louis Fortin, de la Cour des Sessions de la Paix de Québec, a adressé hier des félicitations aux avocats de la Couronne qui s'étaient efforcés de présenter une preuve aussi complète que possible, dans les circonstances, relativement à une accusation de vol qualifié.

Le magistrat a signalé que le représentant du Ministère public, en outre de faire entendre les témoins à charge à l'enquête préliminaire, avait assigné quatre autres témoins dont l'employeur de l'accusé, son amie, la logeuse de l'accusé, ainsi qu'un autre témoin qui avait vu l'accusé ailleurs que sur les lieux du prétendu crime.

Le vol avait été commis dans une station de service de Saint-Romuald, dans le comté de Lévis, alors qu'un témoin jure avoir vu l'accusé sur les lieux d'un incendie à Saint-Vallier de Bellechasse.

Au surplus, l'amie de l'inculpé affirme avoir reçu la visite à peu près vers la même heure, et la logeuse vient corroborer la version de cette dernière. Il n'y a que la victime qui vient raconter qu'elle a identifié l'accusé comme étant l'un des deux hommes qui l'assaillit à ce moment-là.

En conséquence, le magistrat a élargi l'accusé en mentionnant qu'un jury des Assises criminelles ne pourrait raisonnablement le trouver coupable de l'accusation telle que portée.

Sentences aujourd'hui

Le juge Jean Grenier des Sessions de la Paix de Québec, prononcera aujourd'hui des sentences dans les cas de Lucien Lambert, Michel Bertrand et André Lambert, tous trois coupables de vols. C'est Me André Gaulin, substitut du procureur-général qui fera les représentations d'usage devant le tribunal.

Possession d'armes

Par ailleurs, Me Pierre Trahan, représentant le Ministère public dans une enquête préliminaire pour possession d'armes, dans le cas de Colette Goupil. Le même avocat de la Couronne est également saisi des dossiers de Denis Vaillancourt et de Jacques Grégoire, accusés de viol.



L'Homme Nouveau

par Charles DeBlois



Les jeunes et l'obligation de la messe dominicale

La question pour les parents chrétiens pratiquants d'obliger leurs grands enfants à la messe dominicale si ces derniers le refusent reste un sujet actuel et délicat.

Dans le dernier numéro de la revue de pastorale familiale **Feuilles Familiales**, le Père Jean Durang propose quelques éléments de réflexion sur ce thème. Après avoir rappelé que la participation à l'Eucharistie dominicale reste toujours pour le croyant une obligation vitale, l'auteur estime que l'imposer sans plus à des jeunes en pleine évolution ne serait pas faire oeuvre d'éducation.

Selon lui, vers 16 à 18 ans, on assiste, chez bon nombre de jeunes à un rejet plus ou moins spectaculaire de tout ce qui a marqué leur enfance. Ils veulent prendre leurs distances à l'égard de leurs parents et de tout ce à quoi ceux-ci attachent de l'importance. Si leur contestation atteint le domaine religieux, poursuit le Père Durang, les amener de force à une pratique qu'ils rejettent ne fera que les bloquer dans leur maturation et ne favorisera pas une réflexion plus profonde, condition pour qu'ils arrivent à un choix adulte devant les grandes options de la vie.

"Toutefois, précise l'auteur, si une attitude autoritaire (qui juge et qui condamne) ne résout rien, une démission de leurs aînés (qui abandonnent leurs responsabilités) aboutit à un résultat tout aussi négatif. Ce que les jeunes attendent le plus, c'est d'être compris par les adultes et ce, jusque dans leurs doutes et dans leur refus. Ce qu'ils recherchent, c'est d'établir le contact avec des aînés, qui ne se présentent pas comme détenant le monopole de la vérité, mais qui la cherchent eux aussi, loyalement, modestement. Cette fraternité dans la recherche crée le climat indispensable pour que les jeunes arrivent, tôt ou tard, à se sentir concernés par le sérieux de la foi".

L'auteur ne manque pas d'ajouter qu'en plus du climat de dialogue, une réflexion sur la signification de la messe s'impose. "Pour faire découvrir par les jeunes la signification de l'Eucharistie, et donc sa valeur pour notre vie, il ne suffit pas d'employer des mots et des exposés doctrinaux que nous avons reçus jadis. Les jeunes d'aujourd'hui leur préfèrent un autre langage, le langage de l'expé-

rience vécue et de la participation. Ainsi s'explique le succès des messes de jeunes, où ceux-ci s'y montrent actifs et participants."

Finalement, le Père Durang croit utile de faire remarquer aux parents que, face à leurs jeunes en période de doute, ils doivent essayer de leur faire comprendre combien, alors plus que jamais, ils ont besoin de réflexion et de contact avec d'autres qui peuvent les aider à faire le point, car grande est la tentation, sous le couvert du doute, de ne plus rien faire par paresse ou par respect humain. "Et si, malgré tout, le jeune persistait dans son refus de participer à l'Eucharistie, commente l'auteur, respectons sa décision, tout en l'encourageant avec discrétion à ce qu'il entretienne en lui une conscience honnête, qui continue à rechercher patiemment, sincèrement."

Quant à la situation concrète où il y a de plus jeunes frères et sœurs, le Père Durang apporte l'exemple d'une famille nombreuse où l'aîné se proposait de ne plus participer à la messe du dimanche et où les parents lui ont demandé avec tact de réfléchir à ses responsabilités envers ses plus jeunes frères. De lui-même, le garçon a accepté de surseoir à sa décision. "Evidemment, conclut l'auteur, ce respect de la foi des jeunes frères et sœurs n'existera que dans les familles où on a l'habitude de penser aux autres et de se respecter mutuellement."

Sauvetage d'un missionnaire québécois

Un Père des Missions-Etrangères, originaire de la ville de Québec, le Père Marcel Loiseille, et six paroissiens disparus depuis le 11 juin viennent d'être retrouvés. A Montréal, le Père Réal Corriveau, assistant supérieur-général, a déclaré que le Père Loiseille, 38 ans, avait quitté Caburan (Philippines) afin de se rendre à l'île Sarangani où il devait y prêcher la catéchèse pour quelques jours.

En temps normal, il faut 12 heures pour franchir la distance entre Caburan et Sarangani. Le groupe voyageait à bord d'une chaloupe à moteur. Devant l'absence du Père Loiseille, les habitants de Sarangani ont organisé des recherches, par bateau et par hydravion, mais ce fut en vain.

Dimanche matin, les Missions-Etrangères de Pont-Viau recevaient un télégramme annonçant que le navire japonais Koyo Maru avait porté secours au Père Loiseille et à ses compagnons de voyage.

Les négociations reprennent à la Société Air Canada

MONTREAL (PC) — Les représentants de la société Air Canada et du syndicat, l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique sont revenus à la table des négociations lundi après-midi, pendant que trois médiateurs fédéraux s'employaient à préparer la voie à un règlement du conflit.

Ces réunions ont repris peu avant 15h aux bureaux du ministère fédéral du Travail, à proximité du port de Montréal, alors que les délégations du patronat et du syndicat sont installées dans des quartiers distincts.

Les trois médiateurs nommés dimanche par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, étaient fort occupés à transmettre des informations de part et d'autre.

Les deux camps ont exprimé l'espoir que les négociations amèneront un règlement rapide et satisfaisant du conflit.

M. Pierre Mercier, négociateur-en-chef d'Air Canada, n'a pas voulu estimer la durée des pourparlers, mais il a déclaré au médiateur Bernard Wilson: "J'ai apporté ma brosse à dent et mon pyjama."

Le négociateur du syndicat, M. Mike Pitchford a pour sa part, déclaré que les 6.200 machinistes et membres du personnel au sol d'Air Canada souhaitent également un règlement rapide du différend.

LES GREVES

Cependant, les grèves tournantes approuvées la semaine dernière par les syndicats doivent se poursuivre pendant les négociations.

M. Pitchford a refusé de préciser quand et où le prochain arrêt de travail aura lieu. La première a eu lieu à Toronto samedi dernier, et a paralysé les opérations d'Air Canada pendant 24 heures.

Le syndicat n'avait informé Air Canada que deux heures avant le début de l'arrêt de travail.

Le syndicat et Air Canada avaient entrepris les négociations d'une nouvelle entente collective depuis l'expiration de l'ancienne entente de 26 mois, le 31 décembre dernier.

Les questions en litige actuel-

lement comprennent la sécurité de l'emploi, la durée de l'entente collective, le temps supplémentaire et les horaires des équipes.

Quelque 5.200 syndiqués avaient quitté le travail le 12 juillet, pendant 24 heures, pour assister à une séance d'étude au cours de laquelle ils avaient voté fortement en faveur des grèves tournantes.

LA MEDIATION

Les deux camps avaient réclamé la médiation du gouvernement, mais le ministre du Travail, M. Mackasey, avait refusé que son ministère ne s'engage tant que les conditions préalables ne seraient pas écartées.

Le syndicat soutenait que tout entente collective devait être d'une durée dépassant 24 mois, tandis qu'Air Canada insistait qu'aucune nouvelle proposition du syndicat ne devait dépasser la dernière offre de la compagnie, présentée le 9 juillet, qui a provoqué la rupture des négociations.

La nomination des médiateurs par le gouvernement dimanche indique donc que les deux camps ont abandonné les conditions préalables.

Les médiateurs sont MM. Wilson, sous-ministre adjoint au Travail, W. P. Kelly, directeur des services de conciliation et d'arbitrage au ministère du Travail et M. Nat Gray, le spécialiste du ministère des questions industrielles et aériennes.

L'ambassadeur chinois au Canada arrivera bientôt

OTTAWA (PC) — M. Huang Hua, le premier ambassadeur de Chine tant attendu au Canada, vient d'entreprendre son voyage de Pékin qui le conduira finalement à Ottawa, où il est attendu d'ici à une semaine.

Au ministère des Affaires extérieures, on signalait lundi que M. Huang avait quitté Pékin par avion et qu'il devait arriver dans la capitale canadienne dans quelques jours. Il se peut qu'il fasse une escale au cours de son voyage.

Les autorités canadiennes, qui se demandaient la raison du délai de quatre mois, depuis la nomination de M. Huang en qualité d'ambassadeur au Canada le 13 avril dernier jusqu'à son départ pour le Canada, croient avoir trouvé la réponse grâce à l'annonce du président des Etats-Unis, M. Nixon, la semaine dernière, de sa visite en Chine.

M. Huang est considéré comme un des plus habiles diplomates de Pékin. On émet l'hypothèse dans la capitale canadienne qu'il a été mêlé aux entretiens secrets à Pékin du conseiller présidentiel américain, M. Henry Kissinger, qui ont conduit à l'annonce surpri-

FONCTIONS SPECIALES

Lors de la nomination de M. Huang en avril dernier, on l'attendait à Ottawa vers la fin de mai. Cependant, à mesure que son retard se prolongeait, on exprimait des doutes dans les cercles diplomatiques canadiens. On avait alors prétexté que M. Huang était retenu chargé de fonctions spéciales, mais imprécises.

M. Kissinger a fait sa visite secrète en Chine du 9 au 11 juillet.

Pour sa part, M. Nixon annonçait son prochain voyage en Chine jeudi dernier. Et vendredi, les Chinois informaient le Canada que M. Huang se mettrait en route pour Ottawa incessamment.

La Chine populaire et le Canada ont noué des relations diplomatiques en octobre dernier à l'issue de 21 mois de négociations. Depuis ce temps, des diplomates chinois sont arrivés à Ottawa pour y préparer l'ambassade et le personnel. L'ambassadeur canadien est déjà installé en Chine.



Substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement des tumeurs et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bien-faisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

Des parcomètres internationaux

Flensburg — La municipalité de Flensburg (RFA), ville proche de la frontière danoise, a fait installer sur ses parcs de stationnement des parcomètres internationaux; ils sont conçus pour les pennings allemands comme pour les Ore danois. Les touristes danois ont beaucoup apprécié cette nouveauté et il est permis de croire que des parcomètres supplémentaires seront installés dans d'autres quartiers de la ville.

Baisse de la taxe scolaire à Lauzon

Alors qu'à Lauzon la taxe scolaire n'a pas varié depuis deux ans, on annonce maintenant une baisse pour l'année administrative 1970-71. Cette décision des commissaires d'écoles a été prise à leur réunion mensuelle tenue le 12 juillet dernier, et acceptée par le ser-

vice de financement du ministère de l'Education.

Le taux de la taxe scolaire de Lauzon passera ainsi de \$2,00 à \$1,90 du cent dollars d'évaluation, et se traduira en conséquence par une réduction de la facture du contribuable.

MOT-CACHÉ

No 511

9 LETTRES CACHEES
Télévision

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.

Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

Le mot-caché du problème No 510: MECANISME

O	D	E	C	R	U	E	S	R	E	V	N	I	E	D	R	O	B	E	R
B	E	L	R	U	E	S	S	A	B	O	B	I	N	E	U	A	L	M	E
S	T	B	E	O	I	M	P	R	I	M	E	U	R	R	E	S	I	R	P
T	E	A	L	C	H	O	I	X	U	A	N	A	C	M	T	Y	N	R	A
R	C	V	I	E	D	E	O	E	S	C	O	L	B	R	R	A	N	D	U
U	T	E	E	F	E	C	N	A	T	S	I	S	E	R	U	C	C	A	E
E	E	C	F	M	N	E	R	T	L	I	F	N	N	E	I	H	G	R	S
T	U	E	E	O	E	U	R	U	O	T	O	I	E	G	F	R	E	T	A
A	R	R	C	U	U	G	A	I	E	S	N	N	G	N	I	O	D	N	R
L	V	R	E	U	Q	I	D	O	H	T	A	C	A	A	L	N	N	E	T
L	I	U	R	C	E	A	V	U	E	U	P	N	M	L	P	I	A	C	N
I	S	E	U	C	R	M	L	R	S	B	T	E	I	E	M	S	B	A	O
C	I	I	E	A	F	U	I	P	I	E	G	E	C	M	A	A	L	B	C
S	O	N	S	M	O	E	E	S	N	A	L	T	N	E	E	T	A	L	E
O	N	E	S	E	U	M	O	N	E	R	P	E	I	B	R	E	N	E	D
R	N	G	E	R	L	R	E	G	L	A	G	E	C	U	P	U	G	N	E
T	I	N	R	A	E	B	A	L	A	Y	A	G	E	T	C	R	I	I	P
I	O	I	D	U	T	S	O	I	N	O	R	M	A	L	E	R	S	B	M
E	C	N	E	R	E	F	R	E	T	N	I	V	E	A	U	U	I	A	A
M	I	C	R	O	E	U	Q	I	T	S	U	O	C	A	L	E	R	C	L

Faits Divers

Par: Lionel GALACHAN

Drogue trouvée dans un véhicule — 5 arrestations

Cinq individus ont été mis en état d'arrestation, vers 15h45, hier, après une vérification de leur véhicule en stationnement, sur les Remparts. Ils sont détenus dans les cellules de la Centrale de Police, en attendant leur comparution, aujourd'hui.

Hier soir, ils avaient été interrogés par les agents de la Brigade criminelle de la Sûreté de Québec, et ils seront remis entre les mains de la Gendarmerie Royale du Canada, qui portera vraisemblablement des accusations de possession de stupéfiants contre le quintette.

Septuagénaire découverte sans vie

Vers midi et quart, hier, Madame Joseph Ginchereau, âgée de 71 ans, domiciliée au 1004, de la rue Turnbull, à Québec, a été trouvée sans vie, dans son logis. Un médecin appelé sur les lieux, a constaté la décès. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue provinciale où le coroner suppléant, M. Paul-Emile Magnan, a tenu un cas de recherches. La victime a succombé à des causes naturelles.

Québécois assailli par erreur

Un paisible citoyen de Québec qui se promenait dans le parc des Champs de bataille, hier, tout en admirant le panorama qui s'offrait à sa vue, a été brutalement assailli par des bandits qui le prenaient pour un autre. Cette méprise a coûté plusieurs contusions au quidam, lesquelles contusions ont nécessité quelques soins d'urgence.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des voyous s'attaquent ainsi à d'innocentes personnes par erreur, croyant avoir affaire à un témoin gênant ou à un donneur. La police a entrepris une enquête dans cette affaire, mais aucune arrestation n'a été effectuée.

Individus appréhendés pour fraude

Les agents de la police judiciaire de la Sûreté de Québec nous apprennent, hier soir, qu'ils avaient procédé à l'arrestation d'un homme qui faisait l'objet d'une plainte de fraude de la part d'un établissement commercial de la capitale. L'homme a été échoyé dans les cellules du quartier général de la police pour interrogatoire, en attendant sa comparution, aujourd'hui, devant un juge des Sessions de la Paix de Québec.

Vols à l'étalage

Enfin, la police nous apprenait, en fin de journée, qu'une personne avait été arrêtée pour vol à l'étalage, à la sortie d'un magasin du centre-ville. Les marchandises volées ont été récupérées et l'inculpée en sera quitte pour s'expliquer devant un juge de la Cour municipale, ce matin, ou encore devant la Cour des Sessions de la Paix.

Vols qualifiés

La police municipale poursuit simultanément des enquêtes sur trois vols avec violence qui ont été commis, durant la fin de semaine, à Québec. Trois voyous se sont attaqués à un citoyen d'une trentaine d'années, et lui ont enlevé tout l'argent qu'il avait sur lui, de même que sa montre. Le forfait a été commis à l'angle des rues Fleurie et Du Pont, dans le quartier Saint-Roch. La victime a été rouée de coups, mais son état n'est pas grave, du moins selon les renseignements obtenus par la police, au bloc d'urgence de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Commis de magasin molesté et volé

Un employé du magasin J.B. Lefebvre, de la rue Saint-Joseph, à Québec, a été bousculé et menacé par deux individus, apparemment armés de revolvers, qui lui ont intimé l'ordre de se coucher sur le plancher, et qui se sont emparés du contenu des recettes de la journée de samedi, évaluée à quelques centaines de dollars. Le commis, M. D. Bédard, n'a pas été blessé.

Hold-up

La troisième enquête de la police porte sur un vol à main armée, alors que deux

cagouleurs ont menacé le propriétaire et un employé de l'épicerie Turnbull et se sont emparés du contenu du tiroir-caisse.

Nombreuses effractions et vols

L'inspecteur Gérard Maheux, de la Police judiciaire de Québec, signalait hier, plusieurs effractions et vols dans des établissements commerciaux de la capitale, de même que dans des résidences. Les endroits visités par les cambrioleurs, en fin de semaine, sont les suivants: International Harvester, boulevard Charest; Houle Tire Service, boulevard Charest également; Restaurant Régis, rue de l'Espérance; P.H. Blouin Inc., rue Saint-Jean et Le Petit Seminaire de Québec, ainsi que des résidences, sises rues Bourdon, Saint-Cyrille, Saint-Joseph et Sième Avenue.

Flagrant délit

Les agents patrouilleurs de la police de Québec, ont appréhendé quatre personnes, dont deux adolescents de moins de 18 ans, qui étaient en train de voler des matériaux de construction, en fin de semaine, sur un chantier de construction, du quartier Duberger, à Québec.

Les deux juvéniles comparaitront cette semaine, devant la Cour du Bien-être social, tandis que les adultes seront traduits devant la Cour des Sessions de Québec.

Enquêtes du coroner

M. Paul-Emile Magnan, coroner suppléant de Québec, a ouvert des enquêtes hier, à la Morgue provinciale de Québec, dans le cas de MM. Francis Lemieux, Rémi Thibault et Charles Tremblay.

Cas Lemieux

M. Francis Lemieux, âgé de 33 ans, de Beauport, employé à l'Hôpital Saint-François d'Assise, a succombé, samedi, dans cette institution, des suites d'un choc électrique qu'il avait subi sur le chantier de construction de cet hôpital, le 10 juin dernier, alors qu'une tige métallique qu'il tenait à la main, est venue en contact avec un fil à haute tension. M. Lemieux était demeuré dans le coma depuis son accident. Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle par électrocution.

Cas Rémi Thibault

Un autre verdict de mort accidentelle a été rendu hier, dans le cas d'un architecte de 31 ans, M. Rémi Thibault, du 2272, chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, qui a perdu la vie, dimanche matin, dans la collision de sa voiture avec une autre automobile, sur le boulevard Hamel, près de l'intersection du boulevard Laurentien.

Cas Charles Tremblay

Enfin, une autre enquête a été ouverte dans le cas de M. Charles Tremblay, âgé de 45 ans, de la rue de la Capricieuse, à Québec, qui a été trouvé asphyxié dans son automobile, au début de l'après-midi de dimanche. Le sergent-détective Fournier, de la police de Québec, qui a été chargé de l'enquête, est d'avis que la mort remontait à quelques heures, et que la victime se serait endormie dans son véhicule, alors que le moteur tournait toujours. Il est possible également que M. Tremblay ait été intoxiqué par les émanations d'une bouteille de tétrachlorure d'éthyl qui se trouvait dans la voiture, et qui servait au nettoyage. Quoiqu'il en soit, le coroner Magnan attend les résultats d'une expertise des techniciens du laboratoire Médico-légal et de police technique de Montréal, avant de rendre son verdict. L'autopsie a été pratiquée par le Dr Michel Marois, pathologiste, de l'Hôpital Saint-François d'Assise.

Enquêtes de la Sûreté de Charlesbourg

Le détective Etienne Lévesque, de la Sûreté de Charlesbourg, a ouvert des enquêtes sur deux crimes perpétrés dans cette ville, au cours de la fin de semaine. Il s'agit d'un hold-up de \$750, commis au restaurant Gogo-Pizza, au 4255, de la Première Avenue, et d'un vol avec effractions de \$2,500, au magasin Allison, situé dans le centre commercial "Les Galeries Charlesbourg". Dans le premier cas, deux cagouleurs se sont présentés au restaurant, à l'heure de la fermeture et ils ont menacé de leurs armes, le gérant et les membres du personnel de l'établissement. Dans le second cas, les cambrioleurs ont pénétré par effraction à l'arrière de la boutique Allison et se sont emparés du coffre-fort de la boutique, qui contenait \$2,000 en argent et plus de \$500 en chèques. Selon le détective Lévesque, les policiers de cette municipalité détiennent de bons indices qui leur permettent de suivre une bonne piste.

Le conseiller Adrien Cloutier aura recours à l'ombudsman

(par Pierre Bellemare)

Conséquence de l'adoption d'un article bien particulier de la loi amendement la charte de la Communauté Urbaine de Québec, le 22 juin dernier, un conseiller de Charlesbourg, M. Adrien Cloutier, a manifesté son intention, hier, d'avoir recours aux services de l'ombudsman du Québec, car il croit que l'article de loi en question va à l'encontre des droits de l'homme.

Par ailleurs, les autres membres du Conseil de Charlesbourg ont approuvé une résolution, hier également, visant à amender ce fameux article 88c du bill 147, et dans laquelle résolution on demande à l'Union des Municipalités du Québec "de bien vouloir faire les revendications appropriées concernant l'amendement de ce même article de loi".

Dans cet article tant contesté par Charlesbourg et son échévin Adrien Cloutier, on peut lire "qu'aucun membre d'un Conseil municipal de la CUQ ne peut occuper un emploi permanent pour la Communauté, sous peine de déchéance de sa charge". On ajoute que "si un membre d'un Conseil municipal occupe un emploi temporaire ou en service détaché, il ne peut siéger au conseil de la CUQ".

Ainsi, M. Adrien Cloutier se voit contraint d'abandonner son siège de conseiller dès le 7 novembre prochain, jour d'élections municipales à Charlesbourg, sinon il sera démis de ses fonctions à la Communauté.

DEFENSE PERSONNELLE

Dans sa "plaidoirie", reprise partiellement par le Conseil, M. Cloutier soutient qu'il n'existe aucune incompatibilité entre sa fonction d'évaluateur-calculateur à la CUQ et celle de conseiller, comme l'a invoqué la Communauté lors de la présentation du projet de loi 147 devant la commission parlementaire.

Allant même jusqu'à consulter le dictionnaire Larousse, l'échevin Cloutier allègue qu'il peut y avoir incompatibilité uniquement entre les fonctions de député et celles de préfet. Il a ensuite cité, comme exemple de fonction compatible, les cas où un maire peut cumuler la fonction de député provincial ou fédéral, et où un fonctionnaire provincial ou fédéral peut accéder à un poste dans l'administration municipale.

"Ce qui me surprend, a notamment déclaré M. Cloutier, c'est que les législateurs provinciaux ont exigé, par l'adop-

tion du bill 76 en 1969, que le président exécutif de la CUQ, en l'occurrence M. Armand Trotter, soit un élu du peuple". Et M. Trotter est également conseiller de la ville de Québec.

RANCUNE

S'interrogeant longuement sur la raison d'être de l'article qui le forcera à démissionner à titre de conseiller, M. Cloutier a dit se sentir personnellement visé: "J'ai l'entière conviction qu'il ne s'agit là que de la rancune portée envers moi et envers la cité de Charlesbourg".

Et il a poursuivi: "Point n'est besoin de vous faire de dessin: Charlesbourg a été et est toujours considérée comme un mouton noir au sein de la CUQ. Et comme je suis membre de ce Conseil de ville, je suis aussi considéré comme un mouton noir".

Précisant ensuite qu'il pratiquait son travail professionnel depuis 1950 et que, depuis février, il est devenu un employé en service détaché pour la Communauté et, enfin, qu'il y sera intégré d'ici 1972, M. Cloutier est convaincu que le principe d'incompatibilité, invoqué pour introduire l'article 88c, "n'est qu'un faux-fuyant".

Il s'est même demandé si la

franchise des membres du Conseil de Charlesbourg ne leur aurait pas attiré les mauvaises grâces de certains dirigeants municipaux et supra-municipaux.

MEILLEURE PREUVE
D'autre part, M. Cloutier reste perplexe devant le fait que l'article 88c est venu s'ajouter au projet de loi à la toute dernière minute.

Il l'est davantage devant l'adoption "rapide" de cet article, alors que "certaines informations lui avaient appris, moins d'une heure avant son adoption par les législateurs, que l'article avait été rayé du projet de loi".

Enfin, il a conclu ainsi: "Dans mon cas, on aurait pu au moins vérifier si, vraiment, ma fonction à la CUQ était incompatible avec celle de conseiller. On ne s'est même pas donné la peine de le faire. Et la meilleure preuve de cela est la suivante: je suis un inspecteur-calculateur, alors que l'on me croyait évaluateur".

"Non! Un simple jeu de coulisse a suffi pour décréter que ma fonction à la CUQ, et en service détaché rappelés-nous, était incompatible avec ma fonction de membre élu démocratiquement au sein du Conseil de Charlesbourg."

La Presse décrète un lock-out contre ses typographes

MONTREAL (PC) — La direction du quotidien La Presse a décrété, à 19 hres lundi soir, un lock-out, contre ses typographes.

Le représentant syndical des typographes, M. Jean-Paul Lalancette, a confirmé la nouvelle, et il a indiqué que les dirigeants de La Presse et les négociateurs syndicaux étaient encore en réunion à minuit, hier soir.

Signalons que les typographes ne sont qu'un des cinq groupes de travailleurs d'atelier en négociation avec la partie patronale.

Les pourparlers avec les typographes, les expéditeurs et les pressiers ont pris fin officiellement dimanche. La période de conciliation pour les clicheurs et les photographes ne se terminera que le 27 juillet et le 3 août, respectivement.

Jusqu'ici, il a semblé que les discussions accrochaient à la juridiction des parties et à la protection des travailleurs, face aux changements technologiques.

La grève des autobus: la CUQ devrait tenir une réunion spéciale

— Le conseiller Dorion

(Par P. B.) — "L'absence de service de transport en commun a assez duré: il est devenu un impératif pour le conseil de la Communauté urbaine de Québec de convoquer une assemblée le plus tôt possible, afin de connaître les dessous de cette grève et d'étudier les deux côtés de la médaille".

Tel est le commentaire émis par M. Maurice Dorion, conseiller de Charlesbourg, lors d'une séance régulière tenue dans cette municipalité, hier.

"Je suggère à la CUQ de prévoir une séance spéciale pour jeudi prochain, si le conflit n'est pas réglé d'ici ce temps", a poursuivi l'échevin Dorion, qui a rappelé que le conseil de la CUQ doit effectivement se réunir, jeudi, alors que l'on soumettra l'adoption du projet d'incinérateur de \$20 millions.

PETIT SALAIRE

Tout en déplorant la grève qui date déjà du 28 juin, M. Dorion a affirmé, une fois encore, "que le petit salaire souffre d'un conflit dans lequel il n'a rien à dire".

Dirigeant alors son regard vers la table des journalistes, le leader du conseil de Charlesbourg a lancé: "Les conseillers de Québec métropolitain se feront encore les avocats du diable: ils tenteront, avec les faibles moyens dont ils disposent, d'exercer des pressions auprès de la Communauté, pour que la lumière se fasse sur le fond du problème".

"C'est de notre devoir d'intervenir, a-t-il ajouté, car il y va de l'intérêt général".

Il s'est ensuite dit étonné de l'attitude du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui, à dit hier, ne pas trouver nécessaire de réunir le conseil de la CUQ relativement à l'arrêt de travail des employés de la CTCUQ.

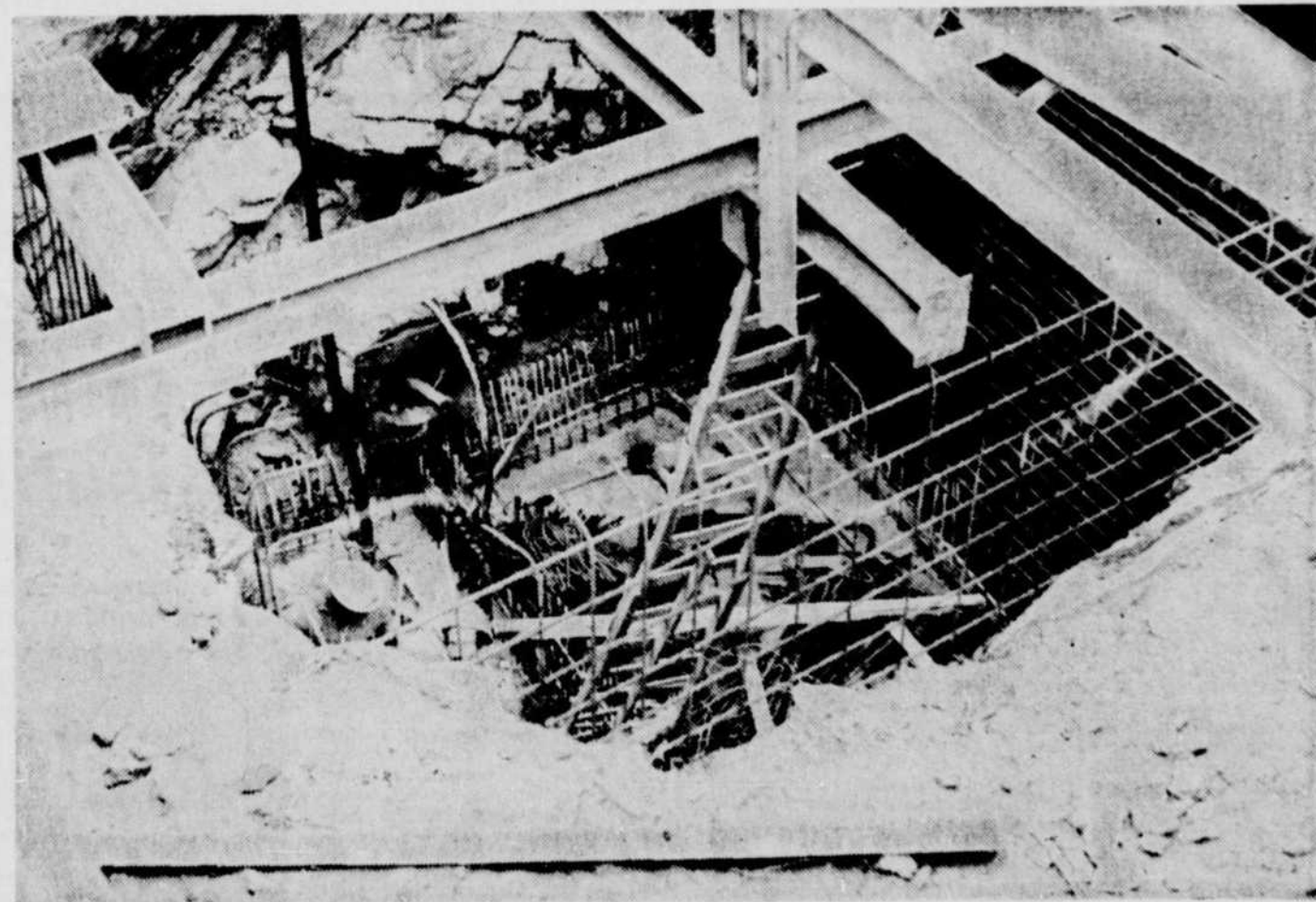
MESSAGE A LA CTCUQ

Enfin, M. Dorion a conclu sur le message suivant, message qui s'adresse à la population et aux officiers de la CTCUQ, a-t-il précisé: "Il y a deux ans, Charlesbourg s'était opposé

Voyage dans l'Ouest pour 27 étudiants de l'Université Laval

Le gouvernement du Canada a accordé une subvention de \$2,970, afin de permettre à 27 étudiants de l'Université Laval d'entreprendre un voyage dans l'Ouest canadien, voyage qui les mènera à Vancouver, après une escale à Calgary. Cette subvention a été annoncée récemment par le ministre de la citoyenneté, M. Robert Stanbury, de même que par M. Jean-Charles Cantin, député de Louis-Hébert.

Ce projet de voyage a pour but de permettre aux étudiants qui y participent de visiter des industries de l'Ouest et de rencontrer des étudiants de niveau universitaire, ainsi que des membres du gouvernement, au profit d'une meilleure compréhension mutuelle. Remarquons que le projet a été mis sur pied à la suite de rencontres avec des étudiants de l'Université de Regina, l'an dernier.



● Les citoyens de 4 municipalités de la Rive-Sud, dont ceux de Lévis, seront bientôt alimentés par une nouvelle usine de pompage. La construction, qui s'élève présentement dans les limites de Lévis, accusera une profondeur de 50 pieds. (Photo Marcel Laforce)

"Détresse 26" veut avoir un débat à la télévision

Le groupe de mères seules, désigné sous l'appellation "Détresse 26", groupe qui a bien fait parlé de lui depuis un certain temps, réclame du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, de même que du député créditiste de Saint-Sauveur, M. Armand Bois, que ceux-ci se présentent à un débat public télévisé, au plus tôt dès cette semaine, où, pour employer les termes mêmes de "Détresse 26", "ils seraient invités à clarifier leurs basses accusations". A ce même débat, le groupe aimerait voir deux de ses représentants qui pourraient y assister, afin de répondre à d'éventuelles accusations et afin d'expliquer les objectifs qu'il poursuit, en tant que groupe.

"Détresse 26" réclame un débat public, pour faire suite à la déclaration faite récemment par le ministre des Affaires sociales, à l'effet que les assistés sociaux que l'on retrouve dans ce groupe seraient en quelque sorte "secondés" par des "organisateurs professionnels de manifestations", relativement à une marche ayant eu lieu face au parlement, au début de juillet. Le groupe accuse par ailleurs, dans son communiqué, le député créditiste Armand Bois d'avoir fait un "travail clandestin et sournois au moyen du téléphone".

Le communiqué reproche par ailleurs à MM. Castonguay et Bois d'avoir fait peser le doute sur les personnes qui oeuvrent auprès du groupe, et déploré que les victimes "de ces déclarations vagues sont toujours les plus petits", alors que "ces attaques

contre des individus non identifiés détournent l'attention des gens des vrais problèmes que rencontrent les personnes les plus défavorisées", fait-on également remarquer.

M. René Bélanger réélu président de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec

M. René Bélanger a été réélu président de la Fédération

des employés municipaux et scolaires du Québec, pour un 21ème mandat, lors du congrès annuel de la Fédération qui s'est tenu à Lachine, au cours de la semaine dernière. A une exception près, tous les membres du Comité exécutif ont été réélus. Parmi ceux-ci, en plus de M. Bélanger de Québec, on remarque MM. Robert Légaré, de Beauport, secrétaire, et Jacques Lemieux de Québec, trésorier.



Bien
parler
c'est se
respecter

Pour refléter l'image du progrès
et exprimer les richesses
diverses d'une grande culture,
notre français doit être le
français universel.

Le voyage de M. Nixon à Pékin



l'éditorial de
Roger
BRUNEAU

On annonçait la semaine dernière que le président Richard Nixon avait accepté l'invitation d'aller rencontrer le premier ministre de la Chine communiste Chou En-Lai à Pékin, avant le mois de mai 1972. Cette nouvelle a pris tous les observateurs par surprise. On savait évidemment qu'une certaine diplomatie tentait depuis des années d'établir un rapprochement entre les deux pays, on suivait avec attention mais aussi avec scepticisme certaines négociations officielles tenues à Genève, et on était loin de penser qu'une rencontre entre les deux chefs d'Etat pouvait être possible dans un avenir aussi rapproché.

L'opinion universelle a généralement bien accueilli cette nouvelle qu'elle interprète comme un geste positif en vue d'assurer la paix mondiale. C'est précisément le but que poursuit M. Nixon, comme il l'a dit dans son message au peuple américain jeudi dernier. Les observateurs y voient encore un préambule à l'admission de la Chine communiste aux Nations unies et à un règlement du conflit vietnamien.

Depuis longtemps, les spécialistes en politique internationale sont d'accord sur un point : la paix mondiale ne saurait être assurée sans la présence de la Chine populaire aux Nations unies. Ce pays, avec ses 750 millions d'habitants, ses développements techniques et scientifiques, ne peut plus être tenu à l'écart des grands débats internationaux. Les peuples du monde ne sauraient régler le sort de l'humanité et tracer les voies de l'avenir sans tenir compte d'une na-

tion qui compte près du quart de la population mondiale à elle seule. Brouillée avec la Russie, brouillée avec les Etats-Unis et le monde occidental, littéralement mise au ban de la société depuis des années, la Chine communiste est parvenue à garnir son arsenal de fusées et de bombes atomiques, armes suprêmes des puissances dominantes. Si l'on persistait encore à lui refuser sa place au rang des grandes nations, si on refusait de jouer avec elle le jeu des relations internationales, elle devrait tôt ou tard guerroyer pour forcer le cours de l'histoire.

Il est permis de penser que M. Nixon aura senti approcher le jour où les Etats-Unis devront céder devant la majorité pour admettre la Chine communiste aux Nations unies et en sera venu à la conclusion qu'il y a plus à gagner à tenter de rétablir des relations cordiales avec la Chine communiste que de continuer à vouloir la garder à l'écart. Ainsi lorsque viendra le moment où les Maoïstes auront leur mot à dire dans le concert des nations, la défaite sera moins humiliante pour les U.S.A.

Pour M. Nixon, il s'agit aussi d'une démarche politiquement rentable; à l'annonce de sa prochaine visite à Pékin, démocrates et républicains ont également applaudi ce geste au Congrès. Ceux qui ont prétendu que M. Nixon brûlait l'herbe sous les pieds de ses adversaires politiques en jouant ce coup de maître, n'ont rien exagéré. Un sondage d'opinion publique démontrerait certainement à l'heure actuelle que la cote d'amour de M. Nixon est à son meilleur aux Etats-Unis.

M. Nixon a catégoriquement nié qu'il passerait par Hanoï lors de son voyage à Pékin mais il est naturel d'y voir quand même un nouveau pas vers une solution du conflit vietnamien. C'est une vérité de La Palice que la

Chine communiste est à l'arrière-plan de cet interminable conflit du sud-est asiatique. Tout accord susceptible d'intervenir pour le retour de la paix au Vietnam sera d'autant plus valable qu'il s'appuiera sur des garanties de la Chine.

Certains pays ayant une longue habitude de relations diplomatiques avec la Chine communiste, comme la Grande-Bretagne, nous préviennent que la partie n'est pas terminée. Les diplomates chinois négocient avec patience et obstination, ne perdant jamais de vue leurs intérêts immédiats ou lointains; ils ne cèdent pas facilement devant leurs interlocuteurs. La Chine se souviendra encore longtemps de la haine, de l'amertume, des conflits qui l'ont séparée des Etats-Unis pendant plus de vingt ans. Tous les problèmes ne seront pas réglés par la rencontre Nixon-Chou En-Lai. Comme le dit un éditeur de New York, il y a un long chemin entre Washington et Pékin, il y a de grandes divergences de vues entre les deux capitales.

L'Apôtre de la Paix mondiale, Sa Sainteté le pape Paul VI a accueilli avec un grand intérêt la nouvelle du prochain voyage de M. Nixon en Chine communiste. Le Pape s'est dit convaincu que cela pourrait changer la face du monde. On ne saurait en douter et tous les espoirs peuvent être permis.

Pour sa part, le Canada ne pouvait qu'approuver la décision de M. Nixon d'accepter l'invitation de M. Chou En-Lai. Notre pays a établi des relations diplomatiques avec la Chine communiste l'an dernier, ce qui n'a certainement pas été sans impressionner nos amis américains. Et puisque M. Trudeau a également été invité à se rendre en Chine, la question qui se pose maintenant au Canada est de savoir si notre premier ministre fera son voyage avant M. Nixon.

"En pleine action"

Par Pierre VILLEMURE



A propos de Jeanne la Pucelle

Guillemin et sa Jeanne d'Arc

L'on a la nette impression qu'on va assister d'ici peu à une belle bagarre entre les admirateurs inconditionnels du professeur Henri Guillemin et les chevaliers-servants de Jeanne d'Arc. C'est du moins ce qui apparaît de plus en plus clairement à la lecture des journaux, notamment de l'Action où les belligérants ont déjà envoyé, par de vigoureuses lettres ouvertes, leur avant-garde tater le terrain près des lignes ennemies. Cela promet, en tout cas, de beaux coups d'estoc et de taille que n'aurait certes pas dévoués la belle Jeanne la Pucelle. Car il faut bien reconnaître, en dépit de tout l'intérêt que suscitent les conférences du professeur Guillemin, que l'unanimité est loin d'être faite autour des avancées historiques et des séduisantes théories de ce dernier. Pour intéressante que soit la dialectique de Guillemin, basée à priori sur la logique et le plausible, ses avancées n'en demeurent pas moins extrêmement controversées, et ils ont déjà fait l'objet de vigoureuses réfutations.

Alors! Qui lancera les premiers boulets? Les choses ne peuvent pas en rester là! "Tirez donc les premiers, Messieurs les Anglois!"

Pour ma part, j'ai déjà fait tout mon possible pour jeter des flammèches sur une meule aussi prometteuse...

Incrovable mais vrai

En parlant des Anglois, l'attitude de bon nombre d'entre eux est une source de perpétuel étonnement.

Certains Anglophones, en effet, ne semblent pas réaliser que nous sommes en 1971, et non plus au temps de la Reine Victoria, alors que le soleil ne se couchait pas sur l'Empire britannique et que la pieuvre anglo-saxonne étendait impunément ses tentacules avides à travers le monde.

L'on croit rêver quand on rencontre aujourd'hui, dans une ville comme Québec qui est francophone dans une proportion de 95 pour cent, des Anglo-Saxons "pure race", qui ne parlent pas un traitre mot de français, et qui non seulement ne tiennent pas à apprendre notre langue, mais vont jusqu'à afficher ouvertement leur dédain à cet égard.

Et il est à retenir que ces "Britannissimes" du Québec ne nous arrivent ni de l'Ontario, ni de la Colombie britannique, mais qu'ils sont bel et bien nés dans la Vieille Capitale et qu'ils y ont vécu et prospéré depuis leur naissance.

Oui, en vérité, c'est beau la compréhension mutuelle et la bonne entente. A condition, naturellement, que ce soit Jean-Baptiste qui en fasse invariablement les frais.

Il y a pourtant des choses auxquelles on ne s'habitue pas, quand on a tant soit peu de cœur au ventre et de sang dans les veines. Si Jeanne d'Arc revenait aujourd'hui sur terre et qu'elle vécût au Québec, je pense qu'elle enfourcherait à nouveau son grand cheval de bataille et qu'elle ne se gênerait pas pour dire leur fait et botter le derrière de quelques-uns parmi les nôtres. Et il se trouverait sûrement parmi nous des gens en place pour l'accu-

ser d'être une terroriste, et des Couchons en autorité pour la juger et la condamner.

Les os vénéreux de la Pucelle doivent s'entrechoquer furieusement dans sa tombe si la bonne Lorraine voit le spectacle désolant que donnent certains des nôtres, qui ne savent, au nom de la traditionnelle "bonne entente", que marcher sur le ventre, s'incliner devant le fait accompli et tendre la main comme des mendicants.

Tout compte fait, mieux vaut que Jeanne ne voit pas cela. Elle a subi suffisamment de choses affligeantes durant sa vie pour ne pas assister après sa mort au triste spectacle de notre quotidienne déconfiture.

Honneur au mérite

Notre bonne ville de Québec, qui avait déjà honoré — en décorant de leurs noms bon nombre de nos rues et de nos places publiques — tous les gouverneurs, hommes politiques et conquérants anglais qui ont influé sur notre sort depuis la Conquête de 1760, verra s'allonger la liste de ce brillant cortège avec la future autoroute "Dufferin", un autre de nos occupants britanniques d'illustre mémoire. Dieu merci. S'il eût fallu, par exemple, que l'on baptisât cette splendide artère "Autoroute Lionel-Groulx", la bonne entente et la compréhension mutuelle eussent reçu un dur coup!

Encore une fois, si Jeanne d'Arc voyait cela, elle ne manquerait pas de s'écrier, avec cette verdeur de langage que lui attribue l'Histoire: "Seigneur Jésus, il y a des coups de pieds ou... qui se perdent!"

Point de vue

sur la grève des autobus

Le gouvernement démontre son impuissance et son inutilité

Toute la région de Québec est plongée dans le chaos le plus complet par la grève des autobus de la Commission de Transport. Des hors-la-loi viennent empêcher les autobus de Charlesbourg de faire leur service régulier, et cela sans aucune justification légale. Il n'y a personne pour y mettre ordre; nous sommes en pleine jungle. Le ministre du Travail, le Conseil des ministres, l'Assemblée nationale, la Commission de Transport, la police, tout cela est impuissant pour empêcher une poignée de hors-la-loi d'imposer leur volonté à toute une population.

Ironie du sort, au moment où ministres et députés se vantent généreusement de substantielles augmentations de salaires, les faits démontrent l'impuissance et l'inutilité de ces 108 parasites, députés et ministres. Tous ces messieurs pourraient rester chez eux, comme fait la police quand les grévistes de Québec viennent imposer leur dictature aux employés d'autobus de Charlesbourg. Les salaires que nous payons à tous ces arrivistes incapables et inutiles, c'est de l'argent jeté à l'eau.

LA C.U.Q.

TOUS LES MAUX

Le désarroi dans lequel nous sommes plongés présentement et qui n'est qu'un commencement, a une cause. En décembre 1969, le gouvernement de l'Union nationale a fait adopter par l'Assemblée nationale le bill 76 établissant la "Communauté Urbaine de Québec". Cela, malgré l'opposition pratiquement unanime de tous les maires et conseillers municipaux de la région de Québec. Le triste sire qui était ministre des Affaires municipales dans le temps, le docteur Robert Lussier, député de l'Assomption, que ses électeurs ont eu le bon sens de mettre dehors, avait donné cette cynique réponse au groupe des maires qui voulaient plaider la cause du peuple devant un comité de la Chambre: "FINIES LES BOUFFONNERIES". De la part des deux partis politiques: Union nationale et libéraux qui ont imposé la C.U.Q. à la population du Québec métropolitain, c'était plutôt de l'escoquerie, préméditée ou non.

Il faut bien remarquer que le fameux "cadeau de Noël" du cynique Robert Lussier est passé comme une lettre à la poste à l'Assemblée nationale sans qu'aucun député de quelque parti politique n'ait eu la conscience et la clairvoyance de s'élever contre ce bill 76 qui décrétait l'arrêt de mort du petit propriétaire du Québec métropolitain! Autre démons-

tration de l'inconscience et de l'inutilité de nos 108 supposés représentants du peuple. Toutefois, il ne serait pas juste de les mettre tous sur le même pied, mais chose grave, personne, dans le gouvernement ne paraît se rendre compte que la C.U.Q. est en train de ruiner le petit propriétaire.

La Commission de Transport, le Bureau d'Assainissement des Eaux du Québec et la Commission d'Aménagement sont des filiales de la C.U.Q. Toutes ces charges vont fondre en même temps sur le petit propriétaire.

La C.U.Q. et son président représentent le pire fléau qui se soit abattu sur le Québec. Le choléra ou la peste n'auraient pas été plus dommageables pour le Québec. Cette Communauté Urbaine coûte déjà au contribuable plus de \$3,000,000 et je défie qui que ce soit de me nommer une seule petite chose accomplie par la C.U.Q. et qui ne pouvait pas être faite avec avantage par les municipalités elles-mêmes d'une manière beaucoup plus économique. Un seul petit exemple des extravagances de la C.U.Q.: M. Armand Trotter est allé faire un voyage en Europe pour apprendre comment disposer des ordures de Québec. Les nuisances qu'il est le plus urgent de faire disparaître sont la C.U.Q. et son président; quand celles-ci seront disparues, il sera facile de disposer des autres. Actuellement, la raison d'être de la C.U.Q. paraît être de ruiner et de faire disparaître le petit propriétaire, lequel est le dernier rempart d'une société libre. Les conseils municipaux sont les seules administrations démocratiques et honnêtes qui nous restent, c'est sans doute pour cela que le gouvernement actuel du Québec et celui qui l'a précédé ont travaillé de concert à les faire disparaître.

La présente grève des transports démontre l'impuissance et l'inutilité du gouvernement Bourassa, tout comme la grève de la construction, pendant l'été 1969 a démontré l'impuissance du gouvernement Bertrand. Il y a longtemps qu'une loi imposant l'arbitrage obligatoire et interdisant toute grève est nécessaire au Canada. Nos gouvernements ont peur des syndicats leur intérêt électoral les empêchent de les affronter.

Les dirigeants des syndicats sont devenus révolutionnaires et nos deux grands partis politiques québécois leur sont soumis. D'autre part, le chef du Parti québécois a toujours affiché un faible en faveur des syndicats. Pour qui allons-nous

donc voter aux prochaines élections?

Je me demande si à la place des 108 députés dont un bon nombre sont inutiles, chaque électeur ne devrait pas être appelé à choisir 15 ou au maximum 20 personnes pour former un gouvernement? Un gouvernement formé d'une quinzaine de personnes, hommes et femmes, intelligentes et surtout honnêtes, qui auraient comme premier souci de gouverner honnêtement, de faire passer le bien du peuple avant les intérêts personnels et électoraux; cela vaudrait bien 108 députés verbeux, acapareurs et inutiles.

Il est urgent et nécessaire que nos gouvernements fassent passer les intérêts du peuple avant les intérêts des chefs syndicalistes. Il est notoire que la majorité des travailleurs en ont assez de la dictature d'une poignée de syndicalistes qui recherchent leurs intérêts personnels avant celui des ouvriers.

Pour le moment, le peuple demande au gouvernement Bourassa de nous démontrer que nous avons un gouvernement capable de prendre ses responsabilités et de mettre fin immédiatement à la grève du transport qui paralyse la vie économique et sociale de toute la région de Québec. LE TEMPS N'EST PLUS AUX DISCOURS MAIS AUX ACTES.

Stanislas Vachon
Charlesbourg

LA PAROLE est aux lecteurs

Pour être publié, tout texte soumis doit:

- porter le nom et l'adresse véritables de l'auteur. Nous n'acceptons ni pseudonyme ni simples initiales.
- être bref et précis (environ 500 mots au maximum) et ne traiter qu'un seul sujet à la fois.
- bannir toute atteinte à la réputation: attaques personnelles, propos ou termes injurieux, etc.
- éviter ce qui relève de la simple propagande ou de la publicité.

LES OPINIONS publiées sous cette rubrique ne reflètent pas nécessairement celles de la rédaction et n'engagent que leurs auteurs.

PÈRE MARCEL - M. DESMARAIS, O.P.

capsules d'optimisme

TENIR BON

On demandait un jour à Benjamin Disraeli le secret de ses succès. Il répondit: «Persévérer, persévérer encore, persévérer toujours».

Et l'éminent homme d'Etat anglais expliqua son conseil en disant:

«Avez-vous remarqué un tailleur de pierre au travail? Il lui arrive de frapper cent fois sans que la moindre fissure apparaisse dans le roc solide. Puis, au cent et unième coup, le bloc se brise en deux. Les cent coups précédents furent-ils inutiles? Non, car ils préparèrent l'efficacité du dernier.»

Voilà. Cet exemple devrait nous inciter à tenir bon, à ne pas nous décourager quand nous poursuivons un but légitime. Ne lâchons pas: ce sera peut-être justement cet ultime effort devant lequel nous hésitons qui décidera du succès.

C'est ce que je ne cesse de redire au programme: «Eclairciez-moi, s.v.p.», quand on m'objecte: «J'ai essayé et ça n'a pas réussi.»

Je conseille: essayez encore... Oui, je comprends que votre mari semble avoir un cœur de pierre, insensible à toutes vos paroles, à toutes vos tendresses, à toutes vos exhortations. Persévérez quand même! C'est peut-être le cent et unième coup qui brisera sa froideur.

Oui, je comprends que votre femme gaspille l'argent que vous gagnez si péniblement. Et cela malgré vos multiples exhortations à l'économie... Parlez-lui de nouveau avec amour. Invitez-la à réfléchir. Engagez-la à collaborer avec vous pour sauver votre foyer. C'est peut-être la cent et unième conversation intime qui la convaincra...

Oui, je comprends que vous ayez beaucoup prié. Et Dieu semble demeurer sourd à vos supplications. Persévérez malgré ce troublant silence. N'est-ce pas Jésus lui-même qui vous y invite par sa parabole de l'ami importun? Vous vous souvenez de ce type qui va chez son voisin, en pleine nuit, pour lui demander trois pains. L'autre finit par les lui donner, non par amitié, mais pour se débarrasser et retrouver le sommeil.

Faites de même, dit Jésus, quand vous vous adressez à votre Père des Cieux...

Dans tous les domaines donc, le succès va à celui qui tient bon, jusqu'au dernier quart d'heure inclusivement.

Ottawa, le 28 juin 1971

M. Gilles Lamontagne, Hôtel de ville, Québec, QUÉBEC

Monsieur, Je reçois votre lettre du 28 juin et lorsque vous me dites considérer que je parle sans connaître les faits, je ne puis que vous retourner votre réflexion.

Celle-ci est d'autant plus injuste que j'ai assisté à plusieurs scènes de provocation policière et à des scènes de brutalité — policière toujours — sur la rue Saint-Jean et sur la Place d'Armes, que j'ai moi-même été bousculé sans raison alors que je passais sur la Place d'Armes, engueulé et menacé d'arrestation, toujours sans raison, et que je puis affirmer que dans aucun cas vous n'étiez présent.

Des deux, celui qui parle sans connaître les faits est-il celui qui a vécu les événements ou bien celui qui se fie aveuglément à la version des policiers mis en cause? Je vous le demande.

Je ne porte donc pas, comme vous le dites, "des jugements sur le coup d'émotions provoquées par les récits de journalistes en mal de sensation", mais je parle d'expérience. Je relève votre phrase au sujet des journalistes pour vous souligner que de tous temps les journalistes qui garantissent l'un de nos droits fondamentaux, celui à une information libre, ont été la cible première des dictateurs et des politiciens véreux qui, c'est inévitable, trouvent à se plaindre d'eux.

Votre lettre ne constitue pas une réponse à la mienne mais un énoncé de faits différents et, dans certains cas, d'un bien-fondé très douteux.

Quand vous parlez d'un bistro où se seraient entassés illégalement plus de 200

jeunes et que vous mentionnez le danger d'incendie, je suis d'accord avec vous. Cependant, le premier responsable est le propriétaire de ce bistro — je ne devrais pas avoir à vous le rappeler — il existe des règlements municipaux qui prévoient des sanctions contre celui qui tolère dans son établissement plus que le nombre de clients permis. C'est donc contre ce propriétaire qu'il fallait sévir et non pas en bousculant et en matraquant à tort et à travers les clients et les piétons paisibles.

J'ai mentionné dans ma première lettre que les policiers se conduisaient comme de sombres brutes et comme s'ils étaient en guerre contre les "civils", contre les jeunes en particulier. Je me permets d'insister sur le fait que l'administration municipale aurait tout à gagner en s'assurant que ses policiers aient une leur de sens commun (je n'ose même pas parler d'intelligence ou de psychologie!). Si les policiers de Québec faisaient montre d'un peu de politesse et de tact, une bonne partie des derniers événements, sinon la totalité, ne se seraient pas produits et l'atmosphère de Québec serait aujourd'hui plus respirable.

Je reprends l'exemple que je mentionnais, parce que vous auriez tout à gagner à en tenir compte. Il passe cet été à Ottawa des milliers de jeunes qui se comportent comme ceux de Québec, ni mieux, ni pire. Or, il n'y a eu aucun accrochage entre eux et les policiers. Ceux-ci se sont montrés polis et, contrairement à l'opinion de leurs confrères de Québec, cela ne nuit pas à leur efficacité. Cependant, ils s'occupent des vrais problèmes et ne cherchent pas à "écoeurer le monde", si vous me permettez l'express-

sion. Et la situation est nettement meilleure.

Il en est de même à Toronto, dans Yorkville, par exemple. Un peu de psychologie. Un peu de bonne volonté. On n'essaie pas de se montrer le plus fort, de jouer aux gorilles et de casser la gueule à qui ne nous plaît pas. Et tout va bien.

La police de Québec aurait tout avantage à prendre exemple sur ces deux corps policiers.

Il est vrai, il faut en convenir, que ni l'un, ni l'autre de ceux-ci n'a parmi ses directeurs une brute de notoriété internationale, qui fut l'un des grands responsables du "samedi de la matraque" en 1964.

Je terminerai en vous racontant une anecdote qui vous fera probablement sourire. Moi je trouve qu'elle devrait donner froid dans le dos à tous les Québécois. L'an dernier, à la suite de nombreuses bousculades sur la Place d'Armes, j'ai téléphoné au chef Matte afin de savoir en vertu de quels règlements il agissait. Il n'a pas pu me répondre. Cependant, comme il invoquait sans cesse le "désordre" sur la Place d'Armes, je lui ai demandé ce que c'était le désordre selon lui:

DEFINITION DU DESORDRE SELON LE CHEF MATTE: "Ben... le désordre... c'est quand il y a des guitares..." (Les points de suspension marquent son hésitation et non pas une coupure dans la citation, qui est intégrale, je peux le jurer.)

J'espère que, de votre côté, vous réfléchirez à tout ceci avant de croire aveuglément les rapports de vos "forces de police". Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

André Sirois,
17 Marlborough,
Ottawa.

La PAROLE est aux LECTEURS

Lettre au maire Lamontagne

Horizon 2000

Mille déléguées au congrès mondial des femmes rurales

OTTAWA (PC) — Quelque mille déléguées assisteront au congrès triennal de l'Association mondiale des femmes rurales, à fait savoir à Ottawa le mouvement canadien affilié. La réunion aura lieu du 10 au 20 août, à Oslo, en Norvège.

On a indiqué à la Fédération des groupements féminins du Canada, que les résolutions au congrès porteront notamment sur les retombées

chimiques, la pollution, le bien-être des personnes aveugles, et la condition de la femme.

L'Association internationale, seule du genre au niveau mondial à réunir des femmes domiciliées dans les régions rurales, comprend plus de 200 affiliations sur six continents, avec un siège social à Londres, en Angleterre.

Les membres associés concentrent leurs efforts, dans leurs pays respectifs, pour améliorer l'éducation, le logis et l'alimentation, afin que l'existence soit plus agréable.

La présidente de l'association, Mme Aroti Dutt, de Calcutta, en Inde, présidera les séances du congrès.

Mme Graham Spry, d'Ottawa, qui est vice-présidente, apportera sa contribution pour préparer les colloques éducatifs.

Mme E.V. Fulton, de Birtle, au Manitoba, présidente de la fédération canadienne, dirigera le groupe des quelque 80 déléguées du Canada, ainsi que des invités accrédités.

Mme J. Philip Matheson, de Winsloe, Ile du Prince-Edouard, assume le poste de vice-présidente pour le Canada.

Pas assez agile pour devenir serre-frein

LOS ANGELES (PA) — La direction de la compagnie de chemin de fer Southern Pacific a fait savoir à Los Angeles, que Gaylene Snow n'est pas assez agile pour devenir la première femme assumant les fonctions de serre-frein.

Mlle Snow, qui ne doute pas de ses capacités, a logé une plainte à la Commission fédérale sur l'égalité des possibilités d'emploi, indiquant que la compagnie ferroviaire faisait preuve de discrimination à son égard, pour la seule raison qu'elle est une femme.

Avec l'aide du syndicat des employés du transport, Gay-

lene Snow, 37 ans, avait réussi à se faire accepter comme stagiaire par la Southern Pacific, le mois dernier. Récemment, elle a perdu pied sur une échelle de fourgon. Les directeurs de la compagnie ont estimé qu'elle manquait d'agilité, et lui ont redonné son ancien emploi de commis.

Yvette Bureau
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENT SPORT
150 avenue St-Vallier, Québec 8
Tél. : 325-9033

confectionnez-les vous-même!

Confortable Crochet



9019 8-16
Marian Martin
Vous aimez la fermeture éclair en avant. Vous serez à l'aise dans vos mouvements. Choisissez un tricot léger. Demandez le patron 9019, tailles 8, 10, 12, 14, 16.

Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.
PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangés. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no : Tailles : Patron no : Tailles : Adresse : Nom :



• Confortable et presque indestructible, le mobilier MIRA-FOAM est un tout nouveau genre de meubles de jardin aussi jolis à l'intérieur qu'à l'extérieur. Entièrement faits de mousse (foam) urethane légère mais ferme, ils peuvent être transportés sans effort ni risque par n'importe quel membre de la famille dans le jardin, sur le patio ou autour de la piscine.

Comment prolonger la vie des fleurs coupées

Une partie du plaisir que l'on retire de la culture des fleurs est de pouvoir les couper pour en faire des bouquets décoratifs. Les amateurs voudront présenter des spécimens de choix, ou des arrangements, dans les foires locales et les expositions florales.

La plupart des gens coupent toutes sortes de fleurs mélangées dans leur jardin, les apportent à la maison et les disposent dans des vases ou d'autres récipients, sans se préoccuper outre mesure des méthodes qui pourraient prolonger la vie de leurs fleurs coupées.

Certaines fleurs, comme les chrysanthèmes, s'accommodent de ce traitement et se conservent pendant plusieurs jours alors que d'autres, non traitées, commencent immédiatement à se détériorer. Il serait pourtant possible de prolonger la vie de presque toutes les fleurs, et même souvent de revivifier une fleur dépérissante qui retrouvera sa fraîcheur si l'on en recoupe la tige.

Les fleurs coupées absorbent l'eau par leur tige, et le fait qu'elles restent au sec pendant un certain temps peut porter atteinte à la bonne circulation de l'eau. C'est la raison pour laquelle tant de fleuristes conseillent de couper la tige sous l'eau,

ce qui rétablit la circulation immédiatement. Il faudra toujours se servir d'un couteau bien affilé pour que la coupe soit nette.

Une fois l'opération faite, les fleurs devront être immédiatement placées dans de l'eau à la température de la pièce, car la plupart d'entre elles absorbent plus facilement de l'eau tiède que de l'eau froide.

Si cela vous est possible apportez un seau d'eau tiède au jardin, de bonne heure le matin, avant que le soleil ne soit trop haut dans le ciel. Dès que les fleurs sont coupées, placez-les immédiatement dans cette eau tiède; il suffit que la base des tiges soit recouverte. Si vous n'avez pu cueillir vos fleurs de bonne heure le matin, coupez les tiges dans la soirée, au moment où elles sont gorgées d'eau. Faites une coupe en biseau, ce qui augmentera la surface d'absorption.

Après la coupe, placez le seau contenant les fleurs dans un sous-sol frais et humide pendant au moins trois heures, ce qui placera vos fleurs dans les meilleures conditions pour la préparation de vos bouquets.

Ces conseils, si vous les suivez, vous permettront de prolonger la vie de la plupart des fleurs coupées.

Il existe cependant certaines espèces qui nécessitent un traitement spécial avant de les placer dans l'eau. Pour les plantes ligneuses comme les lilas, les forsythies et les pommiers, il faudra aplatis à l'aide d'un marteau, deux ou trois pouces à la base de la tige ou la fendre sur une longueur d'environ un pouce avec un couteau bien tranchant. Les plantes ligneuses vivaces comme les asters et les phlox répondent également bien à ce traitement.

Les tiges des buddléias, des dahlias et des zinnias devront être placées dans de l'eau très chaude pendant quelques secondes, puis ensuite plongées immédiatement dans de l'eau froide. Pendant cette opération, veillez à protéger les fleurs de la vapeur en les enveloppant au préalable dans un papier journal d'où ne sortiront que les tiges.

Les tulipes devront être enroulées dans du papier et leurs tiges immergées dans de l'eau pendant toute une nuit. Cela les empêchera de s'incurver et vous aurez de belles tiges droites pour votre plateau d'exposition ou votre décoration.

Les quenouilles dureront longtemps si vous les trempez dans de la laque claire ou si vous les enduisez de vernis à ongles incolore afin

de prévenir leur éclatement, mais il ne faudra pas ensuite les placer dans l'eau.

Vous cautériserez avec une alumette l'extrémité des tiges de poinsettias, des plantes laitueuses et des différents types de pavot. Il faudra couper ces derniers la nuit précédant leur épanouissement; en mettant une goutte de cire fondue au centre de la fleur, on pourra tenir épanouis les pavots et les autres fleurs qui ont tendance à se refermer.

Quant aux fleurs séchées, qui n'ont évidemment pas besoin d'un traitement des tiges, le séjour temporaire dans un endroit frais constitue la condition principale de succès, et c'est celle qui est habituellement négligée.

Ne sous-estimez pas l'efficacité des produits commerciaux de conservation des fleurs. Non seulement ils prolongent la vie des fleurs coupées, mais ils permettent d'éviter les changements d'eau quotidiens, une opération que l'on oublie bien souvent. Ces produits sont particulièrement utiles lorsqu'ils sont ajoutés à l'eau alimentant des bouquets de plantes annuelles.

Si par hasard, vous n'en trouvez pas, vous pouvez vous servir d'une solution de sucre d'une hauteur de 1 à 2%.



Les réponses à ces questions nous sont données à l'Institut International de Recherches Rizicoles (IIRRI), à Los Banos, aux Philippines, à environ 60 kilomètres au sud de Manille.

Cet Institut, ouvert en 1962, fut créé par la Fondation Ford et la Fondation Rockefeller, en collaboration avec le gouvernement des Philippines. Il était destiné à devenir un centre international de recherches sur le riz et sur les méthodes qui permettaient de l'améliorer. En 1970, l'Agence pour le Développement International (AID) devint la troisième source importante de fonds.

Les chercheurs de l'Institut du Riz sont partis d'une souche appelée Indica, courante en Asie méridionale et l'ont croisée avec un riz plus court, venu de Chine. La souche obtenue porte le nom d'IR-8; elle date de 1966.

L'IR-8 a des feuilles courtes et droites qui permettent à l'eau de mieux s'écouler le long de la tige et au soleil d'atteindre les feuilles inférieures.

L'IR-5 fut découvert en 1967, en croisant l'Indica avec le riz Japonica, de Taiwan et du Japon, de meilleur rendement.

Presque partout, l'introduction de l'IR-5 et de l'IR-8 a entraîné des résultats extraordinaires; la production s'est multipliée par 30 et même par 100. Ces souches tirent meilleur parti des engrais et si l'eau est suffisante grâce à des systèmes d'irrigation, la récolte se fait aussi plus rapidement.

Les résultats à long terme sont encore difficiles à apprécier car les nouvelles variétés sont habituellement introduites dans les terrains les meilleurs où se trouvent aussi probablement les agriculteurs les plus actifs, les plus expérimentés et les mieux outillés. Il faut aussi noter que les conditions atmosphériques ont presque partout été excellentes ces deux dernières années.

La consommation d'engrais reflète déjà ces progrès. Elle a augmenté de 50% en Inde en 1967-1968 et de 30% au Pakistan. C'est surtout pour le nouveau riz qu'ils ont été utilisés.

L'Institut International de Recherches Rizicoles continue cependant à développer de nouvelles souches qui répondront à diverses conditions de culture. En 1969, l'IR-20 et l'IR-22 ont fait leur apparition; ils sont estimés représenter une amélioration des variétés précédentes. Les agronomes de l'Institut ont aussi mis au point des herbicides assez puissants pour contrôler les mauvaises herbes en une seule application après repiquage.

L'Institut a également mis au point une désherbeuse portative à moteur qui peut être facilement emportée dans la rizière; elle permet à un homme de désherber un hectare en 17 heures. Le même travail prend 70 heures s'il est fait manuellement.

Le battage commence à se faire à la machine. Il est courant, dans les campagnes de l'Asie, de voir des hommes et des femmes prendre en main une gerbe de riz sec et la jeter brusquement contre une pierre ou un cadre de bois pour en dégrader le grain. Ce travail éprouvant ne permet guère à un bon ouvrier agricole de récolter plus de 18 à 22 kilos par heure.

Une nouvelle batteuse à riz a été mise au point par l'Institut. Elle a la forme d'une table; munie d'un petit moteur à refroidissement à air, elle est assez légère pour être emportée dans la rizière et peut battre 325 kilos en une heure.

En Thaïlande, les rizières étaient autrefois labourées avec des buffles. Les agriculteurs trouvent maintenant plus économique de louer un tracteur pour travailler leurs champs. Il ne leur en coûte que quelques dollars par arpent, ce qui est plus rentable que de garder un buffle toute l'année, qui ne servira que pendant les quelques semaines du labourage de la rizière.

Au Pakistan Oriental, les deux nouvelles variétés, IR-20 et IR-22, se répandent rapidement. Les pompes mécaniques, de plus en plus nombreuses, permettent aussi d'irriguer. Il y en avait 19,000 en 1969-70; on estime que ce chiffre atteindra 40,000 en 1974-75. Il faut y ajouter 32,000 puits instantanés, déjà en utilisation.

Le nouveau riz exige plus d'eau et un meilleur contrôle de l'irrigation; sa culture réclame également plus de capitaux et de nouveaux prêts financiers.

On peut considérer que l'Asie, dans son ensemble, est en train de vivre rapidement et sans heurts une révolution agricole extraordinaire. "Verte" ou "micauleuse", ceux dont elle remplit le bol de riz sont loin de s'en plaindre.

par Henry S. HAYWARD

On l'appelle la "révolution verte".

Elle frappe les yeux de ceux qui survolent l'Asie; à perte de vue ce ne sont que champs verdoyants.

Parlons, les rizières et les autres cultures de céréales étaient leur tapis vert.

Les récoltes sont plus belles et plus rapides; c'est là la véritable révolution.

Vous avez peut-être déjà entendu parler de ces nouvelles souches de "riz miracle". Les experts emploient rarement ce terme, mais ils savent bien ce qu'il désigne. Pour eux, c'est tout simplement le "nouveau riz".

Quel que soit le nom dont on l'appelle, des changements incroyables se produisent aux confins du continent asiatique, dans la culture des céréales.

La Chine continentale ne semble pas encore avoir participé d'une façon importante à cette véritable révolution, mais l'on pense que les Communistes travaillent, eux aussi, à la recherche de nouvelles souches. Radio-Canton vient d'annoncer la découverte d'un nouveau produit chimique favorisant la riziculture, le "702", dont on espère des résultats spectaculaires.

Dans d'autres parties de l'Asie, de nouvelles semences et de nouvelles techniques agricoles ont déjà produit une révolution dans le domaine de la production alimentaire; la vie de la population, elle aussi, se transforme.

Ce nouveau riz porte, au Viet-Nam, le nom officiel de "Than Nong"; la population déclare qu'il remplit mieux le bol de riz que les souches qu'elle cultivait habituellement.

Un rapport de l'OTASE cite un agriculteur de Vinh Long: "La préparation de ma rizière, l'achat des semences, des insecticides et des engrais, le salaire de mes ouvriers agricoles me reviendront à 40,000 piastres. Si j'avais planté du riz ordinaire, cela ne m'aurait coûté que 15,000 piastres."

"Mais la vente de ma récolte m'a rapporté 150,000 piastres, soit 110,000 piastres de bénéfice net. Avec l'ancien riz, j'aurais récolté 25,000 piastres, soit un profit de 10,000 piastres seulement. J'ai également découvert que je pouvais, avec le Than Nong, faire deux récoltes par an, car il ne prend que six à sept mois pour parvenir à maturité."

D'autres agriculteurs viet-namiens font état de semblables expériences. Les souches IR-5 et IR-8 sont les plus employées au Viet-Nam.

En moins de dix ans, les paysans asiatiques, qui devaient auparavant importer du riz, constatent qu'ils peuvent maintenant suffire à leurs besoins et même qu'ils disposent d'un excédent qui peut être exporté. Sauf dans certaines régions arrières ou dans celles où des conditions particulières découlent de la guerre ou de calamités naturelles, la famine et la sous-alimentation sont en recul.

Les progrès sont déjà si considérables qu'un nouveau problème se présente: comment contrôler la production du riz pour prévenir une surproduction?

La Birmanie, la Thaïlande et d'autres pays tirent habituellement leurs revenus de l'exportation de leur excédent de riz; ils ont aujourd'hui plus de peine à trouver des acheteurs.

Dans d'autres régions, l'influence de ces nouvelles souches se fait sentir dans la véritable course qui se livre entre l'explosion démographique et le déficit de la production alimentaire.

De grandes famines en Asie et en Afrique semblent moins probables; le prix des céréales est en baisse et les surplus alimentaires sont en hausse.

La question se pose de savoir si des ressources alimentaires plus satisfaisantes vont inciter les masses de l'Asie et de l'Afrique à avoir encore plus d'enfants, maintenant qu'elles peuvent en assurer la nourriture. Il est actuellement impossible de prévoir la réponse.

Personne ne connaît encore le potentiel de ces nouvelles variétés. Elles n'ont pas encore été exposées assez longtemps aux diverses conditions de climat, à tous les fleaux possibles, aux différences d'humidité, à toutes les modalités de commercialisation. On n'a pu encore étudier leurs conditions de stockage et si le consommateur les acceptera volontiers.

Qu'est exactement ce riz miracle? D'où vient-il? Quelle est son histoire?

La révolution du riz en Asie

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TORONTO

Tendance

TORONTO (PC) — Les aurifères ont repris 3,80 à 176,45 et les pétroles de l'ouest 40 à 233,47. Les métaux de base ont coté 66 à 92,78 et les industrielles se sont maintenues à 177,23.

Le volume s'est inscrit à 1,70 million, contre 1,98 million la veille. La valeur globale des transactions a atteint \$16,3 millions contre \$18,6 millions vendredi.

A l'ouverture le marché enregistrait un léger repli qui a été en s'accentuant jusqu'à midi, sous les pressions exercées par Wall Street. Cependant, une reprise s'est produite dans l'après-midi et vers la fin de la séance, la plupart des pertes de la journée étaient résorbées.

Les pertes l'emportèrent sur les gains par 268 à 198, avec 255 valeurs inchangées.

Chrysler a repris 1-3-8 à 28,8-8. Tara, 3-8 à 17,1-17. Nabors Drilling, 1-2 à 13-13,2-13. Dome Pete, 2 à 108-1-2. Thomson Paper Box, 1 à 66-66, 1-2 à 116-1-2. Scurry-Rainbow, 1-4 à 820-1-2. Inco, 3-8 à 834-7-8. Supersteel, 1-3 à 34-34. Consumers Distributors, 3-4 à 26-1-4. Alberta Gas Trunk, 1-4 à 44-1-4 et Canadian Home-Steak, 45 cents à 95-65.

Bow Valley a cédé 3-8 à 27-1-8. Phillips, 1-4 à 10-1-4. CP Ltd., 1 à 6-2. Royal Trust, 7-8 à 13-1-2. Bethlehem, 1-2 à 116-1-2. Pan Ocan, 7-8 à 114-7-8. Falconbridge, 3-8 à 99-1-8. Asama, 1-2 à 21-1-2. Ope-ka, 3-8 à 10-1-4. Consumers' Gas, 1-4 à 21-1-4. Pacific Pet, 1-4 à 13-1-2. Crush International, 1-4 à 8-1-4 et 1-4 à 11-1-4 et Dofoaso 3-8 à 23-1-8.

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Imp Oil	5024	26,25	25,25	26,25
Imperial	2622	25,25	24,25	25,25
Imperial Oil	1840	27,25	27,25	27,25
Crush Int'l	1740	19,25	19,25	19,25
Dominion	1230	24,25	23,25	24,25

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Ch Homest	1400	92,50	92,50	92,50
Homest	2025	15,25	15,25	15,25
Barrick	2545	12,00	12,00	12,00
Anglo	2500	17,25	17,25	17,25
Algonia	1700	14,25	14,25	14,25

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
C Homest	1400	92,50	92,50	92,50
Homest	2025	15,25	15,25	15,25
Barrick	2545	12,00	12,00	12,00
Anglo	2500	17,25	17,25	17,25
Algonia	1700	14,25	14,25	14,25

COTATION INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

COMMISSIONS FINANCIÈRES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
Abel	400	390	390	390
Abilco	420	7,25	7,25	7,25
Abilco 7 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 8 1/2	400	7,25	7,25	7,25
Abilco 9 1/2	400	7,25	7,25	7,25

NOMINATION

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a., au poste de directeur général adjoint de la Banque, responsable de la section placements.

Monsieur Castonguay demeure également comptable en chef et contrôleur.

M. Pierre Castonguay, C.G.A.

Le directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Castonguay, c.g.a

Le Canada tient bon: le pipe-line du Nord-Ouest sera bientôt construit

OTTAWA (P.C.) — Des préparatifs sont déjà en cours pour entreprendre dès l'été la construction d'un pipe-line destiné à transporter le gaz naturel de l'Arctique canadien et de l'Alaska. Telle est la révélation faite lundi, devant le Conseil national de l'Energie.

M. Robert Blair, principal administrateur de la société Alberta Gas Trunk Line, a déclaré que la date du début des travaux et la route que suivra le pipe-line dépendront de la région où sera trouvé le gaz, mais que la construction pourrait débuter en 1973.

"A mon avis, les nouveaux gisements importants de gaz de l'Arctique seront exploités vers la fin des années 1973."

M. Blair a précisé que le gaz de l'Arctique canadien pourrait être transporté grâce au prolongement d'un pipe-line reliant l'Alberta à l'Alaska que projettent sa compagnie et quatre autres entreprises. Une autre ligne projetée serait celle reliant l'île King Christian à Winnipeg.

Le pipe-line projeté depuis l'Alaska dont le nom est Gas Arctic Project, comprend Alberta Gas Trunk Line, le CNR, Columbia Gas System Inc., de Wilmington, Del., Northern Natural Gas Co. d'Omaha, Nebraska et Texas Eastern Transmission Corp., de Houston, Texas. La compagnie de gestion de l'entreprise, l'Alberta sera chargée de la.

Un pipe-line Alaska-Alberta est déjà possible économiquement, a déclaré M. Blair, bien qu'il faille trouver de plus grandes quantités de gaz dans l'Arctique canadien pour que le prolongement soit rentable.

Toutefois, il est d'avis que suffisamment de gaz pourra être trouvé dans l'Arctique canadien pour permettre l'utilisation d'un pipe-line dès 1979.

Reserves

Certaines réserves de gaz dans la région sud des Territoires du Nord-Ouest permettent déjà d'en espérer l'exploitation, a-t-il précisé au Conseil. "Plusieurs centaines de trillions de pieds cubes" pourraient être trouvés dans l'Arctique.

Au cours d'une interview, M. Blair a déclaré que le coût d'un pipe-line de 1,550 milles allant de l'Alberta à Prudhoe Bay en Alaska, sans le prolongement jusqu'à l'Arctique canadien, serait de \$1,500 millions. Une autre somme de \$500 millions serait nécessaire pour agrandir les établissements actuels.

Au début de 1972, Alberta Gas Trunk Line aura prolongé ses établissements vers le secteur nord-ouest de la province afin de transporter le gaz vers le sud, a-t-il déclaré au Conseil. Le pipe-line de l'Alaska partirait précisément de là.

M. Blair a ajouté qu'une déclaration détaillée sur ce prolongement serait faite mercredi à Calgary.

On s'inquiète de la pollution

A Contrecoeur, Sidbec utilisera 25 milliards de pi. cu. de gaz

OTTAWA (P.C.) — Un ingénieur-chimiste de Sidbec-Desco, de Montréal, a déclaré hier à l'Office national de l'Energie, que l'usine de réduction de fer qui sera construite à Contrecoeur pourrait utiliser jusqu'à 25 milliards de pieds cubes de gaz par année, lorsqu'elle fonctionnera à pleine capacité.

M. Jacques Larocque a expliqué que le gaz est indispensable dans le procédé de réduction d'oxyde de fer, tel que l'utiliserait l'usine. "C'est un procédé économique et supérieur à tout autre pour Sidbec."

Le président de la séance, M. Neil J. Stewart, a demandé si l'on appliquait des règlements sévères contre la pollution dans la région de Contrecoeur.

"Sidbec-Desco est une compagnie de la Couronne, a répondu M. La Roche, nous nous devons donc de donner l'exemple."

Et si le prix du gaz montait de 10 pour 100, le procédé serait-il encore économique, a demandé un membre de l'Office, M. C. G. Edge.

Dans ce cas, Sidbec devrait étudier de nouveau la situation, dit M. La Roche, le prix du gaz étant un facteur important: notre compagnie est encore en pourparlers avec Trans-Canada Pipelines Ltd.

Plus tard, un groupe de l'Université de Toronto — Pollution Probe — s'est opposé à la vente aux Etats-Unis de 2.7 trillions de pieds cubes de gaz de l'Alberta.

OPPOSITION

Dans un mémoire présenté à l'Office national de l'Energie, ce groupe invoque trois raisons:

— Il faut que le Canada garde des réserves suffisantes de gaz, spécialement pour réduire la pollution;

— Il faut empêcher les dommages causés à l'environnement par la construction d'un pipeline et retarder une telle entreprise tant que des recherches n'auront pas été faites;

— Il faut prendre garde à l'épuisement de nos réserves de ressources fossiles et ne demander ni l'augmentation de la consommation est bien raisonnable, à notre époque.

M. Brian Kelly, administrateur de Pollution Probe, a déclaré devant l'Office que l'on pourrait trouver au gaz naturel de nouveaux emplois: combustible pour autos et avions par exemple, ce qui augmenterait la consommation du gaz plus qu'on l'imagine.

"Pollution Probe est d'avis que l'Office de l'Energie et les compagnies sollicitant des permis d'exportation ont grossièrement sous-évalué la demande de gaz naturel, surtout pour fins domestiques."

Pollution Probe est soutenu par le département de zoologie de l'Université de Toronto. Pour étudier des problèmes de pollution, le groupe reçoit des subventions publiques et privées: quelques autres villes canadiennes possèdent des groupes semblables.

Sept hauts fonctionnaires nommés ambassadeurs

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral a rendu publique une liste de sept hauts fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce nommés ambassadeurs à l'étranger.

M. Donald M. Cornett, 52 ans, de Kingston, Ontario, présentement directeur des institutions du Commonwealth au ministère des Affaires extérieures, devient ambassadeur au Danemark. Il remplace M. H. Wershof qui, de son côté, devient ambassadeur en Tchecoslovaquie et en Hongrie, où il remplace M. T. Wainman-Wood.

M. Christian Hardy, de Montréal, présentement ambassadeur au Brésil, devient le premier ambassadeur résident du Canada en Algérie.

M. Gerald F.G. Hughes, de Québec, fonctionnaire supérieur du Service des délégués commerciaux du ministère de l'Industrie et du Commerce, affecté à l'ambassade de Rome comme conseiller, est nommé ambassadeur en Turquie, où il remplace M. Klaus Goldschlag.

M. John A. McCordick, de Toronto, à la Direction des relations scientifiques et problèmes environnementaux du ministère des Affaires extérieures est nommé ambassadeur en Pologne pour remplacer M. P.A. McDougall.

M. David Stanfield, d'Ottawa, directeur général du Bureau de la coordination au ministère des Affaires extérieures, est nommé ambassadeur au Caire, où il remplace M. Thomas Carter.

Enfin, M. Barry C. Steers, de London, Ontario, directeur du Groupe de développement des marchés au ministère de l'Industrie et du Commerce, est nommé ambassadeur au Brésil, où il remplace M. Hardy.

Le fédéral n'a pas à retarder sa politique sur la câblodiffusion

OTTAWA (P.C.) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier a déclaré lundi que le gouvernement fédéral ne s'était aucunement engagé à retarder l'annonce de sa politique relative à la câblodiffusion pendant que se poursuivent les consultations avec les provinces.

"Le Conseil de la radiotélévision canadienne ne doit pas être gêné", a dit le ministre au cours d'une conversation téléphonique. "Il doit manifester ses responsabilités en vertu de la loi de la radiodiffusion."

"Le ministre faisait allusion aux remarques du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa sur les ondes de la station montrealaise de langue anglaise C.I.A.D. dimanche, qui avait exprimé sa surprise à l'annonce de la nouvelle politique du CRTC, vendredi dernier, en ce qui a trait à la câblodiffusion."

M. Bourassa avait précisé: "Je suis surpris d'entendre qu'une décision de politique aussi importante ait été rendue, tout particulièrement alors que les pourparlers sur le sujet se poursuivent toujours entre Québec et Ottawa".

MALENTENDU

M. Pelletier a précisé qu'il s'agissait sûrement "d'un malentendu". "Le gouvernement n'a jamais offert de suspendre les travaux du Conseil qui subit les pressions des entreprises de câblodiffusion", a ajouté le ministre.

Le secrétaire d'Etat a fait remarquer qu'il a déclaré en public, depuis un bon moment, que la câblodiffusion doit être intégrée au système de radiodiffusion canadien et c'est également l'objectif du Conseil.

M. Pelletier a souligné que l'annonce du Conseil ne porte aucunement atteinte aux entretiens avec le Québec, l'Alberta et l'Ontario sur les problèmes politiques découlant de la juridiction sur la câblodiffusion.

Tant que la loi de la radiodiffusion ne sera pas modifiée, le Conseil doit continuer à régir la câblodiffusion.

Il s'est refusé à tout commentaire au sujet d'une déclaration du ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, voulant que l'annonce du Conseil n'entraverait pas les efforts déployés par la province pour renouer le contrôle de la câblodiffusion au gouvernement fédéral.

Le Canada se doit d'empêcher que les Pakistanais ne meurent de faim

Une innovation pour les dentiers

Une crème plastique facile à utiliser et révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers.

Maintenant, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents, avec cette crème plastique récemment découverte qui aide à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers en place plus fermement pendant des heures!

C'est la crème adhésive pour dentiers **FIXODENT™** à employer tous les jours.

La crème **FIXODENT** non seulement fait tenir les dentiers plus fermement — mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force, mâcher mieux les aliments et manger de façon plus naturelle... et même vous sentir plus à l'aise. Procurez-vous **FIXODENT** dès maintenant dans toutes les pharmacies — une innovation révolutionnaire!

C7116-F

(par Elie LALANCETTE)

OTTAWA (P.C.) — Les trois parlementaires canadiens qui ont visité l'Inde et le Pakistan recommandent principalement au gouvernement canadien de doubler son aide aux réfugiés pakistanais en Inde et de prévenir une famine possible au Pakistan oriental.

Au cours d'une conférence de presse, lundi, à Ottawa, MM. Andrew Brewin, Heath Macquarrie et Georges Lachance respectivement députés néo-démocrates, conservateur et libéral des circonscriptions de Greenwood, Hillsborough et Lafontaine, ont demandé en outre de porter toute la question devant les membres de l'Assemblée générale des Nations unies.

Aux gouvernements concernés par la crise pakistanaise, les parlementaires canadiens recommandent de trouver une solution politique à la crise, en tenant compte notamment des dernières élections de décembre dans ce pays.

Les trois visiteurs canadiens revenaient d'un séjour de deux semaines en Inde et au Pakistan, après avoir été invités par les gouvernements de ces pays à venir constater sur place l'état de la situation depuis le début des troubles au Pakistan.

MM. Brewin et Hillsborough ont déclaré avoir reçu une invitation personnelle, alors que M. Lafontaine s'est joint au groupe en tant que vice-président du Comité permanent des Communautés sur les Affaires extérieures.

Leur première recommandation, de porter l'aide financière canadienne de \$2 millions à \$5 millions vise surtout à aider l'Inde à subvenir aux besoins des quelque 6.8 millions de réfugiés actuellement établis en Inde.

On sait que les troubles ont commencé après les élections de décembre au Pakistan.

REPRESSION

Après les élections un vent d'indépendance a commencé à souffler au Pakistan oriental et certains troubles s'en suivirent. Pour rétablir la situation et brimer ce sentiment d'indépendance, les troupes furent envoyées et, racontant les réfugiés, ont brûlé les maisons et massacré entre un demi-million et un million de civils.

L'Ontario ne reconnaît pas non plus le droit au secret professionnel du journaliste

TORONTO (P.C.) — Un journaliste du Globe and Mail de Toronto, M. John Zaritsky, a été condamné à \$500 d'amende lundi pour avoir refusé de révéler, lors d'une enquête judiciaire, le nom de celui qui lui a fourni une copie d'un document secret du gouvernement de l'Ontario, portant sur l'achat de terrain à Niagara Escarpment.

Le commissaire-enquêteur, le juge Colin Bennett, n'a pas fixé d'alternative à cette condamnation et le procureur de la Couronne, Me B.J. MacKinnon a déclaré qu'il ne voulait envoyer Zaritsky en prison afin de ne pas en faire un martyr.

Le gouvernement de l'Ontario avait ordonné une enquête sur ses propres achats de terrain, faits par l'entremise d'une firme, Caldeon Mountain Estates, pour un montant de \$733,000. L'opposition avait alors accusé cette firme, dirigée par d'émigrants progressistes — conservateurs, d'avoir spéculé sur ces terrains en connaissant à l'avance les projets du gouvernement torontois.

VOS SPECIALISTES
VENTE-REPARATION
ET POSAGE

DROLET RESSORTS
D'AUTOMOBILES INC.

1275, DES ARTISANS Tél. : 683-1711

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

522-4771

Les prix des laitiers et des épiciers se rapprochent

MONTREAL (P.C.) — Les épiciers ont augmenté, lundi, de treize cents le prix du lait vendu dans le contenant de trois pintes, soit une hausse moyenne de 4,33 cents la pinte, pendant que les laitiers le haussaient de huit cents, soit une moyenne de 2,66 cents la pinte. Vendu dans le contenant d'une pinte, le lait a accusé une augmentation de deux cents tant chez l'épicerie que chez le laitier. Toutefois, les nombreux comptoirs qui vendaient le lait à 27 cents la pinte, la semaine dernière, ont dû porter leur prix à 31 cents, soit 4 cents de plus.

Ainsi les principaux effets de l'ordonnance émise par la Régie des marchés agricoles auront été de réduire de moitié l'écart qui séparait les épiciers des laitiers et les vendeurs au comptoir entre eux.

Les laitiers ont haussé d'environ deux cents la pinte le prix du lait. Livré par eux, la pinte de lait est donc passée de 31 cents à 33, tandis que le contenant de trois pintes coûte 95 cents plutôt que 87 cents.

Chez la plupart des épiciers indépendants, le lait a subi une augmentation similaire de deux cents lorsque vendu dans la pinte mais de quatre cents et un tiers lorsque vendu dans un contenant de trois pintes. Ainsi l'épicerie du coin continue de vendre la pinte de lait au prix du laitier, soit 33 cents tandis qu'il n'accorde plus qu'une ristourne de cinq cents au lieu de treize sur le contenant de trois pintes, puisqu'il vend celui-ci à 90 cents.

Dans l'ensemble donc, l'augmentation décrétée par la Régie des marchés agricoles aura surtout affecté les familles nombreuses qui achetaient leur lait au comptoir et d'une façon générale les personnes qui s'approvisionnaient auprès des épiciers les plus avantageux. Ces clients ont essayé hier une hausse d'au moins quatre cents tandis que la clientèle des laitiers ne subissait qu'une hausse de deux cents.

Occupation du club Tourilli (Portneuf)

ST-RAYMOND (P.C.) — Quelque 150 pêcheurs du Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les terres de la Couronne MACPTC ont occupé le Club Tourilli, dans le comté de Portneuf, en fin de semaine. Le club Tourilli, à une vingtaine de milles de St-Raymond, 30 milles à l'ouest de Québec, compte une quarantaine de lacs que se partagent 50 membres, la plupart américains.

Les pêcheurs contestataires ont fait sauter, samedi, la barrière du club où ils se sont adonnés à la pêche et au camping.

L'occupation s'est déroulée dans l'ordre, avec la collaboration du personnel même du club.

Le geste du MACPTC, qui doit se répéter dans les autres régions du Québec pendant toute la saison de pêche, a pour but de rappeler au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche qu'il existe encore au Québec plus de 1.300 clubs privés de chasse et de pêche qui doivent être dorénavant remis à tous les Québécois.

A cause des hausses récentes

Reprise des négociations à la Iron Ore

SEPT-ÎLES (P.C.) — Les négociations reprendront d'une façon "sérieuse" pendant que les ouvriers demeureront au travail à la Iron Ore of Canada de Sept-Îles.

L'entente qui a ramené les deux parties à la table des négociations prévoit qu'aucune sanction ne sera prise contre les 400 employés du quai qui ont déclenché l'arrêt de travail et les quelque 1.400 employés de l'atelier et du chemin de fer qui ont débrayé par la suite.

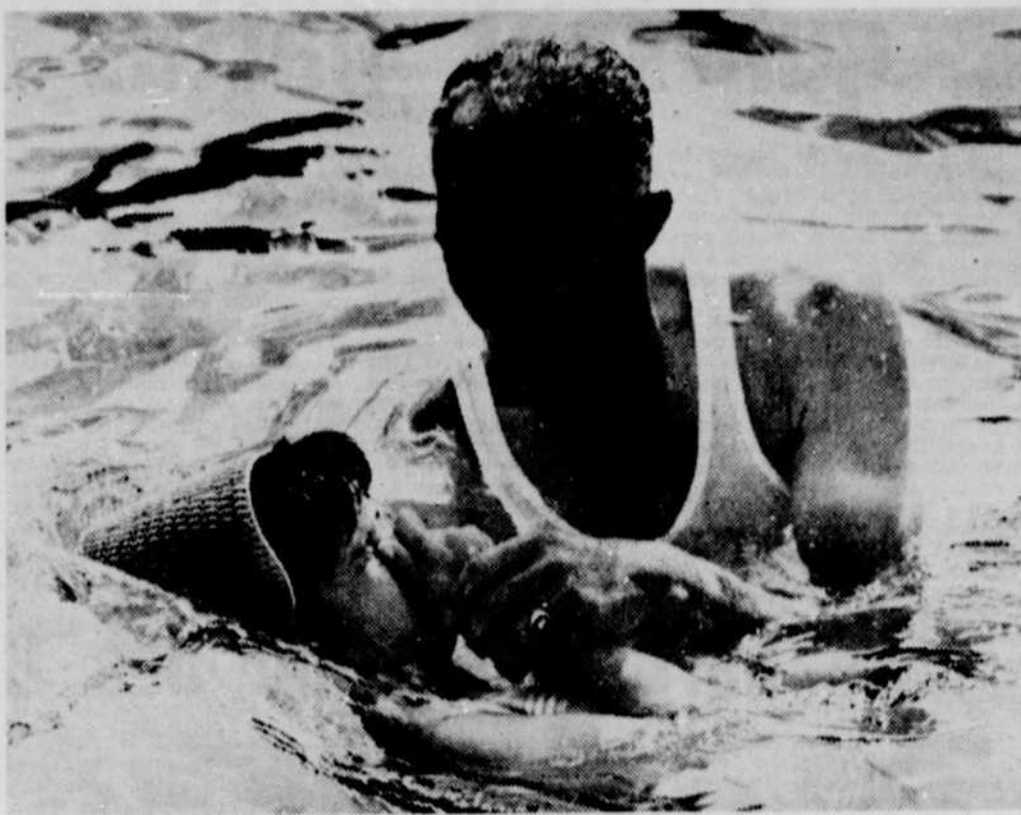
Dans une lettre envoyée à M. Gérard Duceppe, représentant des Métallurgistes unis d'Amérique, l'Iron Ore assure qu'elle "ne prendra pas d'autres mesures" sauf dans le cas de condamnation pour une offense indictable.

De plus, la compagnie propose un arrangement conjoint avec le syndicat pour "fixer des dates, afin que l'arbitrage des mesures disciplinaires... ait lieu le plus tôt possible".

Ainsi, les six ouvriers accusés d'avoir troublé la paix subissent leur procès le 13 septembre et ont été libérés sous un cautionnement de \$100. Les 52 ouvriers accusés d'outrage au tribunal devront, pour leur part, se présenter devant le tribunal le 20 septembre.

Ce n'est donc en fait que la grève illégale qui est terminée car l'ensemble des relations syndicales - patronales demeurent sans solution pratique. L'injonction temporaire émise au début de la grève a été changée en injonction interlocutoire et une demande d'injonction permanente a été faite par la compagnie devant le juge Jacques Dufour, de la Cour supérieure, qui rendra sa décision par écrit.

Un porte-parole syndical estime: "Aujourd'hui on peut dire que les liens sont rétablis, même si nous avons perdu des plumes dans le conflit". Mais il ne cache pas avoir été surpris par la "dureté de la riposte patronale".



● L'un des principaux événements au congrès que les témoins de Jéhovah tenaient en fin de semaine à Montréal fut le baptême par immersion totale dans l'eau de 431 personnes. Chez les témoins, le baptême est le symbole du vœu qu'une personne a fait de servir son Créateur.

Dieu est la voie, selon les Témoins de Jéhovah

Par GUY GIROUX

"La Parole de Dieu est une source de joie. Elle ouvre les portes de l'esprit et donne un but véritable à la vie. Chacun a besoin de ce guide moral et ses principes pour faire face aux problèmes de la vie et régir sa conduite. A une époque où les mœurs s'effondrent et où la drogue et la violence font de grands ravages, l'application des principes bibliques nous aide à envisager l'avenir avec confiance".

C'est en ces termes que s'exprimait M. David Splane, un porte-parole des témoins de Jéhovah, lors du congrès que tenaient ceux-ci à Montréal, en fin de semaine dernière.

Parlant de la lutte que se livrent les nations pour la domination de la terre, M. Splane a ajouté: "Dieu n'a pas renoncé à son droit à la propriété de notre planète. Les faiblesses et l'incapacité des gouvernements humains à maintenir la paix et la sécurité dans le monde sont de plus en plus évidentes. Mais là où l'homme a échoué, Dieu va réussir".

Il a d'ailleurs valorisé l'idée d'inspiration divine qui serait traduite en 1426 langues, nous demeurons dans l'ignorance concernant l'avenir. Selon cette optique, il faisait remarquer: "La Bible révèle que les nations vont bientôt se heurter de front contre Dieu et que notre génération verra les derniers jours de ce mauvais système de choses. Dans un proche avenir les amis de la justice goûteront aux bienfaits éternels du royaume de Dieu. La terre deviendra bientôt un endroit où régneront la paix, la justice et le bonheur".

Lors de ce congrès des témoins de Jéhovah du Québec, auquel auraient participé plus de 22.000 personnes, deux nouvelles éditions de volumes en langue française auraient été mises en circulation, afin d'aider les témoins locaux à poursuivre leur œuvre d'enseignement avec plus d'efficacité. Remarquons que les témoins auraient actuellement plus d'un million et demi de ministres actifs qui prêcheraient dans 206 pays, dont plus de 5.000 au Québec.

Hydro-Québec: rencontre avec le médiateur le 2 août

MONTREAL (P.C.) — L'Hydro-Québec et les représentants de ses 4.500 hommes de métier ont été priés à une première rencontre lundi, le 2 août prochain, en présence du médiateur que vient de nommer le ministre québécois du Travail afin de régler le litige qui les oppose quant à la réévaluation des tâches.

M. Jean-Paul Deschênes, professeur à l'université Laval, a proposé cette date aux parties dans une lettre qu'il a fait parvenir, vendredi dernier, aux autorités de la société d'Etat et au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 1500 — FTQ.

Le différend avait dégénéré en affrontement à la mi-juin alors que les hommes de métier débrayaient et que l'Hydro-Québec obtenait quelques jours plus tard de la Cour supérieure une ordonnance de retour au travail.

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, avait finalement désigné un enquêteur, M. Yvan Dansereau, qui devait lui faire rapport il y a trois semaines déjà et contrairement à ce que le ministre avait annoncé, il ne sera pas rendu public.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'enquête, M. Cournoyer a réuni les parties le 7 juillet. Etaient présents à cette rencontre MM. Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec, Réal Mireault, sous-ministre du Travail, Jacques Brûlé, président du SCFP pour le Québec, et Charles Cuijrier, porte-parole du syndicat à l'Hydro-Québec.

Deux jours plus tard, M. Cournoyer avisait les intéressés par courrier qu'il leur désignait M. Deschênes comme médiateur. Depuis la nomination de l'enquêteur, le conflit était tombé dans l'oubli.

Le syndicat contestait le système d'évaluation des tâches que l'Hydro-Québec a adopté unilatéralement. L'employeur, de son côté, soutenait qu'il n'avait pas à négocier sur cette question avant l'expiration de la convention collective et que celle-ci prévoyait par ailleurs une procédure de griefs adéquate.

Les employés de métier avaient logé au-delà de 2.000 griefs et estimaient qu'un règlement global serait préférable à ces procès interminables. Ce sera le rôle du médiateur d'harmoniser les points de vue "la-dessus, l'enquêteur n'ayant que précisé la nature des problèmes".

Entièrement financé par la Banque Royale du Canada et réalisé avec la collaboration des ministères de l'Agriculture des provinces concernées, le programme permettra à 81 jeunes Canadiens de visiter cet été une autre province.

Seule l'ainée des deux fillettes a été violée

STE-MARTHE (P.C.) — Les parents horrifiés de la région de Trois-Rivières ont gardé leurs enfants à la maison, hier, alors que la police poursuivait d'intensives recherches en vue de retrouver deux suspects de l'assassinat de deux fillettes, en fin de semaine.

La Sûreté provinciale, se basant sur les informations d'un garçonnet de 12 ans qui fut le dernier à voir ses compagnes Chantal Côté, 12 ans, et Carole Marchand, 13 ans, recherche deux hommes qui auraient peut-être enlevé les fillettes et les auraient conduites dans la forêt où elles ont été trouvées, samedi, une balle dans la nuque.

Chantal et Carole étaient disparues depuis vendredi alors qu'elles étaient parties cueillir des bleuets juste à l'extérieur de Cap-de-la-Madeleine, où les parents des deux enfants sont voisins.

Alain Daigle, qui habite près de la demeure des victimes, a déclaré à la police avoir vu deux hommes aller les fillettes à monter dans une Buick noire 1961 environ deux heures après qu'elles eurent quitté la maison. La voiture, qui avait été rapportée volée à Montréal, la veille, fut plus tard retrouvée dans les bois de Ste-Marthe, à cinq milles au nord-est de Cap-de-la-Madeleine. Un petit récipient contenant des bleuets était renversé sur le siège arrière.

OTAGES ?

Les cadavres des fillettes, entièrement vêtues et reposant face contre terre à quelque 2.000 pieds l'une de l'autre, ont été trouvés après que plus de 200 policiers et volontaires

eurent entrepris des recherches, vendredi soir.

Un porte-parole de la police croit que Carole a d'abord été tuée et que Chantal a parcouru les 2.000 pieds avant d'être rejointe par les meurtriers.

Le Dr Raymond Trudeau, du laboratoire de médecine légale, à Montréal, a établi le moment de la mort entre 6 h. et 10 h. du matin, samedi, ce qui indiquait que les victimes ont été gardées comme otages durant la nuit de vendredi.

Il a déclaré à la suite d'une autopsie que les corps ne portaient aucun signe de violence. Un officier du quartier général de la SQ a dit que l'ainée des fillettes avait été violée.

Sur les lieux du double meurtre les enquêteurs ont trouvé une balle qui proviendrait d'un fusil de chasse. Ils ont aussi découvert l'empreinte d'une main sur le coffre de la voiture.

Entre-temps, le détachement de la SQ à Trois-Rivières, a rapporté que depuis que les cadavres ont été trouvés, les appels annonçant la disparition d'enfants, avaient triplés.

Les parents inquiets étaient pris de panique si les enfants demeuraient éloignés de la maison même pour quelques minutes. Tous ont été trouvés dans le voisinage.

"Ce doivent être des maniaques," a déclaré le restaurateur Maurice Levasseur, du Cap-de-la-Madeleine, alors qu'il jurait que ses deux enfants ne quitteront pas la maison tant que les meurtriers n'auront pas été retrouvés.

"Mon frère a cinq fillettes et il réagit de la même façon, comme le font plusieurs de mes clients. Vous ne pouvez les blâmer", ajoute-t-il.

\$13,267.00

NE TROUVEZ-VOUS PAS QUE C'EST ASSEZ?

CE SERA LE COÛT MOYEN ANNUEL D'UN CHAUFFEUR D'AUTOBUS

LE 1 JUILLET 1972

\$9,297.00

C'ETAIT LE COÛT MOYEN ANNUEL D'UN CHAUFFEUR DE QUÉBEC AUTOBUS, LIMITÉE,

LE 30 SEPTEMBRE 1970

AUGMENTATION:

\$3,970.00

VOICI UN TABLEAU QUI EN DIT LONG

	COÛT MOYEN ANNUEL D'UN CHAUFFEUR D'AUTOBUS	
	LE 30 SEPTEMBRE 1970	LE 1 JUILLET 1972 (SELON LES CONCESSIONS FAITES PAR LA C.T.C.U.Q. LE 8 JUILLET 1971)
1 - GARANTIE DE TRAVAIL	AUCUNE	40 HRES/SEMAINE
2 - TAUX HORAIRE DE BASE	\$ 3.40	\$ 4.10
3 - SALAIRE MOYEN DU CHAUFFEUR QUI TRAVAILLE SES HEURES RÉGULIÈRES	\$ 7,072.00	\$8,528.00
PLUS: PRIMES DU DIMANCHE ET FÊTES	174.00	273.00
ALLOCATION DE TEMPS	AUCUNE	178.00
4 - TEMPS SUPPLÉMENTAIRE MOYEN DES CHAUFFEURS	\$ 7,246.00	\$8,979.00
5 - SALAIRE MOYEN DU CHAUFFEUR Y COMPRIS LE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE	\$ 778.00	\$1,535.00
6 - COÛT MOYEN DES AVANTAGES SOCIAUX	\$ 8,024.00	\$10,514.00
7 - COÛT MOYEN ANNUEL PAR CHAUFFEUR D'AUTOBUS	1,273.00	2,753.00
	\$ 9,297.00	\$13,267.00

FAUT-IL EN DONNER ENCORE PLUS?



LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT

DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Édifice Grande-Allée,
880 est. Grande-Allée, Québec.
Stricte confidentialité.
Tél.: 523-1471.



F. GEDEON

ROULEAU

OPTICIEN

D'ORDONNANCES

LUNETTES

1077, rue St-Jean

Tél.: 524-2358

SPECIALISTE DE LA VUE

Dr Laurent Massicotte

OPTOMETRISTE

LENTILLES CORNEENNES

1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

AVEZ-VOUS DES CORS ?

Pas besoin de revenir une fois par mois car nous enlevons la racine des cors et durillons. Traitement des ongles incarnés.

METHODES SCIENTIFIQUES

Traitement sans aucune douleur.

Clinique Den's Foot Clinic

853, rue St-Jean, Québec

Tél.: 694-0262

SUR RENDEZ-VOUS

seulement

Le 1er circuit de Wood aide les Expos à mater les Cubs

CHICAGO — Le premier circuit de Ron Wood dans les ligues majeures et un simple opportunité de Ron Fairly ont aidé hier les Expos de Montréal à vaincre les Cubs de Chicago au compte de 5-3.

Au tout début de la partie, Ron Hunt mérita un but sur balles de Ken Holtzman et compta en avant de Wood, qui réussissait son premier circuit depuis qu'il a été acquis des Yankees de New York en échange du voltigeur Ron Swoboda. Les Expos ont chassé Holtzman du monticule à la sixième alors qu'ils ont compté deux autres points. Rusty Staub fut passé, Bob Bailey frappa un simple et Ron Fairly un coup sûr bon pour deux points.

Les Cubs ont compté trois fois à la sixième mais Wood donna à son club un d'assurance avec un simple opportunité à la neuvième manche.

Montréal 200 001-5 7 0
Chicago 000 003 000-3 5 0

Strohmayr, Raymond 6, Marshall 7 et Boccabella; Holtzman, Bonham 6, Dekere 7 et Martin.

AVEC WINNIPEG

L'instructeur au premier but des Expos de Montréal, Jimmy Bragan a été nommé à la gerance des Whips de Winnipeg, de la Ligue Internationale, pour remplacer Clyde McCullough, malade, annonce de Chicago, le directeur général Jim Fanning. Bragan, âgé de 42 ans, prendra immédiatement la direction des Whips, de catégorie AAA. Il doit être à Syracuse cet après-midi, où les Whips jouent ce soir, contre les Chiefs.

McCullough, un vétéran pilote dans les ligues mineures, se rétablit d'une attaque cardiaque subie hier, à l'hôpital Genesee de Rochester.

Bragan a été l'instructeur des Expos au premier but depuis le début de la saison 1970.

Bragan fut un joueur d'intérieur durant sept saisons dans les mineures, avant de gérer le club Bluefield au champion-

nat de la Ligue Appalachian en 1957. Ce fut sa seule expérience de pilote. Il a depuis été dans le baseball à titre de recruteur (1958-1966) et d'instructeur (de 1967 à aujourd'hui).

Sommaires des Expos

MONTREAL	AB	P	CS	PP	Webster, FU	1	0	0	0
Hunt, 2B	2	1	0	0	Dicker, L	0	0	0	0
Sutherland, CU-2B	0	0	0	0	Pizarro, L	0	0	0	0
Wood, CG	4	1	2	3	Pegano, L	0	0	0	0
Staub, CD	4	1	0	0	Popovich, FU	1	0	1	0
Bailey, 3B	3	1	1	0	James, FU	0	0	0	0
Swanson, CC	4	0	1	0	Totals	35	3	5	3
Fairly, 1B	4	0	1	2	Montréal	200	001	001	5
Boccabella, R	3	0	0	0	Chicago	000	003	000	3
Wine, AC	4	1	2	0	DJ: Chicago 1 — L&B: Montréal 8				
Strohmayr, L	2	0	0	0	Chicago 7 — 2B: Becker, Santo —				
Raymond, L	0	0	0	0	C. Wood 1 — St: Marshall, Suther-				
McDonald, FU	1	0	0	0	land.				
Marshall, L	0	0	0	0	Lancers:				
Totals	33	5	7	5	ml	cs	p	pm	bb
CHICAGO	AB	P	CS	PP	Strohmayr, 3-5	5-2-3	4	3	3
Kessinger, AC	3	0	0	0	Raymond	1-3	0	0	1
Becker, 2B	4	1	2	0	Marshall	3	1	0	0
Williams, CG	3	0	0	0	Holtzman, p	8-10	5	4	2
Pepitone, 1B	4	1	1	1	Bonham	3	1-3	0	1
Santo, 2B	0	1	1	0	Strohmayr	4	0	0	1
Hickman, CG	2	0	0	0	Dicker	2	2	1	2
Davis, CC	2	0	0	1	Pizarro	1-3	0	0	0
Martin, R	2	0	0	1	Regan	2-3	0	0	0
Holtzman, L	2	0	0	0					
Bonham, L	0	0	0	0	ML: Holtzman — Temps: 2h.45 —				

Sadecki revient hanter les Cards

ST-LOUIS (PA) — Le vétéran Ray Sadecki a réussi une partie de trois coups sûrs hier soir alors que les Mets de New York, comptant tous leurs points à la deuxième manche, ont triomphé des Cards de St-Louis au compte de 5-2.

New York 050 000 000-5 12 0
St-Louis 000 200 000-2 3 0

Sadecki et Grote; Carlton, Drabowsky 9 et Simmons. G. Sadecki 4-2 P-Carlton 3-6.

CINCINNATI (PA) — Un circuit par Ed Spiezio, avec un coureur sur les sentiers, à la huitième manche a aidé les Padres de San Diego à l'emporter sur les Reds de Cincinnati au compte de 4-3 hier soir et ainsi mettre fin à une série de quatre revers consécutifs.

San Diego 200 000 020-4 6 1
Cincinnati 300 000 000-3 4 0

Kirby, Miller 7 et Kendall; Simpson, Cloninger 1 et Corrales. G-Miller, 7-2 P-Cloninger, 3-6 C-San Diego, Spiezio 5, Cincinnati, Perez 16.

HOUSTON (PA) — César Cedeno a frappé un simple avec trois hommes sur les sentiers et aucun retrait, à la 11e man-

che, permettant aux Astros de Houston de vaincre Philadelphia au compte de 3-2.

Phila. 000 002 000 00-2 10 1
Houston 100 100 000 01-3 13 0

Wise, Wilson 1 let McCarver, Ryan 7; Grief, Lemaster, 7, Gladding 9, Harris 11 et Edwards. G-Harris, 1-0, P-Wilson, 1-3.

PITTSBURGH (PA) — Maury Willis a fait compter trois points avec un double et un simple et le lanceur Claude Osteen a aidé sa propre cause avec un simple de deux points alors que les Dodgers de Los Angeles ont infligé un revers de 10-4, lundi soir, aux Pirates de Pittsburgh, mettant fin à leur série de 11 victoires.

Los Angeles 040 012 030-10 15 1
Pittsburgh 000 003 001-4 11 1

Osteen et Sims, Haller 8; Briles, Veale 6, Grant 7, Moose 8 et Sanguinetti. G-Osteen, 11-6, P-Briles, 5-2, C-Los Angeles, Crawford 5, Allen 15, Pittsburgh, Clemente 10.

ATLANTA (PA) — Les Giants de San Francisco ont surmonté une avance de six points avant que Bobby Bonds n'enregistre un double et ne profite d'un lancer erratique de la part des Braves pour

compter ce qui devait s'avérer le point gagnant. Les Giants ont gagné le match au compte de 11-8.

San Fran. 400 001 321 11 18 3
Atlanta 001 001 600-8 13 1

Cumberland, McMahon 7, Hamilton 9 et Dietz; Barber, Herbel 1, House 7, Priddy 8 et Williams. G-McMahon, 8-3, P-Priddy, 3-7, C-Atlanta, Lum 8.

ANAHEIM (PA) — Les Indians de Cleveland ont compté tous leurs points à la neuvième manche infligeant un revers de 3-1 aux Angels de la Californie. Il s'agissait de la neuvième victoire de Sam McDowell contre neuf défaites.

Cleveland 000 000 003-3 9 1
Californie 000 000 001-1 7 1

McDowell et Suarez; Clark, LaRoche 9, Allen 9 et Moses. G-McDowell, 9-9, Clark 2-1.

OAKLAND (PA) — Pat Dobson a bien éparpillé sept coups sûrs hier pour remporter son neuvième gain consécutif et les Orioles de Baltimore ont défait les Athletics de Oakland au compte de 4-2.

Dobson, qui n'a pas perdu depuis le 17 juin, a retiré six frappeurs au bâton et porté sa fiche à 12-4. Les seuls points qu'il a donnés ont été le résultat d'un circuit par Rick Monday.

Baltimore 012 000 100-4 5 0
Oakland 000 200 000-2 7 1

Dobson et Etchebarren; Segui, Fingers 9 et Duncan, G.; Dobson 12-4, P: Segui 6-4, Circuits: Baltimore, Blair 6, Johnson 8, Oakland, Monday 10.

Deux revers des Yankees
NEW YORK (P.A.) — Carlos May a fait compter tous les points de son club avec un circuit et un simple hier soir et Tommy John a lancé une partie de quatre coups sûrs alors que les White Sox de Chicago ont défait les Yankees de New York au compte de 3-1, dans la deuxième d'un double. Dans la première, les Sox ont compté cinq points contre Mel Stottlemyre en 10ème manche pour l'emporter au compte de 8-3.

Première partie
Chicago 210 000 000 5-8 13 0
New York 000 000 000-3 7 0

Magnuson, Romo 1, Hinton 8, Johnson 10 et Herrmann; Stottlemyre et Munson. G: Hinton 1-0 — P: Stottlemyre 9-9, Circuit: Chicago, Herrmann 6.

Deuxième partie
Chicago 000 120 000-3 9 1
New York 000 100 000-1 6 1

John 9-10 et Herrmann; Hardin 0-2, Closter 6, Hambright 9 et Munson. Circuit: Chicago, May 3.

WASHINGTON (P.A.) — Un circuit de deux points par Dick Billings a été le point saillant d'une manche de quatre points, hier soir, alors que les Senators de Washington

Edmonton 24
Regina 21

REGINA (PC) — Jerry Griffin a intercepté une passe de Bubba Wyche, 41 secondes avant la fin du match, arrêtant l'élan des Roughriders de la Saskatchewan et permettant aux Eskimos d'Edmonton de gagner leur troisième joute hors-concours, 24-21, lundi soir, devant 12,197 spectateurs.

Regina a pris l'avance, tôt dans la partie, grâce à une passe de touché de 16 verges à Gord Barwell. Le premier quart s'est terminé au compte de 7-3, en faveur des Roughriders, deuxième au compte de 14-14 et le troisième 21-21.

S'arrêteront-ils un jour ?

La présente campagne du baseball majeur est marquée comme à chaque année par divers faits saillants: la tenue sensationnelle de Vida Blue et des Athletics d'Oakland, la puissance remarquable de Willie Stargell et des Pirates de Pittsburgh, la perfection persistante de la formation des Orioles de Baltimore dirigée par Earl Weaver. Toutefois, au milieu de tous ces exploits formidables et de toutes ces performances exceptionnelles, il me semble qu'il y a deux individus qui réussissent une fois de plus à dominer la scène sportive américaine cet été: mais oui, encore les éternels Willie Mays et Hank Aaron.

Mays est né le 6 mai 1931 à Westfield en Alabama. C'est donc dire qu'il a fêté son 40ème anniversaire il y a un peu plus de deux mois. Eh bien! malgré son âge avancé, Willie continue à jouer le rôle de vedette dans la ligue Nationale. Cette année, il frappe pour une moyenne de .290 et il a cogné son 15e circuit dimanche contre les Braves, Aaron, pour sa part, est né le 5 février 1934 à Mobile, également dans l'Etat d'Alabama. Hank est donc âgé de 37 ans, soit 36 lunes de moins que Mays: c'est là que se situe son immense avantage sur Willie dans la course aux records. Cette saison, Aaron n'a pas encore commencé à montrer de réels signes de faiblesse, si on considère qu'il cogne pour .310 et qu'il a amassé 25 circuits et 68 points produits jusqu'à présent. Il a frappé son 25e quatre-but samedi contre les Dodgers et peut-être plusieurs d'entre vous l'ont-ils vu au petit écran à l'occasion du match de la semaine à Radio-Canada.

Grâce à une production d'une étonnante régularité tout au long de leur carrière, nos deux princes noirs dominent maintenant les joueurs actifs des deux ligues majeures dans presque tous les départements offensifs sauf pour les triples, domaine dans lequel Roberto Clemente des Pirates est le leader incontesté. Mays et Aaron surpassent nettement les autres joueurs actifs en ce qui a trait au nombre de parties, de coups sûrs, de doubles, de circuits et de points produits. D'autre part, la moyenne au bâton à vie de Mays est de .305 tandis que celle d'Aaron est de .313. Voici d'ailleurs un tableau comparatif du rendement des deux super-vedettes depuis leurs débuts sous la grande tente:

Saison	Parties	CS	CC	PP	Moy.
Aaron	18e	2,660	3,205	617	1,910 .313
Mays (x)	19e	2,780	3,159	643	1,840 .305

(x) à noter que Mays serait normalement dans sa 21e saison; mais il a passé deux ans dans l'armée: 1952 et 1953.

L'étoile des Braves surpasse donc légèrement celle des Giants, surtout, dans le département très important des coups de circuit. Mais la encore, les 36 lunes dont nous avons parlé plus haut feront la différence. D'ailleurs, la production de Mays s'est avérée nettement inférieure à celle d'Aaron au cours des 4 dernières saisons. En effet, entre 1967 et 1970, Mays a cogné 86 quatre-but pour une moyenne de .21 par année; d'autre part, au cours de la même période, Aaron en a réussi 140 pour une moyenne de .35 par campagne. Les 26 circuits que Willie détient sur Hank ne sont donc qu'une



Par Jacques Plamondon

faible marge qui disparaîtra tôt ou tard. Ainsi, sur les derniers milles, Mays qui a toujours reçu beaucoup plus de publicité que Aaron dans le passé, perdra du terrain dans ce domaine à mesure que le No. 44 des Braves s'approchera du record de l'immortel Babe Ruth, 714 circuits... sans doute la marque la plus célèbre et la plus enviée de tout le sport professionnel.

Je sais qu'il y en a plusieurs qui prédisent que ni l'un ni l'autre n'arrivera à atteindre la marque magique du Bambino. On prétend surtout que les problèmes de Aaron avec ses maux de genoux auront raison de lui. Je ne suis pas de cet avis. A voir frapper Aaron cette année, ces maux de genoux ne semblent pas le déranger du tout. De plus, on fait reposer Hank régulièrement et il n'y a pas de doute que le fait d'évoluer maintenant au premier but aura pour effet de prolonger sa carrière quelque peu. Logiquement, voici donc ce qui devrait se produire au cours des prochaines campagnes:

	MAYS	AARON	BABE RUTH
Total présent:	643	617	714
D'ici octobre:	19 (40 ans)	15 (37 ans)	—
1972:	22 (41 ans)	30 (38 ans)	—
1973:	20 (42 ans)	30 (39 ans)	—
1974:	retraite	23 (40 ans)	—
Total:	695	715	714

Si jamais ces prévisions se réalisent, vous pouvez imaginer toute la publicité qui entourera Aaron lorsqu'il s'approchera de l'incroyable marque au cours de l'été de 1974. Aaron l'aura bien mérité car il s'est toujours montré aimable et gentil avec tout le monde. Hank n'a jamais fait beaucoup de bruit, mais il a fait son petit bout de chemin lentement mais sûrement. Il a toujours été un athlète calme et exemplaire. Et pour ma part, je me réjouis du fait que ce soit un Noir qui ait la chance d'abaisser la marque la plus prestigieuse de tous les temps.

LUEURS D'ESPOIR... Les Expos ne vont pas si mal depuis qu'ils ont quitté le parc Jarry le 4 juillet... Après avoir obtenu une fiche de 4-5 dans la première moitié du voyage à l'étranger, les hommes de Gene March ont divisé les honneurs à St-Louis... Les notes les plus encourageantes ont été la belle performance d'Ernie McNally face aux Cards et l'éveil de Ron Fairly et de Rusty Staub au bâton... A la suite de ses deux dernières apparitions en relève contre Pittsburgh, l'excellent Craig Glasco, des Carnivals, détient maintenant une moyenne de points mérités de 0.63 pour 43 manches lancées. Qui dit mieux?

Avant-goût de la finale de la ligue Américaine

OAKLAND (P.A.) — Pat Dobson a bien éparpillé sept coups sûrs hier pour remporter son neuvième gain consécutif et les Orioles de Baltimore ont défait les Athletics de Oakland au compte de 4-2.

Dobson, qui n'a pas perdu depuis le 17 juin, a retiré six frappeurs au bâton et porté sa fiche à 12-4. Les seuls points qu'il a donnés ont été le résultat d'un circuit par Rick Monday.

Baltimore 012 000 100-4 5 0
Oakland 000 200 000-2 7 1

Dobson et Etchebarren; Segui, Fingers 9 et Duncan, G.; Dobson 12-4, P: Segui 6-4, Circuits: Baltimore, Blair 6, Johnson 8, Oakland, Monday 10.

Deux revers des Yankees
NEW YORK (P.A.) — Carlos May a fait compter tous les points de son club avec un circuit et un simple hier soir et Tommy John a lancé une partie de quatre coups sûrs alors que les White Sox de Chicago ont défait les Yankees de New York au compte de 3-1, dans la deuxième d'un double. Dans la première, les Sox ont compté cinq points contre Mel Stottlemyre en 10ème manche pour l'emporter au compte de 8-3.

Première partie
Chicago 210 000 000 5-8 13 0
New York 000 000 000-3 7 0

Magnuson, Romo 1, Hinton 8, Johnson 10 et Herrmann; Stottlemyre et Munson. G: Hinton 1-0 — P: Stottlemyre 9-9, Circuit: Chicago, Herrmann 6.

Deuxième partie
Chicago 000 120 000-3 9 1
New York 000 100 000-1 6 1

John 9-10 et Herrmann; Hardin 0-2, Closter 6, Hambright 9 et Munson. Circuit: Chicago, May 3.

WASHINGTON (P.A.) — Un circuit de deux points par Dick Billings a été le point saillant d'une manche de quatre points, hier soir, alors que les Senators de Washington

Edmonton 24
Regina 21

REGINA (PC) — Jerry Griffin a intercepté une passe de Bubba Wyche, 41 secondes avant la fin du match, arrêtant l'élan des Roughriders de la Saskatchewan et permettant aux Eskimos d'Edmonton de gagner leur troisième joute hors-concours, 24-21, lundi soir, devant 12,197 spectateurs.

Regina a pris l'avance, tôt dans la partie, grâce à une passe de touché de 16 verges à Gord Barwell. Le premier quart s'est terminé au compte de 7-3, en faveur des Roughriders, deuxième au compte de 14-14 et le troisième 21-21.

JEUX RÉGIONAUX DU QUÉBEC ÉTÉ 1971

Mercredi le 21
Critérium cycliste pour tous: route 2
La crosse: arène du parc Victoria

ALLONS ENSEMBLE
ENTRONS DANS LES JEUX DU QUÉBEC!

Québec 173 Languedoc 133

NARBONNE AFP — A la suite d'une réunion qui s'est terminée tard en soirée, plusieurs épreuves ayant été retardées en raison du mauvais temps, les athlètes du Québec ont battu la sélection du Languedoc par 173 points à 133.

Voici les résultats:	
110 m. haies, messieurs	14"2
1-McLennan (Q)	13"3
2-Nelson (Q)	13"3
100 m. haies, dames	18"
1-Charland (Q)	18"
2-McKinnel (Q)	18"1
200 m. femmes	30"7
1-Turcotte (Q)	30"7
2-Drouin (Q)	30"7
800 m. femmes	2'18"9
1-Carquet (Q)	2'18"9
2-Turcotte (Q)	2'19"1
100 m. messieurs	22"5
1-Charland (Q)	22"5
2-Polay (Q)	22"5
1,200 m. messieurs	4'4"2
1-McLennan (Q)	4'4"2
2-Polay (Q)	4'4"2
500 m. messieurs	1'14"2
1-Charland (Q)	1'14"2
2-Alcibi (Q)	1'14"2
150 m. messieurs	43"2
1-Languedoc	43"2
2-Québec élimine	43"2
150 m. dames	44"7
1-Québec	44"7
2-Languedoc	44"7
100 m. messieurs	32"4
1-Québec	32"4
2-Languedoc	32"4
Perche messieurs	4m.30
1-Québec	4m.30
2-Languedoc	4m.30
Lanceur dames	3m.34
1-Gervais (L)	3m.34
2-Malcolm (L)	3m.34

Charles Baillargeon s'est associé à Allen Mitchell

Une nouvelle organisation vient de prendre jour en vue de la présentation de programmes de lutte à Québec et elle se nommera "Les Entreprises Allen Mitchell et Charles Baillargeon".

Le début des activités pour cette nouvelle organisation consiste en la présentation d'un enlèvement gala de lutte présenté au Colisée, vendredi, 6 août 1971.

C'est à la suite d'innombrables demandes de la part de milliers et de milliers de fans de lutte que la famille Baillargeon, de renommée internationale, s'est jointe au promoteur Allen Mitchell dans le but de continuer une programmation sportive qui leur tient à cœur. Comme on le sait, Paul, Jean, Antonio, Charles, Adrien et Lionel — y compris Geraldine Baillargeon — ont fait honneur à leurs compatriotes partout où ils ont

œuvré dans le domaine de la lutte. Et ce n'est pas peu dire, que leur attachement au domaine de la lutte et l'intérêt qu'ils manifestent est de nature à faire revivre la lutte à Québec.

Possédant de nombreux contacts, cette famille forte, jointe à l'expérience du promoteur Allen Mitchell laisse prévoir qu'après la présentation de ce fameux gala de lutte du 6 août 1971, des ententes avec afin de droit seront conclues afin d'aider la continuation des séances de lutte ici à Québec. Qui vivra, verra.

Tous les amateurs à quels sports dans lesquels ils sont versés, sont invités à se rendre au Colisée de Québec le 6 août 1971 afin d'assister à un excellent programme de lutte et de plus, avoir l'occasion de serrer la main à l'un de ces hommes forts.



HIÉR

Ligue EASTERN
Québec 3 Trois-Rivières 9
Elmira à Pittsfield (pluie)
Reading à Waterbury (pluie)
Manchester à Pawtucket (pluie)

Ligue NATIONALE
Montréal 3 St-Louis 2
New York 5 Houston 3
Philadelphie 2 Houston 3
Los Angeles 9 Pittsburgh 4
San Diego 4 Cincinnati 5
San Francisco 11 Atlanta 8

Ligue AMÉRICAINNE
Milwaukee à Boston (pluie)
Chicago 8 New York 3
Chicago 3 New York 3
Minnesota 2 Washington 5
Detroit 5 Kansas City 2
Baltimore 4 Oakland 2

Ligue JUNIOR
Pawtucket 7 Loretteville 0
St-Odie à Roc-Amdour 7

AUJOURD'HUI
Ligue EASTERN
Québec 3 Trois-Rivières 9
Elmira à Pittsfield (pluie)
Reading à Waterbury (pluie)
Manchester à Pawtucket (pluie)

Ligue NATIONALE
New York à Chicago (s)
Montréal à Houston (s)
Philadelphie à St-Louis (s)
Los Angeles à Cincinnati (s)
San Diego à Atlanta (s)
San Francisco à Pittsburgh (s)

Ligue AMÉRICAINNE
Minnesota à New York (s)
Milwaukee à Washington (s)
Chicago à Chicago (s)
Detroit à California (s)
Cleveland à Cincinnati (s)
Baltimore à Kansas City (s)

Ligue JUNIOR, au stade
Beausport à Roc-Amdour (7h.)
St-Odie à Loretteville (5h.)

LES CLASSEMENTS

Ligue EASTERN
Division NATIONALE

Quebec	43	46	.483
Sading	41	45	.477
Division AMERICAINE			
	G	P	Moy.
Elmira	47	36	.566
Pittsfield	41	44	.482
Pawtucket	39	48	.448
Manchester	38	49	.437

NOS FAVORIS



Programme pour AUJOURD'HUI 20 JUILLET 1971

Les résultats à Richelieu

LUNDI

COURSE No 1
No 1 - Livestock (J. Bourgeois)
No 2 - 4.80 - No 4 Gerard Mir
(D. Filion) 5.50, 5.50 - No 8 Ambro
J. (S. Grise) 4.50.
Ont aussi couru: Cordeur Dean, Cor
nith Horn, M. 1.041, 2.073, 2.073.
TEMPS: 31.3, 1.041, 1.304, 2.073.
Piste rapide.

COURSE No 2
No 1 - 3.40 - No 3 Beautiful Katy
(S. Grise) 4.90, 4.20 - No 6 Green
Rive Ruelle (M. Lefebvre) 5.20.
Ont aussi couru: John Glenn, Mr
Macdon, Scotch Genesee, Burr A.
Celestial Air.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.35, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 3
No 1 - 4.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 4
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 5
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 6
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 7
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 8
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 9
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 10
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 11
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 12
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 13
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 14
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 15
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 16
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 17
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 18
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 19
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 20
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 21
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 22
No 1 - 3.40 - No 3 Quick (C. Gagnon) 8.10,
4.40, 4.00 - No 6 Brookville Joan (D.
Kornandini) 4.90, 4.50 - No 5 Ace
Boon (J. Hébert) 3.90.
Ont aussi couru: Lorinda Green, Cy
rus River, Dahn, Newstar Mir, Cy
rus Queen, Jet Star, Nite.
TEMPS: 30.1, 1.02, 1.341, 2.063.
Piste rapide.

COURSE No 1 — MERRIE VICTOR est avantagé de la première position au départ et il devrait se placer en arrière de MISSOURI HANOVER dès le premier détour pour venir battre ce dernier dans l'entrée.

COURSE No 2 — SWINGER KNIGHT prend le départ dans une classe inférieure à celles de ses dernières courses et il sera probablement favori pour compléter le pari-double. KATHYDID a gagné 2 de ses 4 dernières courses et demeure le cheval à battre.

COURSE No 3 — HIGH GAY vient de remporter 2 victoires de suite et, avec un peu de chance, il devrait compléter son tour de chapeau. TAMMANY HALL connaît une saison extraordinaire et demeure un aspirant des plus dangereux.

COURSE No 4 — SPACEMAN, un gagnant de plus de \$1,000 à Québec en 1971, est notre premier choix dans cette 4e course. Toutefois l'opposition ne manque pas et JACK TARR sera dans la lutte jusqu'au fil. Prenez 6-2-8 pour la quinella.

COURSE No 5 — OFFICER'S ATTACK a déjà son record de la présente saison avec des gains de \$9,000 prouvant qu'il est difficile à battre dans "sa" classe. Il y revient ce soir et devra vaincre THE CROONER pour avoir le premier argent.

COURSE No 6 — PRINCESS MIR a semblé retrouver sa forme des beaux jours en triomphant mardi dernier. Elle devrait continuer sa marche victorieuse ce soir en battant RICHARD BELLE qui baisse de classe. Prenez 8-2-1 pour la quinella.

COURSE No 7 — SPECIAL PRIDE a connu un bon début de saison mais il a ralenti depuis quelque temps. Il pourrait prendre sa revanche ce soir en disposant de PASON JENUNE qui est handicapé de la dernière position de départ.

COURSE No 8 — MARS N. est à la recherche d'un premier gain sur le tracé local et nous lui donnons notre vote pour le trouver dans cette 8e course même si l'opposition est très forte et que GEM DIRECT demeure le cheval à battre. Prenez 3-6-1 pour la quinella.

COURSE No 9 — MIKE DUDLEY vient de subir deux défaites d'affilée mais sa position de départ d'aujourd'hui lui permettra de retrouver le chemin de la victoire. NELSON nous arrive de Trois-Rivières où il vient de gagner en 2:08.1.

COURSE No 10 — MIGHTY LEO semble préférer les positions extérieures et, pour cette raison, il sera difficile de lui enlever le premier argent dans cette dernière course. COUNT NEWPORT a bien fait à Québec et sera dans la photo. Reversez 6-7-7 pour le pari exact.

MEILLEUR CHOIX: HIGH GAY (3e course)

NEGLIGE: RIDEAU STAR (6e course)

Silent Majority partira de la 3e, Bob Hilton de la 7e

A l'occasion de la soirée des dames, ce soir à la piste locale, le Club de courses Jacques-Cartier offrira comme à l'accoutumée une excellente carte qui sera le prélude à la finale de la Série Québécoise jeudi soir à Québec.

Tous les yeux sont tournés

vers cette course de jeudi soir présentée à Québec alors que Silent Majority reviendra à Québec afin de prendre part à cet événement peu ordinaire, ayant été battu par E.B. Time dans le circuit juvénile canadien. Voici d'ailleurs les participants dans l'ordre de départ:

1— Jolie Richelieu; 2— Shadydale Air Step; 3— Silent Majority; 4— Mario G.L.; 5— José Légrat; 6— Rennie Hunter; 7— Bob Hilton; 8— Lumber Test; Aussi éligible: Afton Banker.

Ce soir, à l'occasion du 45e programme, Officer's Attack, conduit par Denis Laroche, est favori 5 contre 2 pour triompher. Son principal adversaire sera The Crooner que conduira Léonard Duquette. Le peloton sera complété par Keystone Romero, The Gogeter, Beatie Mir et Dusty Daktri.

Avec un vingt...

Parfois, nous avons envie de donner une liste de paris si la piste est sèche et une autre si elle est pesante, mais ça peut être plus mélangé qu'il n'y paraît. Comme nous sommes encore gagnants depuis le début de la saison — \$21.40 de profit au lieu des \$800 de déficit que représentent normalement 44 programmes — nous allons continuer avec les meilleurs chevaux à notre idée.

Pari-double: 1-5 — 2 — 2
Quinella 2-6 — 2
Quinella 3-8 — 2
Quinella 3-6 — 2
Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Exactas: 6-7, 7-6, 1-6, 6-1, 1-7, 7-1 — \$12

Les inscrits à Québec

MARDI

COURSE No 1

Bourse \$250.00

1—Merrie Victor (G. Guay) 4-1

2—Missouri Hanover (M. Poulin) 3-1

3—Mr Tyson (A. Jean) 3-1

4—J. R. L. Duquette 3-1

5—D. C. Champ (R. Beaumont) 10-1

6—Steve Slator (J. Lefebvre) 7-1

7—Clayton (J. G. Gervais) 10-1

8—Mighty Star (J. Gervais) 10-1

COURSE No 2

Bourse \$500.00

1—Elaine Colman (J. Cyrenne) 4-1

2—Little Adam (R. Beaumont) 8-1

3—T. N. Adams (R. Beaumont) 10-1

4—Kathydid (G. Lachance) 3-2

5—Love Richelieu (D. Laroche) 3-1

6—Lombard Spring (J. M. Savard) 7-2

7—Nirco (J. Lefebvre) 6-1

COURSE No 3

Bourse \$250.00

1—L. Escarot (P. Noël) 6-1

2—High Gay (F. Nadeau) 8-1

3—Carl Lady Senafor (pas nommé) 4-1

4—Elk Slator (J. Lefebvre) 7-2

5—Steve Slator (J. M. Savard) 8-1

6—Tammam Hal (J. Lefebvre) 3-2

7—District Dale (B. Gervais) 10-1

COURSE No 4

Bourse \$500.00

1—Freddie Butler (Y. Pelchat) 8-1

2—Ronald (J. Gervais) 10-1

3—Flight Richelieu (D. Laroche) 10-1

4—G. Mathieu (J. Gervais) 4-1

5—Grand Pick (J. C. Guenette) 5-1

6—Steve Slator (J. M. Savard) 8-1

7—Miss Jane Brock (V. Légaré) 6-1

8—Bede (R. Beaumont) 7-1

COURSE No 5

Bourse \$900.00

1—The Gogeter (L. G. Martel) 8-1

2—Beatie Mir (G. Lefebvre) 7-2

3—Keystone Romero (J. Cyrenne) 4-1

4—Officer's Attack (D. Laroche) 3-2

5—Dusty Daktri (J. Gervais) 8-1

6—The Crooner (L. Duquette) 7-2

COURSE No 6

Bourse \$500.00

1—My Tipples Girl (B. Gervais) 6-1

2—Richard Belle (Y. Pelchat) 8-1

3—Rideau Star (G. Malo) 8-1

4—Borderville Ponds (F. Nadeau) 3-1

5—Tree Tie (V. Légaré) 5-1

6—Avonlin (J. Cyrenne) 9-2

7—Chancy Bird (M. Poulin) 10-1

8—Princess Mir (J. Gervais) 4-1

COURSE No 7

Bourse \$700.00

1—Oregon Adios (R. Guérard) 3-1

2—Spotted Fries (R. Beaumont) 5-1

3—Lassie Irish (N. Tremblay) 6-1

4—Special Pride (P. Noël) 2-1

5—Joe Hill Tango (J. Lefebvre) 4-1

6—Wee Mir (F. Choquette) 10-1

7—Pason Jennine (A. Jean) 3-2

COURSE No 8

Bourse \$500.00

1—Ingratante C. (A. Jean) 3-1

2—Abel Mac (G. Smith) 4-1

3—Marie N. (D. Laroche) 4-1

4—Rebel Chief (J. C. Corbin) 8-1

5—Mr Joe Cask (Alex Page) 10-1

6—Gem Direct (J. M. Savard) 2-2

7—Theresa Frost (Y. Boily) 10-1

8—Diller's Duke (J. Gervais) 7-1

COURSE No 9

Bourse \$700.00

1—Mike Dudley (N. Tremblay) 10-1

2—Abe Kemp (C. Grenier) 10-1

3—Peter Mar Mle (Y. Pelchat) 4-1

4—Isola Ahe (G. Jutra) 6-1

5—Steve Slator (J. M. Savard) 10-1

6—Mighty Leo (G. Smith) 3-2

7—Count Newport (P. Noël) 5-1

8—Elmer C. (R. Beaumont) 4-1

COURSE No 10

Bourse \$750.00

1—Sonny Arden (N. Tremblay) 3-1

2—Tarr's Blackstone (J. C. Corbin) 7-1

3—



● La toujours belle GRACE KELLY ou PRINCESSE GRACE DE MONACO avait ce sourire resplendissant pour discuter avec les journalistes lors de sa conférence sur l'alimentation naturelle aux membres de La Leche League.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Mardi, 20 juillet
19h30 "CLOWNS", SAM, PIC, POC et KET
"S'en vont"
coin Haldimand et St-Louis
20h30 THÉÂTRE:
"Who's Afraid of Virginia Woolf?"
Cathédrale anglicane,
31, rue des Jardins
21h00 THÉÂTRE:
"Les Chinois" de Murray Shisgall
Par : le Circuit Temporaire
Conservatoire d'Art dramatique,
13, rue St-Stanislas
Admission : \$1.50

LES VÉRITABLES ET AUTHENTIQUES



SOUS LA DIRECTION DU COL. G.J. HERRMANN
DANS LE SPECTACLE UNIVERSELLEMENT CÉLÈBRE
"GAMBADES ET ENTRECHATS"

QUE LA TV, LE CINÉMA AINSI QUE PLUSIEURS
MAGASINS ET PUBLICATIONS ONT POPULARISÉ.

UN BALLET ÉQUESTRE AVEC
30 CHEVAUX

COLISÉE DE QUÉBEC

Loges & Mezzanine (centre) \$5.00 23 juillet: 8.30 pm
Loges & Mezzanine (bout) \$4.00 24 juillet: 2.30 pm
Balcon (centre) \$3.00
Balcon (bout) \$2.00 25 juillet: 2.30 pm

Enfants 12 ans et moins: 1/2 prix
23 juillet: \$1. de réduction pour adultes seulement.
Une gratuité du Soleil.

Quelques mots...

de Georgette Lacroix

"Mon Dieu! Que j'ai hâte à l'été! Mais c'est pour quand cette belle saison promise aux Québécois d'un hiver toujours trop long? Pour bientôt, espérons-le. Peut-être le prochain week-end comblera-t-il tous nos vœux?"

BONJOUR CHEZ VOUS... à l'antenne de CBV! BONJOUR CHEZ VOUS c'est aussi bonjour chez moi... car dès le réveil, je retrouve LOUIS THIBOUTOT ou parfois RICHARD JOUBERT ou comme ce matin, JEAN-CLAUDE CARDINAL. La raison de mon choix? Les chansons! C'est à BONJOUR CHEZ VOUS qu'on peut débiter la journée en compagnie de JEAN FERRAT... JACQUES BREL... REGINE... LES TROIS MENESTRELS... CLAUDE NOUGARO... LEO FERRE... PIERRE PERRET et moi, que voulez-vous, j'aime la Chanson.

D'ailleurs j'aime bien l'été à l'écoute de RADIO CANADA. Y a BEAU FIXE avec JACQUES HOUDÉ et toute son équipe et ses chroniques variées. Y a PRÉSENT NATIONAL qui se ballade de MONTRÉAL au NOUVEAU BRUNSWICK... du comté de CHARLEVOIX à VANCOUVER et TORONTO. Y a l'HERBIE A PUCES avec VINCENT JOLY. Y a RESEAU SOLEIL qui remplace FEMME D'AUJOURD'HUI. De bouche à oreille, la radio c'est le pays qui nous visite et c'est agréable détente.

Mercrèdi 21 juillet à 19h45... CONCERT PLEIN AIR au pavillon LACERTE de l'UNIVERSITÉ LAYAL... avec le TRIO A CORDES DU QUÉBEC: CHANTAL MASSON... LILIANE GARNIER... HUGUETTE MORIN. Entrée libre.

MARDI 20 JUILLET À 20H30 AU CENTRE D'ARTS D'ORFÈRE.
Colloque par VLADO PERLUMUTER
Le grand pianiste français VLADO PERLUMUTER parlera de Gabriel Fauré.

La construction musicale et l'écriture pianistique de Thème et Variations seront les points que Vlado Perlumuter développera. Il jouera et commentera les Quatre Nocturnes et les Deux Improvisés du même auteur.

MERCREDI 21 JUILLET À 20H30

Concert Radio-Canada
Ayorama, ensemble à vents de l'Orchestre du Centre National des Arts.

Dominique Michel a beaucoup de pain sur la planche par les temps qui courent. En plus d'être la vedette au cours des prochains jours à la promotion de son nouveau 45-tours, chez Trans-Canada, disque qui a pour titre "Grand-Mère" et sur lequel elle est accompagnée de la comédienne Nana de Varennes. On prépare également un microfilm qui devrait être sur le marché en septembre.

Mardi 20 juillet 1971 à 20h00 à la chapelle du pavillon Lemieux.

M. STANISLAS DE RIEMACKER, organiste de la cathédrale d'Anvers (Belgique) et professeur d'orgue au conservatoire d'Anvers donnera un récital.

Au programme:
des Oeuvres de compositeurs Belges et de
Andrea Gabrieli
Frescobaldi
Paschebel
Jean Sebastian Bach
Entrée libre.

L'acteur de cinéma Lawrence "Buster" Crabbe est retourné récemment sur la scène de ses anciens triomphes, alors qu'il a établi un record mondial de natation pour des hommes âgés de 60 à 64 ans.

La vedette de "TARZAN" et "FLASH GORDON" a réalisé cet exploit dans la même piscine où il avait gagné une médaille d'or pour ce genre de compétition, il y a 39 ans.

La princesse Margaret, sœur de la reine Elisabeth, se rendra à Winnipeg en septembre pour inaugurer une galerie d'art.

La princesse Margaret et son mari, Lord Snowdon, arriveront à Winnipeg le 24 septembre.

Les Deux-Roses... et les deux Monique

par Georgette Lacroix

Il y eût jadis dans l'histoire d'Angleterre une guerre qu'on a appelée poétiquement guerre des "Deux-Roses", la rouge et la rose symbolisant deux maisons ennemies.

Samedi soir dernier, au GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, après le récit des deux MONIQUE... MIVILLE DESCHENES et MORELLI? Un conflit s'est livré en moi. Je ne pouvais dire à qui étaient allées mes préférences. Le dilemme se poursuit...

Sur la scène, deux femmes ont fait place à la poésie, les deux ont été la Poésie! MONIQUE MIVILLE DESCHENES, jeune comme le Québec; MORELLI en pleine maturité comme la France, ayant déjà sur ses épaules et dans son cœur, une longue tradition, un passé de poèmes et de chansons.

Blonde, rose et pieds nus, MONIQUE MIVILLE DESCHENES a chanté Jérôme, Damien, les villages et les hommes de chez nous qui ne trouvent pas toujours parole ou vie à leur mesure.

MONIQUE MORELLI a chanté les marins bretons, les partisans, les mauvais garçons, les victimes de la guerre, les filles délaissées et l'amour éternel, des poèmes de PIERRE MAC

ORLAN... LOUIS ARAGON... LEO FERRE... BERTHOLD BRECHT... JEHAN RICTUS etc.

Comment faire un choix entre ces deux MONIQUE que le FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC a réunies sur la scène du GRAND THÉÂTRE? A quelle voix, à quelle femme sont allés les plus chaleureux applaudissements? Longtemps après la fin de la soirée, je discutais encore avec moi-même. C'est bon d'entendre chanter le Québec et MONIQUE MIVILLE DESCHENES est un de nos poètes les plus authentiques, les plus vrais. Il fut également très bon de retrouver en MONIQUE MORELLI quelque chose de DAMIA... SUSY SOLIDOR... PIAF et CATHERINE SAU-VAGE sans qu'elle soit pour autant une imitatrice de ces grandes personnalités de la chanson. MORELLI chantait pour la première fois au Québec; elle a conquis l'auditoire du GRAND THÉÂTRE et désormais il faudra bien que les programmes radiophoniques lui donnent une meilleure audience.

En résumé, cette soirée a été plus qu'un succès: une révélation de MONIQUE MORELLI et une réaffirmation de l'immense talent de MONIQUE MIVILLE DESCHENES! Le QUÉBEC et la FRANCE, en regard de la

chanson, sont dorénavant sur le même pied!

Bravo à ces deux MONI-

QUE, ces deux roses du FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC 1971.

Famous Players offre encore des bourses aux étudiants

Fidèle à sa politique d'encouragement aux étudiants des collèges et universités, Cinémas Unis L'ère (Famous Players), cette année encore, offre une valeur de \$10,000 en bourses aux étudiants qui réaliseront eux-mêmes les meilleurs films en 8 mm. ou 16 mm., noir et blanc, ou en couleur.

On sait que le premier gagnant en septembre 1970 pour la catégorie "Univerté" fut Roger Cantin, un jeune de St-Hyacinthe qui s'est mérité un prix de \$2,500. Un autre étudiant de Montréal, Michel Libling, comme deuxième prix, a obtenu \$1,750.

Dès maintenant, on peut se procurer les formules d'inscriptions pour la province de Québec et les Maritimes en adressant sa demande à Jacques Champagne, 5887, Monkland, Montréal 261. Tél.: 489-8461

APPRECIATION

Les entrées sont d'abord jugées sur une base régionale, tel qu'indiqué sur les formules d'inscription. Les premiers et deuxième prix gagnants de chaque catégorie par région, seront ensuite présentés aux éliminatoires nationales tenues à Toronto. En finale, les gagnants participeront à la cérémonie de la remise des prix du Film canadien, soit à la fin de novembre ou au début de décembre. Dans chaque région, un jury formé de trois membres appréciera la qualité et l'originalité des travaux reçus. Comme il s'agit d'un concours national, la finale a lieu à Toronto.

IMPORTANT: Les inscriptions et les films devront être reçus le 15 septembre 1971 au plus tard. On voudra bien demander une formule pour chaque film inscrit.

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFMT-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WA'SH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre indiquent la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI — MARDI

12.00 3-Where The Heart Is *
4-Leconte de beauté *
7-Mini-rana
8-Bewitched *
10-Madame est servie *
11-Les enquêtes Jobidon
13-Le 13 vous informe
12.15 12-Les petites annonces
12.15 12-Afternoon News *
12.25 3-CBS News *
12.30 3-Search For Tomorrow *
4-Actualité *
4-Deuxième édition
6-A World Apart *
11-Le chevalier de maison-rouge
12.35 12-Interviews
13-Rue Principale
12.45 7-C'est mon opinion
12.50 4-De tout de tout *
7-Midi-Sport
1.00 3-One O'Clock Weather *
7-Le Baron *
8-All My Children *
10-Ciné-Mardi: Les bus-fonds de Mexico
11-Ciné-Mardi: Les enfants du palais. Etude de mœurs réalisée par Jean-Marie Périer, avec François Périer. Un juif reçoit dans son bureau deux ou trois jeunes délinquants qu'il bombarde d'un questionnaire bien serré.

1.03 3-Across The Fence *
1.15 3-Lucille Rivers Show *
1.20 4-Dessins animés *
1.30 3-As The World Turns *
4-Ciné-Drama: Les conducteurs du diable (3) E-U. 1952. Film de guerre de Budd Boetticher avec Jeff Chandler et Alex Nicol. Un officier est chargé de conduire une colonne de canons de ravitaillement en France, en 1944. Évaluation intéressante de faits de guerre.

1.03 3-Across The Fence *
1.15 3-Lucille Rivers Show *
1.20 4-Dessins animés *
1.30 3-As The World Turns *
4-Ciné-Drama: Les conducteurs du diable (3) E-U. 1952. Film de guerre de Budd Boetticher avec Jeff Chandler et Alex Nicol. Un officier est chargé de conduire une colonne de canons de ravitaillement en France, en 1944. Évaluation intéressante de faits de guerre.

1.03 3-Across The Fence *
1.15 3-Lucille Rivers Show *
1.20 4-Dessins animés *
1.30 3-As The World Turns *
4-Ciné-Drama: Les conducteurs du diable (3) E-U. 1952. Film de guerre de Budd Boetticher avec Jeff Chandler et Alex Nicol. Un officier est chargé de conduire une colonne de canons de ravitaillement en France, en 1944. Évaluation intéressante de faits de guerre.

1.03 3-Across The Fence *
1.15 3-Lucille Rivers Show *
1.20 4-Dessins animés *
1.30 3-As The World Turns *
4-Ciné-Drama: Les conducteurs du diable (3) E-U. 1952. Film de guerre de Budd Boetticher avec Jeff Chandler et Alex Nicol. Un officier est chargé de conduire une colonne de canons de ravitaillement en France, en 1944. Évaluation intéressante de faits de guerre.

1.03 3-Across The Fence *
1.15 3-Lucille Rivers Show *
1.20 4-Dessins animés *
1.30 3-As The World Turns *
4-Ciné-Drama: Les conducteurs du diable (3) E-U. 1952. Film de guerre de Budd Boetticher avec Jeff Chandler et Alex Nicol. Un officier est chargé de conduire une colonne de canons de ravitaillement en France, en 1944. Évaluation intéressante de faits de guerre.

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Les lois de la brousse *
12-Pulse *
6.05 3-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-L'homme de fer
11-Pépino
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.45 11-24 heures
6.50 11-Nouvelles du sport
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces



HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLES

10- Les bananes splits *
11- Pico *
12- Lasse *
13- Pico *
5.00 4- Papa à raison
5- Peyton Place
6- Walt Disney
10- Bonanza *
11- Walt Disney Présente *
12- Truth Or Consequences *
13- Cinéma de 5 heures: Le trésor des pieds nickelés
5.30 4- La famille Stone
5- Beverly Hillsbillies
6- 5.30 Report
12- Beat The Clock *
13- World Of Sports *
6.00 3- World Of Sports *
4- Adventures de Zorro
5- Today's Music *
7- Troisième édition
8- ABC Evening News *
10- Madame est servie *
11- Gorri, le diable *
12- Pulse *

6.05 5- Truth Or Consequences *
6.15 3- Weather *
6.20 7- C'est mon opinion
6.25 7- Édition sportive
6.30 3- Newstime *
3- Nouvelles du sport *
4- Panorama *
3- The Pierre Berton Show *
7- Mes trois fils
8- Beat The Clock
11- Téléjournal
13- Le 13 vous informe
6.40 12- Nouvelles du sport
6.45 12- University Of The Air
6.50 12- Art Instruction School
7.00 3- CBS News *
7.05 11- Madame est servie *
7.10 7- Avec André Guy *
7.15 7- To Tell The Truth *
7.20 7- Le 10 vous informe *
7.25 11- Dossiers
7.30 12- Tuesday Night Movie *
7.35 3- Beverly Hillsbillies *
7.40 3- The World Tomorrow *
7.45 7- Avec André Guy *
7.50 7- Mod Squad
7.55 11- Richard, cœur de lion
8.00 11- Zagathath 0013
8.05 12- The Lucille Rivers Show *
8.10 12- University Of The Air
8.15 12- Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le 13 vous informe
6.40 12-Nouvelles du sport
6.45 12-University Of The Air
6.50 12-Art Instruction School
7.00 3-CBS News *
7.05 11-Madame est servie *
7.10 7-Avec André Guy *
7.15 7-To Tell The Truth *
7.20 7-Le 10 vous informe *
7.25 11-Dossiers
7.30 12-Tuesday Night Movie *
7.35 3-Beverly Hillsbillies *
7.40 3-The World Tomorrow *
7.45 7-Avec André Guy *
7.50 7-Mod Squad
7.55 11-Richard, cœur de lion
8.00 11-Zagathath 0013
8.05 12-The Lucille Rivers Show *
8.10 12-University Of The Air
8.15 12-Les petites annonces

6.00 3-World Of Sports *
4-Les joyeux naufragés *
5-Today's Music *
7-Troisième édition
8-ABC Evening News *
10-Madame est servie *
11-Gorri, le diable *
12-Pulse *
6.05 5-Truth Or Consequences *
6.15 3-Weather *
6.20 7-C'est mon opinion
6.25 7-Édition sportive
6.30 3-Newstime *
3-Nouvelles du sport *
4-Panorama *
3-The Pierre Berton Show *
7-Mes trois fils
8-Beat The Clock
11-Téléjournal
13-Le

L'État met en tutelle la municipalité de Lachine

MONTREAL (P.C.) — Trois conseillers de la municipalité de Lachine, accusés d'avoir désobéi à une injonction temporaire émise le 12 juillet, ont été entendus en Cour lundi.

Le juge Philippe Lamarre a ordonné à Léo Bourque, Raymond Tessier et Roland Farineau de cesser toute entreprise conjointe pour empêcher la tenue de réunions du Conseil de ville à Lachine pour lequel un quorum de quatre conseillers est nécessaire.

Le refus des trois hommes de se rendre aux réunions a entraîné la mise en tutelle de cette municipalité par la Commission municipale du Québec, vendredi dernier.

Six personnes siègent habituellement au conseil, mais un poste se trouve actuellement vacant. C'est justement sur le choix du candidat à ce poste que les trois conseillers sont en désaccord avec le maire, M. Jean-Guy Chartier.

Un amendement récent de la loi de la Commission municipale prévoit une mise en tutelle lorsqu'une municipalité se trouve dans l'incapacité d'administrer ses affaires pendant une période d'au moins 30 jours.

André Lagarde nommé à la Commission de transport de Laval

MONTREAL (P.C.) — Le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, a annoncé la nomination de M. André Lagarde au poste de commissaire de la nouvelle Commission de transport de Laval.

Lorsque le gouvernement du Québec aura désigné le siens, les deux commissaires auront soixante jours pour lui soumettre une liste de candidats susceptibles de remplir le troisième poste, soit celui du président-directeur général.

En annonçant cette nomination, le maire de Laval a tenu à rappeler que M. André Lagarde avait à titre de vice-président du comité exécutif de Laval fait porter particulièrement ses efforts sur deux problèmes importants de la structuration de

la nouvelle ville: le parc industriel municipal et les transports en commun.

M. Tétreault a également fait remarquer que M. André Lagarde occupa plusieurs postes de direction dans de nombreuses entreprises, ce qui témoigne, ajouta-t-il, de ses talents d'administrateur et de financier. On sait que la nouvelle commission aura la responsabilité, en vue de l'exploitation du transport en commun sur l'île Jésus d'acquiescer de gré à gré ou d'exproprier toutes les compagnies de transport faisant affaire à Laval, d'intégrer au transport en commun le transport scolaire et de mettre en place un service intégré de transport.

CKCH (Télémedia) blâme Philippe de Gaspé-Beaubien

OTTAWA (P.C.) — Le syndicat national NABET des employés de CKCH, station radiophonique filiale de Télémedia, donnera une conférence de presse mardi, à Hull, pour dénoncer le sort réservé à cette station radiophonique par le directeur général de Télémedia, M. Philippe de Gaspé-Beaubien.

Le Syndicat profitera de l'occasion pour commenter la récente démission du directeur de l'information, du roulement du personnel de cadre et de la scission qui existe présentement au sein de la direction. Les négociations du Syndicat actuellement en Conseil d'arbitrage feront également l'objet d'une déclaration, sans oublier la démission forcée d'un animateur "hot-line", à la suite de certaines pressions de corps intermédiaires ou organismes locaux.

Quel est le sort que Télémedia réserve à l'Outaouais, par celui qu'on qualifie de "nouveau tragédie québécoise", M. Philippe de Gaspé-Beaubien? Cette station radiophonique a été acquise par la chaîne Télémedia l'année dernière. Il y a quelques mois, une autre station de la chaîne Télémedia, CKAC-Montreal, accusait M. Beaubien de mauvaise administration.

Décès de madame Joseph Jinchereau

Madame Joseph Jinchereau, née Dame Bruna Villeneuve, épouse de Monsieur Joseph Jinchereau, employé des Appartements Grande-Allée, est décédée le 19 juillet 1971 à l'âge de 67 ans. Elle demeurait au 1004, Ave Turnbull, Québec.

Outre son époux Madame Jinchereau laisse dans le deuil: son fils et sa fille, son gendre et sa belle fille: M. et Mme Maurice Jinchereau (Thérèse Blouin), M. et Mme Paul Martel (Jeannine), son frère, sa sœur, ses belles-sœurs: M. et Mme Alfred Villeneuve, Mme Lionel (Lucia), Mme Joseph Pleau, Mme Léo Villeneuve, ainsi que plusieurs petits-enfants neveux et nièces.

Madame Jinchereau repose présentement à la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu vendredi le 23 juillet 1971 en l'église St-Coeur de Marie et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de monsieur René Gignac



Monsieur René Gignac, propriétaire de l'imprimerie Moderne, époux de dame Cécile Létourneau, est décédé le 18 juillet 1971 à Québec, à l'âge de 61 ans. Il demeurait au 640, rue Napoléon.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme François-X. Blanchet (Véronique), M. et Mme Jules Roberge (Gabrielle), M. et Mme Bruno Gignac (Yvette Duperron), Mme Edgar Beaupré (Emilia Létourneau), M. et Mme Joseph Létourneau (Alice Morin), Mlle Marguerite Létourneau (Noëlle Alain), Sr. Marie-Anne Létourneau, S.C.I.M., M. l'abbé Joseph-Emile Létourneau, Mlle Anna-Marie Létourneau, Dr et Mme Louis Létourneau (Charlotte Garanti).

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 335, des Oblats.

Le service sera chanté jeudi le 22 juillet à 10h, en l'église Saint-Malo. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, 21 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Charles.

Nécrologie

BERNIER — A l'ancienne-Lorette, le 19 juillet 1971, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Lucienne Bernier, épouse de M. Wilfrid Bernier. Elle demeurait au 1417, rue Martel, Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 juillet, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 9 heures 45, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 20-7 (1 fs)

CAREAU — A Québec, le 18 juillet 1971, à l'âge de 66 ans, est décédé M. l'abbé Victor Careau, secrétaire de l'Assurance Mutuelle des Fabricants de Québec. Il laisse ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Emile Boivin (M.-Anna Careau), M. et Mme Joseph Careau (Fernande Bouchard), M. et Mme Roméo Lachance (Emilia Careau), M. et Mme Rosario Auger (Aurora Careau), M. et Mme Alphonse Careau (Jeanne-d'Arc Genois), M. et Mme Elzéar Careau (Cécile), M. et Mme Raymond Careau (Rita Bouchard). Il demeurait au pensionnat St-Louis-de-Gonzague, 980, rue Richelieu.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 juillet, à 3 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Boudry, Angle de la Canadienne à 10 heures 45 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière Belmont. 20-7 (2 fs)

GIGNAC — A Québec, le 18 juillet 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. René Gignac, propriétaire de l'imprimerie Moderne, époux de dame Cécile Létourneau, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme François-X. Blanchet (Véronique), M. et Mme Jules Roberge (Thérèse), Mme Joseph Roberge (Gabrielle), M. et Mme Bruno Gignac (Yvette Duperron), Mme Edgar Beaupré (Emilia Létourneau), M. et Mme Joseph Létourneau (Alice Morin), Mlle Marguerite Létourneau (Noëlle Alain), Sr. Marie-Anne Létourneau, S.C.I.M., M. l'abbé Joseph-Emile Létourneau, Mlle Anna-Marie Létourneau, Dr et Mme Louis Létourneau (Charlotte Garanti). Il demeurait au 640, rue Napoléon.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 juillet, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 335, des Oblats à 9 heures 45, pour l'église Saint-Malo et de là au cimetière St-Charles. 20-7 (2 fs)

JINCHEREAU — A Québec, le 19 juillet 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Bruna Villeneuve, épouse de M. Joseph Jinchereau, employé des Appartements Grande-Allée. Elle demeurait au 1004, avenue Turnbull, Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 juillet, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille à 9 heures 45, pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. 20-7 (3 fs)

MAHEUX — A Courville, le 19 juillet 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé le Frère Antoine Maheux, Frère Justicien de la Communauté des Pères Capucins, fils de feu M. Alphonse Maheux et de feu dame Joséphine Nolet, frère de Marie-Anne (Mme Régent Marier), Mlle Eugénie Maheux, sa belle-sœur: Mme Hilaire Maheux (Angeline Létourneau), il demeurait au 460, 8e Avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 juillet, à 3 heures, sous la direction de la maison J. Bouchard & Fils Ltée. Départ à 2 heures 50, du presbytère de St-Charles de Limoilou pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière des Pères Capucins, 8e Avenue. 20-7 (2 fs)

VACHON — A L'Hôtel-Dieu de Québec, le 18 juillet 1971, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Madeleine Faucher, épouse de M. Paul Vachon, président de Vachon Inc., Ville Ste-Marie de Beauce, mère de Ginette, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Louis Vachon, M. et Mme Henri Lahaie (Béatrice), M. Joseph Vachon, M. Amédée Vachon, M. et Mme Jean-Louis Bélanger (Simone), M. et Mme Benoît Vachon, M. et Mme François Faucher, M. Edouard Boivin (Thérèse), Mlle Gabrielle Corriveau, M. et Mme Rosaire Corriveau, M. et Mme Jules Corriveau, M. et Mme Jean-Marc Corriveau, M. Rock Corriveau, M. Herman Corriveau, M. Calin Corriveau, M. et Mme Jacques Corriveau, Pauline Corriveau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 juillet, à 3 heures, sous la direction de la maison J. Bouchard & Fils Ltée. Départ à 2 heures 50, du presbytère de St-Charles de Limoilou pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière des Pères Capucins, 8e Avenue. 20-7 (2 fs)

FORTIN — A Rimouski, le 19 juillet 1971, à l'âge de 23 ans, est décédé accidentellement M. Louis Fortin, fils de M. et Mme Charles Fortin (Charlotte Piché). Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil ses grands-parents, M. et Mme Alphonse Piché, ses frères et sœurs: Jean, Michel, M. et Mme Lucien Hervieux (Jocelyne), Lise, plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Il demeurait au 877 du Calvet, Chomedey, Ville de Laval.

Les funérailles auront lieu mardi, le 21 juillet, à 4 heures P.M. Départ de la résidence funéraire Roger Benoit, 344, rue Notre-Dame, Donnacona à 3 heures 45, pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. 20-7 (2 fs)

LES ECHECS

LE MATCH FISCHER-LARSEN

Sur l'avis de son médecin, Larsen a demandé la remise de la 5e partie. Le fait est qu'il est un joueur complètement déséquilibré. Dans la 4e, tout ce qu'il touche est mauvais. Jamais a-t-on vu un grand-maître se faire massacrer de pareille façon. Tout cela a commencé dans les deux premières parties, où après avoir joué aussi bien que son rival et être en droit d'espérer une nulle, il a vu les parties lui échapper au dernier tournant. Une erreur de notation dans la copie qui nous est parvenue nous empêche de publier la première partie; nous commencerons donc par cette tragédie 4e. Demain nous passerons la 3e et ainsi de suite.

Blancs: LARSEN (0)
Noirs: FISCHER (4)
EST-INDIENNE

1 e4, g6; 2 Cf3, Fg7; 3 d4, Cf6; 4 Cc3, 0-0; 5 e4, d6; 6 Fe2, e5; 7 0-0, Cc6; 8 d5, Cc7; 9 Cd2, c5; 10 Tbl, Cc8; 11 b4, b6; 12 a4, f5; 13 a5, Cf6; 14 Da4, Fd7; 15 Da3, Fh6; 16 Fd3, Dc7; 17 b-c5, b-c5; 18 e-f5, g-f5; 19 Fe2, a6; 20 Cd4, Fc1; 21 Cf6, T:f6; 22 T:c1, Ta8; 23 Tb6, Fc8; 24 Ce2, f4; 25 Fe4, Cf5; 26 Tc6, Dg7; 27 Tbl, Cb4; 28 Dd3, Ff5; 29 Rhl, f3; 30 Cg3, f-g2; 31 Rg1, Fc4; 32 D-c4, Cf3; 33 R-g2, Cd2; 34 Abandonne.

No 190771 P.-H. N.

NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

SERVICE ANNIVERSAIRE

FARE — Mercredi, le 21 juillet 1971, à 5 heures 15 P.M., en l'église Notre-Dame de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Gérard Paré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 3-25666 19-7 (2 fs) S.A.

TARIFS DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière) \$2.00
mots additionnels chacun 0.03

SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière) \$2.00
(avec photo 1 col) \$10.00

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière) \$2.00
mots additionnels, chacun 0.03

NOUVELLES DE DECES (Nécrologie) \$10.00
(Nécrologie et photo) \$15.00

COMPTE RENDU DE FUNERAILLES Minimum \$20.00

Le service de publicité de l'Action

Tél.: 522-4771

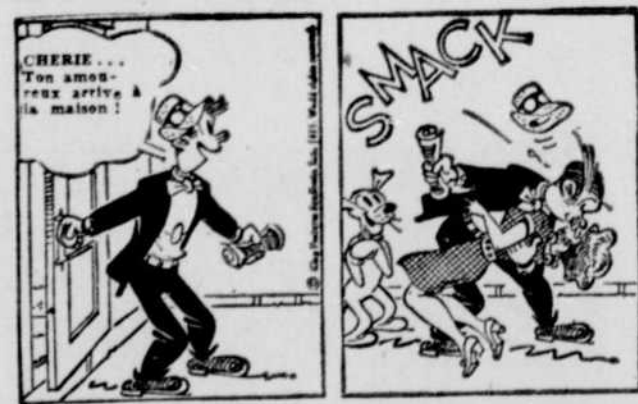
LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore



LA FAMILLE TETEBECHE



par Chic Young



PHILOMENE



Par Ernie Bushmiller



L'ASTRONaute



Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Un professeur pour les options agricoles au niveau secondaire III et IV, dans une école polyvalente des environs de Québec. Expérience souhaitable et doit posséder permis d'enseignement. Tél.: 694-3643.

Des briqueteurs pour différents entrepreneurs de la région de Québec. Tél.: 694-3491.

Des menuisiers âgés de moins de 60 ans, pour plusieurs entrepreneurs de la région. Tél.: 694-3491.

CHEZ LES FEMMES

Des vendeuses, âgées de 20 à 35 ans, pour les rayons de vêtements pour garçons et pour fillettes, d'un grand magasin de Québec. Emplois à temps partiel, 6 jours par semaine. Tél.: 694-3547.

Des opératrices de poinçonneuses d'expérience, pour emploi temporaire. Tél.: 694-3112.

CANDIDAT DISPONIBLE

Un ingénieur civil, spécialisé dans la construction de routes. Présentement en emploi à l'extérieur, serait intéressé à travailler dans la région de Québec. Il possède 3 ans d'expérience, est parfait bilingue et a une excellente présentation. Tél.: 694-3043.

Pour de plus amples informations adressez-vous aux bureaux du



Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration
dans le Québec métropolitain.

Le commandant Hachem el Atta à la tête du gouvernement

Coup d'État militaire au Soudan

Une action militaire a été entreprise lundi au Soudan, annonce Radio-Bagdad, qui cite des informations en provenance de Khartoum. Le commandant Hachem el Atta, le nouvel homme fort du Soudan, est à la tête du mouvement, avec deux autres chefs militaires: le général Osman Charaf, commandant la garde républicaine et le colonel Abdel Monem Ahmad, commandant de la troisième division blindée.

Des blindés stationnent autour du palais présidentiel, dans la capitale soudanaise, ainsi que de la station de radio d'Omdourmane, qui diffuse des messages militaires.

Tous les aéroports du Soudan sont fermés au trafic aérien et les communications téléphoniques sont interrompues.

COMMUNIQUE

Dans un long communiqué diffusé par Radio-Omdourmane, le commandant Atta fait l'histoire du mouvement du 25 mai 1969 et évoque les promesses faites par les dirigeants de ce mouvement à la population soudanaise.

L'Irak reconnaît le nouveau gouvernement

BAGDAD — L'Irak a décidé de reconnaître le régime issu du coup d'État qui a renversé lundi, le général Gaafar Nimeiry, et de lui accorder tout son appui, annonce-t-on de source officielle.

Cette décision a été prise par le Conseil du commandement de la révolution d'Irak, la plus haute autorité du pays, au cours d'une réunion extraordinaire tenue lundi soir à Bagdad, ajoute-t-on de même source.

Le Conseil du commandement de la révolution s'est déclaré prêt à offrir le "maximum de soutien" à la révolution du Soudan frère, souligne Radio-Bagdad.

L'agence irakienne d'informations rapporte de son côté qu'une réunion commune du Conseil de la révolution et des deux commandements régional et interarabe du Parti bass (au pouvoir) s'est tenue dans la soirée, en vue d'examiner les développements des événements survenus lundi après-midi, à Khartoum.

L'agence irakienne d'informations, citée par Radio-Bagdad, a été la première agence de presse à donner des informations précises sur le coup d'État du Soudan. Elle vient maintenant d'indiquer que les autres de ce mouvement avaient déclenché leur opération dans l'après-midi.

Blancs et Noirs commencent à "dialoguer" en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (AFP) — La première expérience en vue d'établir un dialogue entre Blancs et Noirs en Afrique du Sud tentée la semaine dernière a permis à certains chefs de Bantoustans de présenter leurs carrières de doléances et d'exprimer leurs vœux à long terme pour une indépendance future de leurs "nations".

Réalisée à huis clos — ce qui a suscité des critiques, dans la

presse d'opposition — au cours d'une conférence multiraciale tenue dans un hôtel de la métropole sud-africaine, cette première expérience, patronnée par le programme "US-South African Leader Exchange" a également servi à démontrer, selon des indications recueillies lundi matin, que les adversaires les plus résolus d'un dialogue entre Blancs et Noirs d'Afrique australe s'étaient trouvés parmi les délégués noirs américains invités à cette conférence.

A l'issue de ce colloque, le chef Buthelesi (Zoulou), l'un des principaux contestataires parmi les dirigeants de Bantoustans (embryons semi-autonomes de futures nations africaines indépendantes dans le cadre d'une sorte de Commonwealth sud-africain), s'est fait l'avocat du "dialogue", mais en a posé les conditions. Le chef zoulou, qui prenait la parole devant 7.000 représentants de la ville satellite noire de Soweto, aux portes du Johannesburg blanc, a notamment souligné que le gouvernement devait consulter les Africains avant de légiférer à leur sujet, que les relations "maître-vassal" devaient être remplacées par une co-existence sur un pied de mutuel respect, qu'il fallait attribuer aux Bantoustans les terres qui leur revenaient, qu'il fallait y instituer l'éducation obligatoire et gra-

tuite et que les travailleurs non-blancs devaient avoir des salaires justes. "Nous n'avons jamais été considérés comme faisant partie de la nation sud-africaine, même pas comme son prolongement local, a affirmé le chef Buthelesi. Nous ne voulons rien d'autre qu'une chance égale dans notre terre natale et une part de la richesse sud-africaine que nous avons contribué à créer. Nous voulons aussi que cessent toutes les formes de dégradation humaine et que nous soyons reconnus à notre valeur propre".

Dans le même temps, le ministre sud-africain de l'Intérieur, M. Theo Gardener, lançait, de son côté, à l'urban, un avertissement aux Blancs d'Afrique du Sud, soulignant qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour établir avec les 16 millions de non-Blancs des relations plus "humaines" et pour engager d'autre part le

dialogue avec le reste de l'Afrique du Sud, a-t-il dit, ne se verra pas offrir une seconde chance".

Cependant, selon le "Rand Daily Mail", une note négative a été donnée par un délégué noir américain au colloque de Johannesburg, M. Joseph Rhodes, ancien membre de la Commission Scranton créée par le président des Etats-Unis pour enquêter sur la violence raciale aux Etats-Unis. M. Rhodes a déclaré, selon le journal, qu'il ne voyait aucun avenir pour un dialogue sérieux avec l'Afrique du Sud avant que celle-ci n'ait résolu son problème racial. Il a également affirmé qu'il continuait d'être réticent à recommander aux Etats-Unis de maintenir les pressions économiques contre l'Afrique du Sud et qu'il indiquait "n'avait aucune confiance dans le gouvernement sud-africain".

Londres et Pékin échangeraient prochainement des ambassadeurs

LONDRES (AFP) — Les pourparlers anglo-chinois en vue d'un échange d'ambassadeurs entre Londres et Pékin ont pris un rythme accéléré et l'on s'attend qu'ils aboutiront prochainement, indique-t-on lundi de source britannique autorisée.

La Grande-Bretagne a reconnu la Chine populaire dès 1950 mais les deux pays ne sont représentés que par des chargés d'affaires.

Le Foreign Office a annoncé lundi que la question de l'échange d'ambassadeurs, qui avait été discutée avec Pékin à la demande du gouvernement britannique, est maintenant très activement envisagée. Le chargé d'affaires britannique à Pékin, M. John Denson, a eu lundi un entretien à ce sujet avec M. Chiao Kuan-Lua, vice-ministre des Affaires étrangères. D'autre part, M. Anthony Royle, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires

étrangères, a convoqué pour mardi le chargé d'affaires chinois, M. Bey Tsien-Chang, pour discuter de cette question, dont il s'était déjà entretenu le 22 juin.

De source britannique autorisée, on indique que la Grande-Bretagne est prête à accepter les conditions posées par Pékin pour procéder à l'échange d'ambassadeurs: ainsi, la Grande-Bretagne votera sans réserve pour l'admission de la Chine à l'ONU au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale.

Depuis 1961, le Royaume-Uni votait déjà pour l'admission de Pékin mais se ralliait en même temps à la thèse des Etats-Unis selon laquelle il s'agissait d'une question importante exigeant un vote à la majorité des deux tiers. Cela revenait en pratique à s'opposer indirectement à l'admission de la Chine, ce dont Pékin a constamment fait grief à la Grande-Bretagne. Si la question importante est de nouveau soulevée cet automne, la Grande-Bretagne ne soutiendra plus cette thèse.

Le gouvernement britannique semble d'autre part prêt à fermer son consulat à Tamsui, à Formose, dont le titulaire est accrédité auprès de l'administration provinciale de l'île, la Grande-Bretagne ayant reconnu les relations diplomatiques avec le gouvernement nationaliste chinois.

On ignore encore si Pékin exige que la Grande-Bretagne reconnaisse officiellement l'appartenance à la Chine de Taiwan. Jusqu'à présent, le gouvernement britannique avait rejeté cette thèse, en affirmant que la question de la souveraineté sur cette île était indéterminée en droit international.



● CONTRE L'ADHESION BRITANNIQUE AU MARCHÉ COMMUN. — M. Harold Wilson, chef de l'Opposition au parlement anglais, est devenu également "chef d'opposition" à l'entrée de son pays à la CEE, même s'il affirme que sa décision finale n'est pas encore prise. La photo a été prise lors d'un récent débat au sein du Labor Party sur le Marché commun.

Formose est consternée par la décision de Nixon

TAIPEH — La décision du président Nixon de se rendre en visite officielle à Pékin a plongé Formose dans la crise la plus grave qu'elle a connue depuis l'attaque communiste contre l'île en 1958. La nouvelle du voyage de M. Nixon a été accueillie

Le premier moment de stupeur et de désarroi passé, les membres du gouvernement de la Chine nationaliste ont adopté une attitude plus philosophique. De retour de la réunion du conseil des neuf pays d'Asie et du Pacifique qui s'est tenue à Manille, M. Crow Chu Gai, ministre des Affaires étrangères de Formose, a déclaré aux journalistes: "Si nous gardons notre calme, si les Etats-Unis gardent leur calme et si tout le monde en fait autant, cette affaire ne sera rien de plus qu'un feu de paille."

Le calme en fait a régné en fin de semaine à Taïpeh où la population s'est tenue, semble-t-il, à l'écart de l'agitation qui a gagné les milieux politiques et le gouvernement. Les étudiants ne se sont livrés à aucune manifestation anti-américaine dans les rues de la capitale, mais cela serait dû surtout à la fermeture des écoles et des universités à l'occasion des vacances d'été.

Le président de la Chine nationaliste, le généralissimo Tchang Kai Chek, se trouve dans l'une des plus belles régions du centre de Formose. Le président n'a fait aucune déclaration publique sur la visite de M. Nixon à Pékin mais il ne fait pas de doute que son influence a joué dans les réactions du gouvernement.

Profondément chrétien, Tchang Kai Chek joint à son anti-communisme virulent une solide dose de rigueur morale. Dans son grand discours politique du 15 juin dernier, le généralissime a notamment dénoncé ce qu'il a appelé la tendance à l'apaisement de Pékin, en réaffirmant que le principal objectif du gouvernement de Formose reste le recouvrement de la Chine continentale. Il y a peu de chance pour

Quatre jours après l'annonce de la visite prochaine du président Richard Nixon à Pékin, ces dirigeants, comme les diplomates américains et les observateurs, estiment que la solution sera évitée même si, selon les propos de M. Kissinger, il a été reconnu que "l'objectif immédiat primordial est la paix dans le Sud-Est asiatique".

Dans les milieux officiels vietnamiens, en dépit de déclarations publiques que l'on voudrait presque optimistes, c'est l'impression d'inquiétude qui demeure. La seule consolation, peut-être, des dirigeants sud-vietnamiens est que les Nord-Vietnamiens partagent certainement cette inquiétude, avec de plus la crainte, en cas d'un accord, des intentions expansionnistes traditionnelles prêtées à la Chine.

Sans vouloir évaluer le degré de fidélité que les deux grands montreront à l'égard de leurs "vieux amis", on ne cache pas, dans les commentaires, à Saigon, qu'en cas d'accord imposé, le Sud-Vietnam est plus vulnérable à une pression américaine que le Nord-Vietnam à une pression chinoise. Le Sud-Vietnam est entièrement dépendant des Etats-Unis pour son économie, son armement compliqué et onéreux, alors que Pékin ne fournit au Nord-Vietnam que des denrées alimentaires et des armes légères ou simples.

De plus, en cas de réticences de l'un ou l'autre "vieux ami", Saigon sait qu'il ne trouvera jamais un remplaçant aux Etats-Unis, alors que l'Union soviétique, le cas échéant, serait toujours là pour suppléer la Chine, si celle-ci menaçait de mettre un terme à son soutien.

Toutefois, beaucoup d'observateurs doutent d'un abandon du Nord-Vietnam par la Chine, en vertu justement de la théorie des "dominos" qui a été longtemps la raison d'être de l'intervention américaine en Indochine.

Mais, pour examiner plus avant les perspectives indo-chinoises, les observateurs estiment qu'il reste trop d'inconnus. Il faudrait pouvoir tenir

Barnard tentera une 7e greffe

LE CAP (AFP) — Le professeur Christian Barnard s'apprête à réaliser sa septième greffe du cœur. Depuis samedi dernier, il est prêt à transplanter un cœur, sur un Mété, d'une quarantaine d'années, M. A. Herbert, originaire de Landsdowne.

M. Herbert, chef de la communauté mété de cette ville, souffre d'une affection cardiaque chronique et incurable. Il attend d'être opéré par le célèbre chirurgien, depuis 1969, a déclaré sa femme. Jusqu'à présent, les médecins avaient jugé cette opération impossible. M. Herbert est hospitalisé à Groote Schuur, depuis un mois et un porte-parole de l'hôpital a annoncé que la greffe pourrait être réalisée par le professeur Barnard, depuis décembre 1967, et la seconde doit le recevoir sera un Mété. C'est précisément une Mété qui est la seule survivante des cinq premières transplantations cardiaques réalisées par le professeur Barnard.

Les Russes rassurent la NASA

WASHINGTON — La NASA a reçu des autorités soviétiques l'assurance que l'accident survenu aux cosmonautes de Soyouz-11 n'était pas d'une nature à devoir inquiéter les Américains pour la sécurité des astronautes d'Apollo-15.

Aux questions sur les implications que la mort accidentelle des trois cosmonautes soviétiques pouvait avoir pour le déroulement des vols spatiaux américains, le porte-parole de la NASA a déclaré lundi: "Nous avons effectivement interrogé les autorités soviétiques et nous avons reçu l'assurance que l'accident ne doit pas nous préoccuper en ce qui concerne le prochain vol Apollo".

Dans leur réponse, les autorités soviétiques ont également formulé des souhaits pour le succès du vol Apollo-15 qui doit commencer lundi prochain.

vendredi dernier à Taïpeh à la fois avec incrédulité et angoisse, et les autorités de l'île ont dénoncé avec véhémence ce qu'ils ont appelé la diplomatie de la courbette.

Toutefois, des pressions diplomatiques sur le gouvernement de Taïpeh interviendront certainement, estiment les observateurs dans les prochains mois, avant le vote sur l'admission de la Chine populaire aux Nations unies et durant les préparatifs du voyage de Nixon à Pékin.

Sous aucun prétexte nous ne relâcherons ou affaiblirons notre position. Nous ne céderons à aucune pression, à aucune violence, a notamment affirmé le premier ministre T. K. Yen, en commentant la nouvelle de la visite de Nixon en Chine communiste.

Depuis, c'est encore Tchang Kai Chek qui en dernier ressort prend les décisions politiques les plus importantes. Rien ne permet d'affirmer d'autre part qu'il se dé-

compte des intentions de Hanoi et du Front National de Libération, jusqu'à ce jour silencieux sur le rapprochement, de leur degré d'indépendance réelle vis-à-vis de Pékin, du jeu de Moscou et des plans politico-militaires en cours au sud.

Il faudrait également savoir l'importance qu'aura le Vietnam, Nord comme Sud, vis-à-vis de la Chine et des Etats-Unis dans le contexte mondial qui découlera du rapprochement des deux grands.

Le rapprochement sino-américain ramènera la paix au Vietnam, selon Nguyen Kao Ky

SAIGON (AFP) — Le général Nguyen Cao Ky, vice-président du Sud Vietnam, s'est fait l'écho du sentiment le plus répandu dans la population vietnamienne en prédisant que le rapprochement sino-américain ramènerait la paix au Vietnam "plus tôt qu'on ne le pense".

Ce sentiment est toutefois peu partagé par les autres dirigeants sud-vietnamiens. Mais ils sont moins optimistes que le général Ky quant à la rapidité avec laquelle on parviendra à ce résultat. Les dirigeants sud-vietnamiens restent inquiets quant aux termes du règlement futur.

Dans les milieux américains de Saigon, on a tendance à considérer le "développement naturel" survenu dans les relations sino-américaines comme un élément qui donnera au président Nixon le temps qu'il recherchait pour mener à bon terme, et suivant son programme, le retrait des troupes et la "vietnamisation".

Les diplomates américains à Saigon rappellent d'autre part les propos d'une personnalité parfaitement au courant des détails du récent voyage à Pékin de M. Henry Kissinger, conseiller spécial du chef de la Maison blanche, pour éclairer les perspectives d'une solution au problème indo-chinois.

Selon cette personnalité, les instructions du président Nixon à M. Kissinger étaient de n'accepter le principe d'une visite officielle à Pékin que si, dans ses conversations avec M. Chou En-Lai, il recueillait l'impression qu'une telle visite serait "utile et contribuerait à définir des positions de paix dans le monde". M. Kissinger semble donc être parvenu à obtenir cette assurance et c'est en cela que les diplomates américains se montrent optimistes quant à la solution ultime. Ils ajoutent qu'elle sera le résultat de concessions réciproques, dont le principe est, pour eux, déjà admis. Ils affirment en effet que M. Kissinger est revenu avec l'impression que la Chine avait, elle

aussi, accepté les "aspects pénibles du rapprochement, dans la mesure où de "vieux amis" pourraient avoir à en souffrir.

Mais, ils rappellent également que, selon cette "personnalité", les deux côtés "ne se font pas d'illusions sur les difficultés qui les attendent". C'est pourquoi, toute précipitation sera évitée même si, selon les propos de M. Kissinger, il a été reconnu que "l'objectif immédiat primordial est la paix dans le Sud-Est asiatique".

Sans vouloir évaluer le degré de fidélité que les deux grands montreront à l'égard de leurs "vieux amis", on ne cache pas, dans les commentaires, à Saigon, qu'en cas d'accord imposé, le Sud-Vietnam est plus vulnérable à une pression américaine que le Nord-Vietnam à une pression chinoise. Le Sud-Vietnam est entièrement dépendant des Etats-Unis pour son économie, son armement compliqué et onéreux, alors que Pékin ne fournit au Nord-Vietnam que des denrées alimentaires et des armes légères ou simples.

De plus, en cas de réticences de l'un ou l'autre "vieux ami", Saigon sait qu'il ne trouvera jamais un remplaçant aux Etats-Unis, alors que l'Union soviétique, le cas échéant, serait toujours là pour suppléer la Chine, si celle-ci menaçait de mettre un terme à son soutien.

Toutefois, beaucoup d'observateurs doutent d'un abandon du Nord-Vietnam par la Chine, en vertu justement de la théorie des "dominos" qui a été longtemps la raison d'être de l'intervention américaine en Indochine.

Mais, pour examiner plus avant les perspectives indo-chinoises, les observateurs estiment qu'il reste trop d'inconnus. Il faudrait pouvoir tenir

LES CONSTRUCTIONS LATENDRES INC.
MAISON SECTIONNELLES
Rang des 25 — St-Bruno, Comté Chambly, Qué.
AVISE LE PUBLIC QUE
DEVELOPPEMENT MONTMORENCY ENR.
C.P. 5184, Beausport
N'est plus distributeur-agent pour la vente des maisons fabriquées en usine par
Les Constructions Latendres Inc., M. Gilbert Pelletier

ACADEMIE SAINT-LOUIS
COURS D'ETE 1971
Chaque cours est approuvé par le Ministère de l'Education et est suivi d'un examen officiel. La note obtenue à cet examen sera inscrite au dossier de l'étudiant.
BIOLOGIE 51 75h.
CHIMIE 52 75h.
FRANÇAIS 521 75h.
MATHÉMATIQUES 521 75h.
PHYSIQUE 52 75h.
DATES D'INSCRIPTIONS :
les 7, 8 et 9 juillet de 9h.30 à 11h.30 a.m.
de 2h. à 5h. p.m.
le 8 juillet de 7h.30 à 9h. p.m.
DEBUT DES COURS :
le 12 juillet 1971
Les personnes intéressées doivent se présenter aux dates et heures indiquées au :
BUREAU DES ADMISSIONS
810, Av. des Erables
Québec 6
Tél. : 681-7768

A NOS ABONNES...
Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro
522-4771
à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

LES ETABLISSEMENTS DU Gentilhomme INC.
Réparation et rembourrage
ESTIMATION GRATUITE — OUVRAGE GARANTI
35, Arago est — Tél. : 529-6223

FUTURES MARIEES
L'Action
vous offre un excellent choix de
FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES de REMERCIEMENTS
NAPPEONS
etc...
Signalez : 522-4771 demandez le local 57